

psm

PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE

LES SOLUTIONS POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SÛRETÉ - SÉCURITÉ



ENTRETIEN

ÉRIC BUCQUET
DIRECTEUR SÛRETÉ
DU GROUPE SANOFI

N° 282

MARS / AVRIL 2024

28 €

DOSSIER /

LES ALGORITHMES : QUEL IMPACT SUR VOTRE SÉCURITÉ ?



01010101110 0101110100 01000101101001011000
10001001000 001101101 0 10100101111110010111
10100010101 010100111 0 000101011000100011011
10001010100000101110 111110101101010101001
01000010010010010001000000100110100101001000
10010110100 011000101 0 0100100001010001011101
01010101110 0101110100 01000101101001011000100
10001001000 001101101 0 101001011111100101110101
10100010101 010100111 0 0001010110001000110111111
1000101010000010111 11111010110101010101001001010
001000010010010010001000000100110100101001000100
10010110100 011000101 0 0100100001010001011101



CONTRÔLE D'ACCÈS

LES CLÉS PHYSIQUES
L'AVENIR
LEUR EST OUVERT

INTRUSION

RTC, 2G, 3G
DE LA FRITURE
SUR LA LIGNE!



RISQUE

**LES CENTRES
DE DONNÉES :**
DES CLIENTS EXIGEANTS
ET VALORISANTS

Satyx twin

Haute sécurité et réversible



- Système breveté.
- Protection contre la copie et l'effraction.
- Fonction « 2 en 1 » en cas de perte de clé.
- Pendant les travaux, seule la clé de chantier est fonctionnelle.



CYLINDRE DE HAUTE SÉCURITÉ

Access Control Solutions
and Services



deny
SECURITY

LE CAHIER / PRESTATAIRES

FABRICANTS, DISTRIBUTEURS, INTÉGRATEURS, INSTALLATEURS

IDENTIFICATION & CONTRÔLE D'ACCÈS

Réorganisation d'Idemia



En vente, le groupe Idemia, après trois années consécutives de croissance, a créé trois divisions: Idemia Secure Transactions (IST), Idemia Public Security (IPS) et Idemia Smart Identity (ISI). Chaque division sera dotée des moyens nécessaires pour répondre aux besoins de son segment de marché spécifique.

IST, qui sera dirigée par Philippe Oliva, est spécialisée dans les solutions de paiement et de connectivité. Dotée de près de 10 000 collaborateurs dans plus de 50 pays, IST délivre annuellement plusieurs milliards d'identifiants physiques et numériques auprès de 2 300 clients. La division dispose d'une expertise en cryptographie avancée et d'une capacité de délivrance d'identifiants à grande échelle qui lui confèrent un positionnement unique sur le marché.

IPS (3 800 collaborateurs) est, quant à elle, le leader des solutions biométriques dans les domaines de la sécurité publique et de l'identité, des voyages et des transports ainsi que du contrôle d'accès dans le monde. Cette division sera dirigée par Matthew Cole.

Enfin, ISI est spécialisée dans les solutions d'identité physiques et numériques (badges pour les entreprises, ainsi que des services opérés pour ses clients). Présente dans

79 pays et deux sites de production majeurs en Europe, ISI, à ce jour, a délivré 3,5 milliards de pièces d'identité dans le monde et compte 1 880 collaborateurs répartis dans 40 pays. ISI sera dirigée par Antoine Grenier.

VENTE PAR BLOCS ?

En France, Idemia possède une dizaine de sites qui devraient être répartis dans les trois nouvelles entités. Parmi ceux-ci, outre le siège social à Courbevoie, on peut citer des sites de R&D à Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), à Osny (Val-d'Oise), à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes), à Meyreuil (Bouches-du-Rhône), à Pessac (Gironde)...

En mars dernier, Advent International avait annoncé sa volonté de vendre Idemia pour un prix estimé entre cinq et six milliards d'euros. Il y a peu, on envisageait une vente par blocs. Solution qui pouvait, selon certaines sources, séduire les fonds d'investissement et les groupes industriels intéressés seulement par une partie des activités d'Idemia. On n'en sait, à l'heure actuelle pas plus. Cependant, *L'Usine Nouvelle* rappelle que selon l'Agefi, «Advent International aurait temporisé avec ses créanciers en renégociant un prêt de 1,8 milliard d'euros avec différentes banques jusqu'en 2028»... ■

Advent International estime le prix de vente d'Idemia entre cinq et six milliards d'euros.

ANTI-INTRUSION & ALARMES

ASSA ABLOY REPREND LEONE FENCE

La société canadienne de capital-investissement Ardenton Capital Corporation a cédé sa participation majoritaire dans Leone Fence au leader mondial du contrôle d'accès Assa Abloy. Fondée en 1975 et basée en Ontario, au Canada, Leone Fence est un acteur clé de l'industrie canadienne de la clôture. Avec un solide portefeuille de trois unités commerciales – Iron Eagle, Shield Fence et Leone Fence, l'entreprise a joué un rôle central dans la fabrication, la distribution et la vente de produits de clôtures et de portails partout au Canada. Cette acquisition va permettre à Assa Abloy d'améliorer son offre produits et de renforcer sa présence sur le marché canadien. ■



SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

« Satel a été un pionnier dans le monde de l'alarme. »

Depuis sa création en 1990, le Polonais Satel s'est implanté dans 70 pays. Dont la France depuis les années 2000, où il cherche à renforcer sa présence.

Pouvez-vous nous présenter Satel ?

Satel se distingue en tant qu'entreprise novatrice, spécialisée dans la conception et la fabrication d'appareils électroniques de haute qualité. Son siège social, établi à Gdansk, en Pologne, englobe à la fois les bureaux et l'usine de production. Notre équipe, forte de plus de 350 spécialistes expérimentés et compétents, œuvre de manière inlassable depuis 1990, lançant chaque année des produits dédiés à la protection des personnes et des biens.

Quelle est la gamme de vos solutions ?

Nous proposons une gamme incluant des systèmes de signalisation d'intrusion filaires et sans-fil, le contrôle d'accès, la domotique, l'intégration, la surveillance et les systèmes d'alarme incendie. La variété des 450 produits de l'offre Satel se démarque non seulement par leur fiabilité et leur qualité, mais surtout par leurs vastes capacités fonctionnelles, souvent en avance sur la concurrence. Nos produits sont conçus pour s'adapter à divers types de locaux et garantir une sécurité optimale pour des

édifices nécessitant un niveau de protection élevé (Grade 3). Incontestablement, le fleuron de la notre gamme de produits est la famille de centrales d'alarme Integra, qui offre le spectre le plus étendu de fonctionnalités : protection anti-intrusion, supervision des fonctions domotiques (appareils KNX inclus), contrôle d'accès, et bien d'autres applications.

Quelle est votre stratégie de distribution ?

Le réseau de distribution autorisé se compose de partenaires nationaux et internationaux répartis dans plus de 70 pays. Depuis les débuts des années 2000, nous sommes présents sur le marché français en nous appuyant sur le professionnalisme et la connaissance du marché des distributeurs et installateurs locaux. Nous sommes convaincus qu'une collaboration efficace contribue à renforcer la notoriété et la satisfaction des clients à l'égard de la marque Satel, favorisant ainsi le succès de l'entreprise sur ses marchés.

Quelles sont vos principales innovations technologiques qui ont influencé le monde de la lutte contre l'intrusion ?

Satel peut prétendre d'être à l'origine de nombreuses solutions innovantes, mais le développement du système d'alarme sans fil Abax a été une avancée majeure. À l'échelle européenne, Abax a été le premier système d'alarme sans fil à utiliser une communication radio bidirectionnelle complète de 868 MHz entre le contrôleur sans fil et les détecteurs. Cette solution a généré de nouvelles opportunités. Actuellement, Satel est à l'ère d'Abax 2 : l'objectif était d'accroître à la fois la portée et la résistance aux interférences radio. Les résultats obtenus par nos ingénieurs sont remarquables, avec une extension de la portée des communications radio à plus de 2000 mètres en espace ouvert. La résistance aux interférences radio a été optimisée en divisant les canaux de transmission en quatre dans la bande de fréquences 868 MHz, autorisant une sélection automatique du canal pour une transmission sans interférence à tout moment.



**YANNIG ALGRAIN,
EXPORT SALES MANAGER
CHEZ SATEL**

Comment réussissez-vous à maintenir la cadence face à la rapide évolution de l'industrie de la sécurité ?

Notre position actuelle sur le marché découle d'investissements stratégiques dans les nouvelles technologies conjugués à une collaboration étroite avec nos partenaires et clients. La reconnaissance précise des besoins et des exigences de nos clients représente un pilier essentiel de notre approche et contribue significativement aux améliorations apportées à nos solutions. Parmi les projets prioritaires de notre département R&D se distingue la famille de multicontrôleurs Integra 2, comprenant plus de 40 dispositifs afin de créer des solutions hautement fonctionnelles qui promettent de révolutionner le marché de la sécurité. De plus, Be Wave, un système sans fil smart&safe moderne et exceptionnellement performant, basé sur la technologie Abax 2, devrait être dévoilé lors du salon ExpoProtection 2024. ■

UNE GAMME DE

450

PRODUITS (contrôle d'accès, intrusion, incendie, domotique, etc.)

350 COLLABORATEURS

Présent dans **70 PAYS**



CONTRÔLE D'ACCÈS

PAXTON CONTRIBUE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le fabricant britannique développe des solutions en phase avec le smart building. Ainsi, son système de contrôle d'accès Net2 est doté de fonctionnalités adaptées afin d'intervenir sur les appareils pour éviter notamment la consommation d'énergie dite fantôme (veille, oubli d'extinction, etc.). Steve Woodbridge, responsable mondial de la formation, explique: « Par exemple, les gestionnaires de sites définissent un événement dans le logiciel Net2 pour l'extinction automatique des appareils. Grâce à la fonction Déclencheurs et actions, les lumières ou le chauffage peuvent être réglés pour s'éteindre lorsque la dernière personne quitte le bâtiment. Par ailleurs, dans le cas d'industries de production comportant des équipements fortement énergivores, le logiciel Net2 peut être paramétré pour que seuls les employés formés à leur utilisation puissent avoir accès à certaines machines. Celles-ci sont équipées de lecteurs spécialement conçus pour que l'alimentation ne soit activée que lorsqu'une carte d'utilisateur valide est insérée. » ■

SÛRETÉ - SÉCURITÉ

Ilios International investit



THIBAUT JANIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'Ilios INTERNATIONAL

“
Notre métier requiert d'importants besoins en ressources humaines.
”

Après sa première levée de fonds d'un million d'euros en 2023, la start-up française, spécialiste de l'assistance sécuritaire, engage d'importants investissements pour continuer à se développer.

Pour le spécialiste de la sécurité des voyageurs d'affaires à l'étranger, 2023 aura été une année importante, marquée par une levée de fonds, le déploiement vers de nouveaux pays et le développement de nouveaux partenariats. Et une croissance de + 30%. Pour poursuivre dans cette voie, la société dirigée par Thibault Janin, affiche de réelles ambitions pour 2024/2025: renforcer ses infrastructures et consolider son offre sécurité/médicale en investissant plusieurs millions d'euros dont un million dès cette année en ressources humaines et solutions logicielles.

RENFORCEMENT DE SON CCO

Grâce à ces investissements, Ilios International veut renforcer son centre de conduite des opérations, composé d'anciens militaires,

membres de la sécurité civile ou du Samu, en embauchant près de trente personnes supplémentaires (médecins, infirmiers, assistants régulation médicale, logisticiens, experts de la sécurité, etc.) pour faire face à la demande croissante de ses clients. « Notre métier requiert d'importants besoins en ressources humaines. En cas d'urgence, nos clients ont besoin d'être rassurés immédiatement et guidés par des personnes compétentes. Rien ne peut remplacer nos chargés d'assistance, mais ils ne peuvent agir seuls », explique Thibault Janin.

ANALYSES PRÉDICTIVES

Le développement d'Ilios va aussi passer par le lancement de la nouvelle version de son logiciel, incluant la cartographie de 500 nouvelles villes notamment en Amérique du Nord et en Europe. Par ailleurs, un système informatique back-office permettra des analyses prédictives rapides pour gagner en efficacité sur chaque intervention. Enfin, dès cette année, Ilios prévoit de renforcer sa division gestion de crise en proposant une offre française de haute qualité pour concurrencer celles des Anglo-Saxons, ultradominants sur ce marché. ■

DISTRIBUTEURS

« Notre objectif : 100 millions d'euros de CA en 2026. »

Désormais, Tevah Systèmes est un acteur qui compte dans le monde de la distribution. David Berda, son dirigeant, veut poursuivre le développement de la société et envisage de la croissance externe.

Il y a un an, vous vous donniez pour objectif d'atteindre les 80 millions d'euros de CA d'ici 2026. Est-ce toujours d'actualité?

Plus que jamais. Tevah Systèmes ne cesse de se développer : 37 % de croissance sur l'année, un CA de 45 millions d'euros, 95 salariés, ouverture de nouvelles agences... ce qui nous permet d'être plus ambitieux et d'envisager, raisonnablement, les 100 millions d'euros de CA en 2026.

Comment expliquez-vous ces résultats?

Nous avons, d'une part, optimisé au maximum notre développement sur internet, et, d'autre part, pu compter sur les excellents résultats de nos agences. À l'instar de celles de Lyon ou de Marseille. Nous sommes d'ailleurs en train d'en ouvrir une autre à Bordeaux et en envisageons une de plus au cours du deuxième trimestre de cette année.

Actuellement, sans compter les deux nouvelles agences, Tevah Systèmes est implanté à Paris, Marseille, Lyon, Perpignan, Bordeaux et en Guadeloupe. Où souhaiteriez-vous vous développer?

Nous étudions de possibles ouvertures d'agences à Lille, Strasbourg, Nantes, Nice... Nous cherchons constamment à renforcer notre présence dans les grandes villes françaises afin d'être toujours plus près de nos clients pour les accompagner, les conseiller, leur proposer de nouveaux services.

Lors de notre précédent entretien, vous faisiez de la logistique et du digital des axes majeurs de votre développement. Est-ce toujours le cas?

Notre développement passe, plus que jamais par le digital et notre capacité à proposer à nos clients des services qui leur permettent de voir les stocks,



DAVID BERDA,
CEO DE TEVAH SYSTÈMES

les arrivages prévus, la disponibilité des produits dans nos agences. De plus, nous sommes désormais capables, pour une commande passée avant 15 heures, de la livrer dès le lendemain. Nous proposons aussi aux installateurs la possibilité de programmer l'enlèvement des matériels commandés dans nos agences. Un peu à l'image d'un drive. Un distributeur doit aujourd'hui être un excellent logisticien. Ne pas être capable d'assurer à un client la mise à disposition rapide d'un produit peut être rédhibitoire. Dans ce cadre, nous avons renforcé notre équipe de direction avec un directeur des opérations et nous envisageons de déplacer notre stock vers un nouveau bâtiment plus adapté à notre développement.

Une logistique puissante est-elle nécessairement gage de réussite?

Elle est un facteur indéniable mais pas suffisant. Un distributeur se doit d'assurer une importante veille technologique afin de proposer à ses clients des produits à valeur ajoutée ou technologique. C'est pour cela que nous ne cessons d'enrichir notre offre produits, en sélectionnant rigoureusement des solutions qui répondent aux besoins des installateurs.

Depuis l'année dernière, nous avons mis en place des nouveaux partenariats avec plusieurs fabricants. MyKeeper est une solution française de PPMS et d'alerte instantanée 100 % autonome grâce à des cartes SIM embarquées. Nous avons aussi lancé notre marque Teclink sur le segment de la VDI. Et nous avons intégré dans notre catalogue le spécialiste français de l'onduleur, Infosec.

Comment pensez-vous pouvoir atteindre 100 millions d'euros d'ici 2026?

Jusqu'à maintenant, la société Tevah Systèmes s'est développée de manière organique. Nous allons entrer dans une phase de croissance externe pour acquérir de nouvelles compétences et métiers sur lesquels nous avons moins d'expertise. Aujourd'hui, la vidéosurveillance représente 60 % de notre CA et fait que Tevah Systèmes est désormais un distributeur reconnu avec des marques fortes comme Hikvision, Dahua ou Hanwha Vision. L'alarme représente le deuxième segment de marché avec 20 % de l'activité globale et des marques comme Risco, Ajax, Visonic, et Honeywell. Cette année, l'objectif est d'aller chercher de la croissance et de nouvelles parts de marché, en acquérant de l'expertise et des compétences techniques, dans les mondes de l'incendie, du contrôle d'accès et de l'interphonie. ■

100

MILLIONS D'EUROS DE CA

C'est l'objectif de Tevah Systèmes d'ici 2026. Aujourd'hui, la société réalise un CA de 45 millions et emploie 95 personnes.

SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE



LES JO BOOSTENT L'ACTIVITÉ D'ICTS

ICTS (18 000 collaborateurs, dont 3 000 en France), une des branches de Sofinord, voit son activité portée par l'approche des JO de Paris. En effet, ICTS, spécialisée dans la sécurité et la sûreté aéroportuaire, a prévu un vaste programme d'embauches (entre 600 et 700 recrutements) pour faire face à l'afflux des touristes attirés par les prochains JOP de Paris. ■

INTRUSION/VIDÉOSURVEILLANCE

KOOI OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE

Installée dans le Grand Est, celle-ci s'ajoute aux agences et bureaux de Kooi en France : Rennes, Lanester (siège), Arras, Lyon, Aix-en-Provence, Toulouse et Bordeaux. À noter que Kooi recrute. ■

→ Si vous êtes intéressé : recrutement@247kooi.com



ASEN MOKRANI,
DG de Kooi
Security France

IDENTIFICATION & CONTRÔLE D'ACCÈS

Sécurité physique : que nous réserve l'année 2024 ?



inquiétudes quant à la cybersécurité du cloud. Les partenaires distributeurs confirment cette tendance, anticipant une demande croissante en solutions cloud et hybrides. Ainsi, ils sont 74 % à prévoir une plus forte adoption du cloud par leurs clients en 2024.

AUGMENTATION DES BUDGETS OPEX

Le rapport montre également que les liens entre les services IT et de sécurité physique se renforcent, pour faire notamment face à la hausse des menaces de cybersécurité et des exigences de conformité.

Par ailleurs, les budgets opérationnels (Opex) continuent d'augmenter. Ainsi, 62 % des utilisateurs finaux s'attendent à voir leurs budgets augmenter ou rester stables en 2024, et seuls 15 % d'entre eux s'attendent à ce que ces derniers déclinent. Ces pourcentages sont très similaires aux prévisions de 2022. En 2022, le marché des équipements de vidéosurveillance a explosé dans de nombreuses régions. Les analystes de Novaira Insights font ainsi état d'une hausse de 19 % sur le continent américain et de 12 % dans la région EMEA. ■

Pour son rapport 2024 sur l'État de la sécurité physique, Genetec a interrogé plus de 5 500 utilisateurs finaux et partenaires distributeurs du secteur, et analysé leurs réponses pour dégager les grandes tendances des environnements de sécurité.

Parmi les tendances marquantes de cette année : l'accélération de l'adoption du cloud dans la sécurité physique. Selon l'enquête, le nombre d'utilisateurs finaux indiquant déployer tout ou partie de leurs solutions de sécurité dans le cloud est en nette augmentation par rapport à l'année dernière. Pour être plus précis, l'avenir s'annonce hybride, 60 % des utilisateurs finaux visant une stratégie de déploiement combinant solutions sur site et cloud. La meilleure compréhension de cette technologie par les professionnels de la sécurité n'y est pas pour rien. De fait, les freins à son adoption reculent, notamment les



SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE



COBEP INVESTIT DANS SMARTSD

SmartSD, distributeur e-commerce néerlandais, spécialisé dans la vidéosurveillance, l'alarme intrusion, le contrôle d'accès, la protection périmétrique, la vidéophonie..., va pouvoir compter sur le soutien de Cobepa pour poursuivre son développement. Notamment pour soutenir sa stratégie de développement à long terme, développer sa présence européenne, via de la croissance organique et des fusions et acquisition. Sans oublier le renforcement de sa plateforme numérique ou en proposant de nouveaux services. SmartSD, créée en 2008 et dont le siège social se situe à Breda, aux Pays-Bas, dispose de bureaux à Merchtem (Belgique), Paris et Toulouse. L'entreprise emploie environ 110 personnes. ■

CONTRÔLE D'ACCÈS

FDI RECRUTE

Après avoir embauché 36 personnes en 2023, le concepteur et fabricant de contrôle d'accès électronique, installé à Cholet (Maine-et-Loire), recrute encore. Vingt-cinq postes seraient à pouvoir en 2024. ■

DISTRIBUTEURS

Serviacom intègre Ajax Systems dans son catalogue



THÉO FAUCCONNIER, PDG DE SERVIACOM

Le spécialiste ukrainien de la conception et de la fabrication de systèmes de sécurité a annoncé une collaboration stratégique avec le distributeur français Serviacom.

Avec ce nouveau partenariat, Ajax Systems entend bien renforcer sa présence et ses positions sur le marché français. Pour cela, Ajax Systems, va pouvoir compter, comme le souligne Diego Di Giuseppe, directeur du cluster Europe du Sud et Amérique latine, sur «son positionnement unique et la forte identité de Serviacom sur le marché français pour en faire un véritable allié pour aider Ajax Systems à poursuivre son expansion sur le marché français». Du côté du distributeur, intégrer les solutions d'Ajax Systems dans son offre répond aussi à des besoins précis. «Nous recherchons une offre qui nous permettrait d'aller attaquer le marché de clients ayant besoin de solutions simples à programmer et à gérer. Par ailleurs, il est assez simple, avec ces solutions, de former à distance les clients installateurs», explique Théo Fauconnier, président-directeur général de

“
Nous réalisons aujourd'hui un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros.
”

Serviacom. Désormais, des installateurs comme les informaticiens, électriciens, antennistes..., qui ne sont pas des spécialistes de la sécurité, peuvent trouver chez nous, outre les systèmes alarme radio, des solutions simples en alarme filaire et en vidéosurveillance. D'autant plus que de nombreux installateurs ont du mal à recruter de bons techniciens...»

ALLER CHERCHER DES PARTS DE MARCHÉ

L'objectif affiché de Serviacom avec ce partenariat est d'aller chercher de la croissance auprès d'autres installateurs.

«Nous réalisons aujourd'hui un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros. Si nous voulons poursuivre notre développement, sur un marché de la distribution très concurrentiel, il nous faut attaquer d'autres segments de l'installation. En leur proposant des solutions techniques innovantes et répondant à leurs besoins, mais aussi en les accompagnant et en leur proposant des services... pour les aider à prendre en main les solutions que nous mettons à leur disposition», conclut Théo Fauconnier. ■

DRONES

MC2-TECHNOLOGIES AUX JO

L'entreprise installée à Villeneuve-d'Ascq va apporter sa pierre à la sécurité des JO de Paris. En effet, après avoir été utilisés lors de la dernière Coupe du monde de rugby, ses fusils brouilleurs de drones Nerod, conçus, développés et fabriqués dans ses locaux, seront utilisés pour lutter contre les drones malveillants lors des JO. ■



Mc2-Technologies

À NE PAS MANQUER

LE GUIDE D'ACHAT PSM 2024

L'édition 2024 du Guide d'Achat Annuel PSM (et sa Marketplace e-protectionsecurite-magazine.fr) paraîtra avec le prochain numéro (mai/juin) de la revue. Il sera aussi disponible, gratuitement, lors du prochain salon Expoprotection, du 5 au 7 novembre, au Parc des expositions, porte de Versailles, à Paris. Une excellente occasion pour communiquer sur vos nouveautés! ■

→ Si vous souhaitez figurer dans cette édition, n'hésitez pas à nous contacter avant le 14 mars : info@protectionsecurite-magazine.fr.



À SCANNER
LA MARKETPLACE
PSM

INCENDIE

Minimax oscarisé !



PASCAL BICHET,
PRÉSIDENT DE MINIMAX FRANCE

“
Minimax réalise
trente nouvelles
installations
par an sur
le marché français.
”

La société spécialisée dans les risques nouveaux a reçu l'Oscar « innovation » de la FFMI pour sa turbine d'extinction nouvelle génération de turbine stationnaire ou mobile de lutte contre l'incendie : MXOne.

Minimax est déjà bien connue dans le monde de l'incendie et notamment sur le marché du sprinkler qui représente aujourd'hui 85 % de son CA. Grâce à MXOne et d'autres innovations, Minimax entend bien poursuivre son développement dans le monde de l'incendie et, plus spécifiquement, accélérer sa croissance sur son activité « Risques spéciaux ».

C'est notamment grâce à son affiliation au fabricant allemand Minimax Viking, qui investit chaque année très fortement dans la R&D de nouveaux produits, que Minimax France bénéficie de produits de pointe permettant de répondre aux nouveaux enjeux de sécurité. Bien que fabriquées en Allemagne, les études de risques, la mise en œuvre et l'installation sont effectuées en France conformément aux règles et normes d'installation du pays, depuis le siège de Saint-Quentin-Fallavier et les agences

réparties sur tout le territoire national, qui abritent également des bureaux d'études et de conception.

40 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

La société, qui compte 175 salariés répartis sur six sites en France, a réalisé l'année dernière un CA de 40 millions d'euros sur le marché français, soit près de dix points de croissance par rapport à 2022. Chiffre d'affaires réparti entre ses activités travaux neufs et travaux modificatifs, maintenance préventive et curative. Plus de 725 clients utilisent déjà ses solutions : Airbus, Thalès, Safran, ST Microelectronic, ArcelorMittal, EDF, Volitalia, Total Énergies, Biomérieux, Sanofi, Herta, Distillerie de la Grande Chartreuse. Pour en revenir à MXOne, cette turbine, dont Minimax France est le distributeur exclusif, permet de combattre un incendie à grande distance avec différents modes de pulvérisation allant du brouillard d'eau au jet plein en couvrant une zone d'opération à 360°. Conçu pour s'adapter à tous les scénarios, tant en extérieur qu'en intérieur, ce dispositif polyvalent fonctionne avec de l'eau potable, de l'eau salée, avec ou sans émulseurs. ■



TÉLÉSURVEILLANCE

ACQUISITION POUR ITQ

Le spécialiste de la conception, installation, rénovation ou extension d'équipements de sécurité a racheté le télésurveilleur 3S Télésécurité, installé à Pruniers-en-Sologne (41). 3S Télésécurité est membre du GES (Groupement des entreprises de sécurité). ■

CONTRÔLE D'ACCÈS

LE FRANÇAIS AKIDAIA À L'HONNEUR

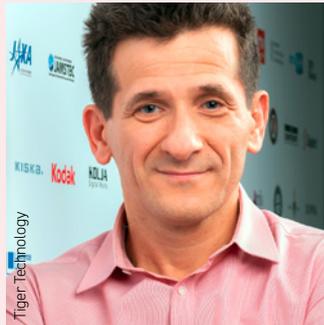
Du 9 au 12 janvier dernier, se déroulait à Las Vegas, le CES, salon dédié à l'électronique grand public. Dans le cadre de ce salon, Akidaia, start-up niçoise, présentait son tout nouveau système de contrôle d'accès fonctionnant sans réseau et sans partage de données, et qui permet de sécuriser et harmoniser tous les systèmes d'accès, même sur site isolé ou éphémère. Cette technologie 100 % «Made in France», 100 % RGPD et qui s'installe en moins de dix minutes, a su convaincre les membres du jury du salon puisque la jeune entreprise française a remporté un prix de l'innovation dans la catégorie «Cybersécurité & vie privée». ■



GAËL LEVEDANTEC,
CEO d'Akidaia

CLOUD

Tiger Technology se lance dans la vidéo



ALEXANDER LEFEROV,
CEO DE TIGER TECHNOLOGY

“
Plus de
100 000 caméras
dans le monde
s'appuient déjà
sur notre technologie.”

La société bulgare a décidé d'adapter sa plateforme de gestions du stockage cloud hybride au monde de la vidéosurveillance. Un marché à fort potentiel.

Fondée en 2005 et dirigée par Alexander Lefterov, CEO, Tiger Technology, fortement développée à l'international, la société est aujourd'hui présente au Royaume-Uni, à Singapour, aux États-Unis, en France et prochainement en Suisse, pays où sa solution qui permet de gérer de très importantes quantités de données en mode cloud hybride, est notamment utilisée dans le monde de la santé et dans les médias. Pour expliquer le choix du marché de la vidéosurveillance, Alexander Lefterov soulignait, l'année dernière à l'occasion de la création de la nouvelle société Tiger Surveillance, que «choisir de concevoir des solutions spécialisées pour la vidéosurveillance a été facile. Il s'agit d'un secteur qui valorise tout ce que nous défendons: rapidité, résilience, continuité des activités, simplicité, rentabilité».

VIDÉOS CRITIQUES

Tiger Technology jouit d'une réelle expérience puisque «plus de 100 000 caméras dans le monde s'appuient déjà sur notre technologie pour stocker des dizaines de pétaoctets de données et les déplacer entre le site et le cloud, nous savons que ce n'est qu'un début», ajoute son CEO.

La société Tiger Surveillance, implantée à Alpharetta, en Géorgie (EU), est dirigée par Lance Kelson. Désormais, Tiger Surveillance commercialise, entre autres, Surveillance Bridge, solution entièrement dédiée à la gestion des données de la vidéosurveillance. Les solutions uniquement logicielles de Tiger Surveillance permettent aux utilisateurs de faire évoluer facilement et à moindre coût le stockage des données vidéo sans avoir à acheter de matériel supplémentaire. Les solutions de l'entreprise offrent la possibilité d'exploiter n'importe quel stockage cloud pour la reprise après sinistre, garantissant ainsi que les données vidéo critiques sont toujours protégées en cas de panne ou autre perturbation. ■

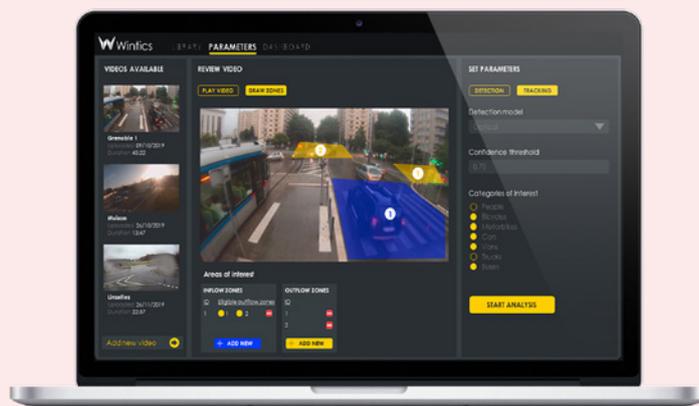
LE CONGRÈS DU GPMSE

NOMBRE RECORD DE PARTENAIRES ATTENDUS!

Le GPMSE (Groupement professionnel des métiers de la sécurité électronique) rassemblera ses membres, partenaires et acteurs du secteur, les 6 et 7 juin prochains, à La Grande-Motte. Cette année encore, l'événement sera ponctué d'experts de qualité. Ainsi, le 6 juin, après la présentation des travaux internes des commissions et groupes de travail du GPMSE, Justine Cabanis parlera de dispositifs de sûreté, cybersécurité et protection des données. Son intervention sera suivie par la conférence du docteur Laurent Alexandre sur le thème « Comment et pourquoi les IA vont accélérer la transformation du marché de la sécurité électronique ? ». Le sergent Vincent Dorival viendra, quant à lui, parler de dépassement de soi et de résilience. La matinée du 7 juin sera consacrée à une table ronde animée par Mélanie Benard-Crozat d'Impact for The future, dont le thème « Business et RSE dans l'entreprise: anticiper et agir pour performer » abordera les enjeux stratégiques, réglementaires et opérationnels afin que chaque participant puisse repartir avec une hauteur de vue et des perspectives. Parmi les invités de cette table ronde: Jacques Salognon apportera sa vision de chef d'entreprise et Frédérique Jeske présentera les outils et les leviers actionnables. Sans oublier, une présentation des chiffres du marché par Patrick Haas, dirigeant de En Toute Sécurité. Les installateurs et télésurveilleurs de la région de Montpellier qui souhaitent découvrir le GPMSE à l'occasion du congrès sont les bienvenus (dans la limite des places disponibles). ■

→ **Contactez le secrétariat du GPMSE pour en savoir plus:** secretariat@gpmse.com

DOCTEUR
LAURENT
ALEXANDRE



SÛRETÉ - SÉCURITÉ

JO: quatre lots attribués

Bonne nouvelle! L'État a retenu quatre sociétés françaises des usages de la vidéosurveillance algorithmique prévus par la loi JO. Montant maximal de l'ensemble: huit millions d'euros.

Enfin! Le ministère de l'Intérieur a attribué les lots dédiés à la vidéosurveillance algorithmique des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Ces trois lots, d'un montant maximum de deux millions d'euros chacun, sont donc revenus à trois Français:

- Wintics pour l'Île-de-France. Wintics (notre photo) conçoit et développe des outils d'analyse vidéo.
- Videtics pour les régions Paca, Rhône-Alpes, Corse et l'outre-mer. La société propose une suite logicielle qui facilite la surveillance des zones protégées, l'investigation a posteriori et la prise de décision en utilisant les caméras IP existantes du parc vidéo.
- ChapsVision, spécialiste du traitement de la donnée, a été retenu pour une autre région de la Métropole. Comme le souligne notre confrère La Lettre, « à six mois de la compétition, les trois entreprises devront déployer leur système de vidéosurveillance algorithmique, destiné à repérer les comportements anormaux, comme les mouvements de foule ou encore les départs de feu, dans des délais serrés ».

LIMITE: DEUX MILLIONS D'EUROS

Rappelons que le retard quant à l'attribution de ces lots est dû au recours administratif déposé par la société Cybersolutions, qui avait été exclu de ces marchés, pour deux lots. Ce recours (rejeté par le tribunal administratif le 19 décembre dernier) avait eu pour conséquence l'annulation d'un test qui devait être réalisé à l'occasion du marché de Noël de Paris. Ledit recours avait également induit l'arrêt de tests prévus par la SNCF et la RATP dans le cadre d'un projet visant à renforcer la sécurité des gares et des voies. À ce sujet, La Lettre souligne que la RATP et la SNCF « pourront compter sur Wintics, ChapsVision ainsi qu'Orange Business Services, tous trois gagnants du quatrième et dernier lot du marché. » Lot également limité à deux millions d'euros. ■

Les trois entreprises devront déployer leur système de vidéosurveillance algorithmique, destiné à repérer les comportements anormaux.

Caméras série Pro **Smart Hybrid Light** Maintenant avec de nouveaux modèles **Live Guard !**

IR  Lumière blanche

Smart Hybrid Light


Technology



L'objectif Super Confocal avec F1.0 permet des images toujours nettes



Trois modes d'éclairage supplémentaires disponibles - infrarouge, lumière blanche et mode intelligent



La technologie AcuSense détecte automatiquement les personnes et les véhicules



LES ALGORITHMES DE LA DISCORDE

Is ont alimenté des débats. Qui ? Les fameux algorithmes utilisés dans les caméras augmentées testées lors de la dernière Coupe du monde de rugby et des prochains Jeux olympiques de Paris. Pourtant, rien que de très banal dans les huit usages définis par le décret du 28 août 2023. C'est pour aller un peu plus loin que ces débats, que nous vous proposons de lire notre grand dossier consacré aux algorithmes. Les professionnels de la sécurité sont conscients des limites qu'on doit s'imposer pour utiliser ce type d'outil. Cela n'empêche pas, toutefois, d'innover et de faire des algorithmes et de l'IA des outils utiles pour assurer la sécurité dans l'espace public et dans les entreprises.

À lire aussi dans ce numéro, l'entretien qu'a accepté nous accorder Éric Bucquet qui, après un parcours exemplaire au sein de nos forces armées et au plus près du pouvoir, est désormais directeur sûreté du groupe Sanofi.

Bonne lecture.

Christophe Lapaz, directeur de la rédaction
cl@protectionsecurite-magazine.fr

BIMESTRIEL DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ • Magazine édité par TP Media – 20, rue des Petites Écuries 75010 Paris – Tél.: +33 (0)1 45 23 33 78 – Fax: +33 (0)1 48 00 05 03 – info@protectionsecurite-magazine.fr • COMMISSION PARITAIRE: 0325T91736 • ISSN: en cours. • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Vincent Perrotte • ÉDITION/DIRECTION DE LA RÉDACTION: Christophe Lapaz – Tél.: +33 (0)6 27 29 22 – cl@protectionsecurite-magazine.fr • CHEF DE RUBRIQUE: Marie-Catherine Dolhun – Tél.: +33 (0)6 71 05 10 78 – mcd@protectionsecurite-magazine.fr • CONCEPTION GRAPHIQUE: Carole Eberhard • Secrétariat de rédaction: Frédérique Guitton-Danielo • PUBLICITÉ: Jérôme Perrotte – Tél.: +33 (0)6 09 17 09 50 / +33 (0)1 45 23 33 78 – jp@protectionsecurite-magazine.fr • DIFFUSION & MARKETING: Éric Bougeault – eb@tpmedia.fr • SERVICE ABONNEMENTS: Abonnéscent – TBS Group/PSM – 20, rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux – Tél.: +33 (0)1 76 41 05 88 – Fax: +33 (0)1 48 00 05 03 – abopsm@tpmedia.fr • Abonnement 1 an: 111€ TTC (France) – 195€ TTC (Étranger) • IMPRESSION: Corlet – Zone industrielle Ouest, rue Maximilien-Vox – Condé-sur-Noireau 14110 Condé-en-Normandie • ORIGINE DU PAPIER: Artipress 0 Matt 65grs certifié PEFC; provenance papier: Hagen (Allemagne); % fibre recyclée: 0%; origine de la fibre: PEFC ET FSC; eutrophisation: Ptot 0,014kg/T • Tous droits de reproduction, textes et illustrations, même partiels, sont soumis à l'accord préalable de la publication. • CRÉDIT PHOTO COUVERTURE: Getty images.

SOMMAIRE/

N° 282

MARS - AVRIL 2024

P. 14 ACTUS/ SÛRETÉ

P. 22 ENTRETIEN/

ÉRIC BUCQUET
DIRECTEUR SÛRETÉ
DU GROUPE SANOFI

P. 26 DOSSIER/

**LES
ALGORITHMES :
QUEL IMPACT
SUR VOTRE
SÉCURITÉ ?**

P. 38 VIDÉOSURVEILLANCE/

**SOLUTIONS MOBILES
OU NOMADES**
ELLES ONT LE VENT EN POUPE!

P. 46 CONTRÔLE D'ACCÈS/

LES CLÉS PHYSIQUES
L'AVENIR LEUR EST OUVERT

P. 52 FOCUS/

LES ROBOTS RONDIERES

P. 54 INTRUSION/

RTC, 2G, 3G
DE LA FRITURE SUR LA LIGNE!

P. 60 INCENDIE/

DÉTECTION INCENDIE PAR VIDÉO
DE PLUS EN PLUS UTILISÉE!

P. 64 RISQUE/

LES CENTRES DE DONNÉES
DES CLIENTS EXIGEANTS
ET VALORISANTS

P. 72 QUOI DE NEUF?/

QUE PROPOSENT LES FABRICANTS
POUR LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ ?

P. 74 C'EST VOUS QUI LE DITES!/

PIERRE BOUZIN
CONSULTANT SPÉCIALISÉ
SÉCURITÉ PRIVÉE
ET MEMBRE DE L'ADMS



VIDÉOSURVEILLANCE

LE POINT SUR LE DÉCRET DU 27 NOVEMBRE 2023

Ce texte, en application de la loi du 19 mai dernier relative aux JO de Paris, modifie l'encadrement de la vidéosurveillance de voie publique ou dans les lieux ouverts au public.

Le décret du 28 août a été pris en application des articles L.251-1 et suivants du CSI modifiés par la loi du 19 mai 2023 relative aux JOP, qui visait, à son article 9, à mettre en conformité les dispositions du CSI encadrant la vidéosurveillance avec le RGPD considérées comme obsolètes. Si le nouveau texte donne la possibilité aux pouvoirs et autorités publics de déployer des moyens de vidéosurveillance, sur la voie publique, pour plusieurs finalités, il permet à d'autres personnes morales d'en déployer et de les exploiter « pour assurer la protection des abords immédiats de leurs bâtiments et installations dans des lieux susceptibles d'être exposés à des actes de terrorisme » et quand « ces lieux sont particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol ou sont susceptibles d'être exposés à des actes de

terrorisme ». Comme le souligne notre confrère AEF Info « des commerces "particulièrement exposés à des risques d'agression et de vol" peuvent également mettre en œuvre un système de vidéosurveillance sur la voie publique, aux "abords immédiats" de leurs installations, après information du maire et autorisation des autorités publiques compétentes. Cette disposition concerne également les lieux où sont entreposées les marchandises. Les caméras doivent être "déconnectées" de celles installées à l'intérieur du lieu ouvert au public "de manière que le responsable ou ses subordonnés ne puissent avoir accès aux images enregistrées par la ou les caméras extérieures" ».

DES DONNÉES INTERDITES

Le décret précise, par ailleurs, que « peuvent être enregistrées dans les traitements mentionnés à l'article R.251-1, les données à caractère personnel et informations suivantes: les images, à l'exclusion des sons, captées par les systèmes de vidéoprotection; le jour et les plages horaires d'enregistrement;

Les sons, captés par les systèmes de vidéoprotection, ne peuvent être enregistrés.

le lieu où ont été collectées les images. » Le texte ajoute que « les données enregistrées dans les traitements sont susceptibles de révéler des données à caractère personnel de la nature de celles mentionnées au I de l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Il est interdit de sélectionner dans les traitements une catégorie particulière de personnes à partir de ces seules données ». Par ailleurs, le texte précise les personnes pouvant accéder aux données. Entre autres: les opérateurs et agents qui relèvent du responsable du traitement de données à caractère personnel provenant du système de vidéoprotection, individuellement désignés et dûment habilités par lui; les opérateurs privés agissant pour le compte du responsable du traitement

ZOOM

CONTRÔLE ET SANCTIONS

Après avoir diligenté un contrôle, « la commission départementale de vidéoprotection peut être réunie à l'initiative de son président pour examiner les résultats des contrôles et émettre, le cas échéant, des recommandations ainsi que pour proposer la suspension ou la suppression d'un système de vidéoprotection lorsqu'elle constate qu'il n'est pas autorisé ou qu'il en est fait un usage anormal ou non conforme à son autorisation ».

Elle peut aussi « après en avoir informé le maire, proposer à l'autorité préfectorale la suspension ou le retrait de l'autorisation d'installation ».

de données à caractère personnel provenant du système de vidéoprotection, les agents des services de police ou des unités de gendarmerie nationales et les agents des douanes et des services d'incendie et de secours, individuellement désignés et dûment habilités par le chef de service ou le chef d'unité à compétence départementale, régionale, zonale ou nationale sous l'autorité duquel ils sont affectés; etc.

Enfin, à noter, les données mentionnées à l'article R.253-1 peuvent être conservées pendant un délai fixé par l'autorisation préfectorale, dont la durée ne peut excéder un mois. « Au terme de ce délai, ces données sont effacées automatiquement des traitements. Lorsque les données ont, dans ce délai, été extraites et transmises pour les besoins d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, elles sont conservées selon les règles propres à chacune de ces procédures par l'autorité qui en a la charge. » ■



À SCANNER

POUR LIRE
LE DÉCRET

SÛRETÉ-SÉCURITÉ

Bienvenue à Agir !



C'est pour répondre aux besoins d'une représentation des intérêts des métiers relevant des domaines de la sécurité, de la sûreté/protection, de la santé et sécurité au travail (SST), que vient d'être créée l'Assemblée générale interprofessionnelle représentative (Agir), présidée par Sébastien Bouziat, directeur technique et pédagogique d'un organisme de formation et IPRP.

Comme elle le précise dans son dossier de presse, cette organisation professionnelle « a pour vocation, dans un premier temps, de regrouper l'ensemble des professions et métiers en lien avec les domaines de la santé et sécurité au travail, de la sécurité, de la sûreté/protection, puis de les représenter et de les défendre pour leurs intérêts professionnels ».

Ses membres fondateurs, tous issus et experts du « travail de terrain » ont « à cœur de faire évoluer ces métiers, tant sur leur reconnaissance, que sur leur professionnalisation, tant sur leurs conditions d'exercice, que sur leurs rémunérations ». ■

→ Pour contacter Agir :
Tél. : 01 86 52 77 25
Courriel : contact@agir-syndicat.fr.

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

42 millions d'euros pour la sécurité

La région Île-de-France a voté un budget d'environ 42 millions d'euros (en hausse de 13 % par rapport à 2023) pour répondre à son « impératif de sécurité » en 2024. Une partie de ce budget sera consacrée au « bouclier de sécurité » de la région qui prévoit, entre autres, six millions d'euros d'investissements pour le soutien à l'équipement en vidéoprotection.



SÉCURITÉ PRIVÉE

Nouveauté au Cnaps

Sur son site internet, le Cnaps (Conseil national des activités de sécurité privée) met à votre disposition une nouvelle rubrique

« Jurisprudence », directement accessible depuis sa page d'accueil. Comme l'explique le Cnaps, « cette rubrique sera régulièrement alimentée de nouveaux jugements et décisions de juridictions administratives pertinentes relatives au Cnaps. Ces décisions récentes, formant une jurisprudence utile, sont présentées avec leurs enseignements thématiques de façon simple et accessible ». ■



À SCANNER

RUBRIQUE
JURISPRUDENCE



VIDÉOSURVEILLANCE

LE SICTIAM SIGNE UNE CONVENTION AVEC ERYMA

Le Sictiam et Eryma ont signé un partenariat visant à permettre aux communes des Alpes-Maritimes de bénéficier des services de vidéoprotection mutualisés proposés par le département.

Le Syndicat intercommunal des collectivités territoriales informatisées Alpes Méditerranée (Sictiam), en association avec le département des Alpes-Maritimes, l'Association des maires des Alpes-Maritimes et l'Association des maires ruraux des Alpes-Maritimes, a donc signé une convention visant à apporter une solution mutualisée de vidéoprotection dédiée aux communes du département, adhérentes au Sictiam. C'est Eryma, filiale du groupe Sogetrel, qui a été choisie en 2022 pour assurer la conception et la mise en œuvre d'une offre de solutions de vidéoprotection au niveau départemental, accessible à toutes les communes désireuses

de s'équiper dans le cadre d'un contrat de services. Cette offre s'appuie sur les infrastructures réseaux (génie civil, étude, déploiement et maillage fibre, pose de mâts pour les caméras, électricité, raccordement...) déployées depuis plusieurs années par Sogetrel afin d'accueillir les nouveaux services de vidéoprotection d'Eryma (études, installation de caméras, mise

Cette convention est une avancée significative dans la lutte contre l'insécurité, notamment en zone rurale.

en place des serveurs et solutions logicielles). Eryma mettra à disposition de toutes les communes du département adhérentes du Sictiam son savoir-faire en matière de services et de solutions technologiques pour la ville connectée. Cela leur permettra de disposer d'un interlocuteur unique pour la mise en œuvre de solutions de vidéoprotection intégrant l'intelligence artificielle que ce soit sur la voie publique ou à l'intérieur des bâtiments communaux.

INSÉCURITÉ EN ZONE RURALE

Charles Ange Ginesy, président du département des Alpes-Maritimes et du Sictiam explique : « Cette convention est une avancée significative dans la lutte contre l'insécurité, notamment en zone rurale, mais aussi contre la fracture territoriale en permettant à des petites communes de bénéficier de services de vidéoprotection du meilleur niveau. Elle témoigne également de l'engagement des acteurs locaux, réunissant les élus, les associations ainsi que le secteur privé, pour mettre les technologies de vidéoprotection au service de l'intérêt général. »

Chez Eryma, Alexandre Lecomte, directeur général, ajoute : « Ce partenariat confirme, une nouvelle fois, par un grand acteur public du numérique, la reconnaissance de notre expertise et de notre capacité à déployer des solutions de sûreté électronique pour les villes connectées partout en France. » ■

Des Français inquiets...

Le 30^e baromètre Fiducial de la Sécurité révèle une réelle inquiétude de nos concitoyens quant à la sécurité lors des JO de Paris... Premier sujet d'anxiété : la cérémonie d'ouverture. Les personnes sondées estiment à 48 % qu'il faut changer le format de la cérémonie, soit une augmentation de dix points par rapport à mars 2023. Les principales craintes portent sur un kamikaze (39 %), un mouvement de foule (37 %) et une attaque à l'arme blanche (32 %). Inquiétude visiblement fondée, puisque le ministre de l'Intérieur a réduit la jauge pour ladite cérémonie. Elle ne devrait accueillir « que » 300 000 personnes au lieu de 600 000. En ce qui concerne les 20 000 agents de sécurité privée nécessaires, les Français partagent les mêmes inquiétudes que les professionnels du secteur qui redoutent que cet objectif ne soit pas atteint, exigeant notamment une revalorisation des contrats pour mieux rémunérer les agents. Ainsi, 53 % des sondés pensent qu'il n'y aura pas suffisamment de candidats et 68 % craignent que les agents déployés ne jouissent pas d'une formation de qualité... ■



SÉCURITÉ PRIVÉE

Tout savoir sur les effectifs par département !

Afin d'avoir une vision territoriale fine de la sécurité privée, le GES vous propose une répartition des effectifs de la branche Prévention – Sécurité par département, à partir de données issues des Urssaf et utilisant deux autres sources (rapport de branche 2023 et données Cnaps).



ASSA ABLOY

Opening Solutions

Finissez-en avec les câbles !

Libérez le potentiel de votre système de contrôle d'accès avec les lecteurs sans fil Aperio®



Téléchargez gratuitement notre brochure :

[assaabloy.com/fr/fr/communication/liberez-vous-des-solutions-filaires](https://www.assaabloy.com/fr/fr/communication/liberez-vous-des-solutions-filaires)

Experience a safer and more open world

CONTRÔLE D'ACCÈS

UNE INSTALLATION FLAMBANT NEUF CHEZ PARICHE

Spécialisés dans le dépolissage et le laquage de flacons, les établissements Gérard Pariche ont totalement revu la gestion de leur contrôle d'accès : nouvelles installations et solutions, nouvel organigramme, etc.

Comme l'explique Eugénie Douville, responsable d'exploitation qui va bientôt reprendre les rênes de l'entreprise familiale, et après une extension du site de Bouillancourt-en-Séry (Somme) et une augmentation des effectifs (de 110 à 200 personnes), « l'organigramme existant de l'usine samarienne était devenu obsolète, avec une mixité ingérable entre les anciens et les nouveaux accès ainsi qu'un trousseau de clés devenu trop volumineux avec le temps. Cela engendrait donc de sérieux problèmes de sécurité entre les clés perdues et les portes non équipées ». Par ailleurs, après l'acquisition en 2021 d'un nouveau bâtiment situé à quelques kilomètres

à Blangy-sur-Bresle, l'occasion de repenser l'intégralité du contrôle des accès s'est présentée. L'entreprise s'est rapprochée de Dény Security pour l'accompagner dans cette démarche. À l'issue d'un important travail pour concevoir le nouvel organigramme de clés, définir les autorisations d'accès et effectuer les relevés sur les 120 portes à sécuriser, Dény Security a fourni les équipements suivants :

— Le cylindre mécanique européen Satyx Twin sur la majorité des portes qui, outre une puissance combinatoire très élevée grâce à 24 éléments de codage différents, est doté d'une fonction deux en un.

« Nous avons des problèmes de sécurité dus aux clés perdues et aux portes non équipées. »

EUGÉNIE DOUVILLE,
RESPONSABLE D'EXPLOITATION

- Des serrures mécaniques à mortaiser verticales ou en applique horizontales sur les portes équipées de versions trop anciennes ou non compatibles avec un cylindre européen.
- Des serrures antipanique de la gamme é0 à un point de fermeture en version barre de manœuvre sur les issues de secours et le local électrique.
- Le logiciel de gestion sécurisée Logiclés.
- La plateforme Deny Online.

UNE INSTALLATION FLEXIBLE ET ÉVOLUTIVE

D'un budget d'environ 30 000 € au total, l'installation s'est achevée à l'automne 2023 par la pose et la mise en service, incluse dans la prestation de Dény Security, réalisée par une équipe de trois personnes durant trois jours. Alors que les établissements Gérard Pariche viennent tout juste d'effectuer des travaux, l'organigramme mécanique de Dény Security présente en plus l'avantage d'être flexible et évolutif pour intégrer les nouvelles portes. ■



Eugénie Douville, responsable exploitation, et Inès de Franssu, responsable sécurité environnement, Gérard Pariche.



VIDÉOPROTECTION

400 caméras à Roanne

La ville de la Loire est désormais dotée d'un réseau de vidéoprotection conséquent: plusieurs centaines de caméras et d'un centre de protection urbain (CPU). Sont raccordées au CPU les 350 caméras de Roanne, les 27 de Riorges et 25 autres disséminées dans

l'agglomération. Comme le soulignent nos confrères de France 3, «il y a autant de caméras à Roanne qu'à Saint-Étienne, qui compte cinq fois plus d'habitants. Avec 34415 habitants, la ville même compte donc environ une caméra pour 98 habitants.» Cette installation a coûté quatre millions d'euros depuis 2014 et chaque année, rapporte France 3, 200000 euros sont investis dans leur fonctionnement et dans l'ajout d'autres dispositifs. ■

SÉCURITÉ URBAINE

Paris La Défense modernise son système d'alerte

Le nouveau système d'alerte, basé sur la technologie de Ciitélécom, permettra une communication efficace et ciblée en cas d'incidents et d'événements majeurs (annonce de manifestations ou vols de drones, accidents transport, feu dans le tunnel, etc.) ou d'actes malveillants. Pour alerter les tours, les ERP et les occupants de la zone.

JO DE PARIS

Nouvel appel d'offres

Le comité d'organisation des JOP de 2024 a publié un appel d'offres concernant la «location de barrières nautiques et subaquatiques anti-intrusion dans le cadre de la sécurisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024.»

→ Date et heure limite de remise des plis: 5 mars 2024.



À SCANNER

POUR CONSULTER L'APPEL D'OFFRES

VIDÉOSURVEILLANCE

Amazon sanctionné par la Cnil

Fin décembre 2023, la Cnil a sanctionné Amazon France Logistique d'une amende de 32 millions d'euros pour avoir mis en place un système de surveillance de l'activité et des performances des salariés excessivement intrusif. La société est également sanctionnée pour de la vidéosurveillance sans information et insuffisamment sécurisée. En effet, la Cnil reproche à l'entreprise un manquement à l'obligation d'information et de transparence (articles 12 et 13 du RGPD): les salariés et les visiteurs extérieurs n'étaient pas correctement informés des systèmes de vidéosurveillance, puisque certaines informations exigées par l'article 13 du RGPD n'étaient fournies ni sur les panneaux d'affichage ni sur d'autres supports ou documents. ■



SCOPEX

Caméra-piéton multi-capteurs
PERCEPT

Conçue par
NODES

Au plaisir de vous recevoir sur notre stand B01 au salon AccesSecurity 2024 les 6 et 7 mars à Marseille Chanot

CONTACTEZ SCOPEX AU
02 97 36 54 18

INFO@SCOPEX.FR
WWW.SCOPEX.FR

ACCESSSECURITY

CREATION

Instagram LinkedIn

ROBOTS

2%

DE SITES SÉCURISÉS FRANÇAIS

disposaient d'un robot rondier ou de drones de surveillance en 2023 et 5 % des responsables sûreté-sécurité souhaiteraient s'équiper de drones ou robots terrestres.

Source: Running Brains Robotics.



SÉCURITÉ PRIVÉE

Indice en hausse

Mi-janvier, le GES a publié l'indice de la sécurité privée du mois de novembre. Rappelons que cet indice mesure les évolutions du coût de la main-d'œuvre des agents de la sécurité privée. En juillet 2023, cet indice s'établissait à 110,0. Il a atteint 112,3 en novembre 2023. Une hausse conséquente puisqu'à la même date en 2022, l'indice était de 105,8.



JO

BIENVENUE AUX ENTREPRISES EUROPÉENNES!

Après l'annonce de l'ouverture du marché français aux sociétés européennes, dans le but de pallier le manque d'agents de sécurité privée pour les prochains JO, le Cnaps a apporté des précisions afin de calmer les esprits.

Il y a quelques semaines, le Cnaps a annoncé que les entreprises dont le siège est établi dans un État membre de l'Union européenne ou un État partie à l'accord sur l'espace économique européen peuvent en effet être autorisées à exercer une activité de sécurité privée de façon ponctuelle sur le territoire français sans créer d'établissement en France. Les entreprises européennes désireuses de se joindre à l'aventure olympique peuvent donc candidater librement et contribuer au succès de cet événement mondial. Les dirigeants des entreprises doivent solliciter une autorisation auprès du directeur du Cnaps, en indiquant les prestations à exécuter sur le territoire français.

VIVES RÉACTIONS

Cette annonce a suscité de vives réactions souvent inexactes, selon le Cnaps. Ce dernier a donc jugé utile d'apporter certaines précisions.

Il rappelle donc que :

- La réglementation ici rappelée permettant aux entreprises et agents de sécurité privée européens d'exercer en France existe depuis longtemps et ne date pas des JOP.
- Les réglementations dans les pays européens ont été harmonisées et sont désormais équivalentes à celle de la France.
- Dirigeants et agents sont soumis à un régime d'autorisation très strict après examen minutieux des dossiers par le Cnaps et l'appréciation de son directeur sur la qualité des dossiers.
- La réglementation rappelée permet précisément au Cnaps d'écarter les personnes physiques et morales qui n'auraient pas les compétences équivalentes aux agents français.
- Le rappel de cette réglementation, équivalente aux autres pays européens, répond avant tout aux besoins spécifiques de certains comités nationaux olympiques (CNO) susceptibles d'organiser des événements en France durant la période des JOP, par exemple au sein de maisons de la culture de pays européens. ■



À SCANNER

POUR ACCÉDER AU SITE DU CNAPS

SÉCURITÉ PRIVÉE

Une décision pour le moins étonnante

Dans le cadre de son émission «Au nom de la loi», éditée par Agora Médias, Thibault du Manoir de Juaye, avocat, fait le point sur une décision récente et surprenante de la cour d'appel de Bordeaux qui a débouté le Cnaps. Ce dernier avait refusé le renouvellement de la carte professionnelle d'un agent qui figurait sur le fichier des personnes recherchées. Et bien, pour les juges, «*le fait de figurer sur le fichier des personnes recherchées n'est pas un motif de refus de carte professionnelle*». ■



AGENDA

MARS 2024

ACCESSECURITY

Du 6 au 7/03/24 - Marseille
→ <https://accessecurity.fr/>

SECURI'DAYS

Du 12 au 13/03/24 -
Deauville
→ www.republikgroup-secureite.fr/trophees-secureite

GALA DE LA SÉCURITÉ

19 mars 2024 - Paris
→ www.agoramanagers-events.com/gala-secureite/

MAI 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GPMSE

16/05/24 -
Visioconférence

UNIVERSITÉS DE L'AN2V

Du 22 au 23/05/24 -
Strasbourg
→ <https://an2v.org/les-universites-an2v/>

JUIN 2024

CONGRÈS DU GPMSE

Du 6 au 7/06/24 -
La Grande-Motte
→ www.gpmse.com

SEPTEMBRE 2024

TROPHÉES DE LA SÉCURITÉ

23/09/24 - Paris
→ www.republikgroup-secureite.fr/trophees-secureite

SECURITY ESSEN

Du 17 au 20/09/24 -
Essen (Allemagne)
→ www.security-essen.de

NOVEMBRE 2024

EXPOPROTECTION

Du 5 au 7/11/24 - Paris
www.expoprotection.com

DÉCEMBRE 2024

IFSEC

Du 2 au 4/12/24 - Londres
→ www.ifsecglobal.com

VIDEODAYS

Du 3 au 4/12/24 -
Deauville
→ www.republikgroup-secureite.fr/video-days



CARNET

ERYS GROUP

JEAN-JACQUES DUCLAUT



a été nommé
président
exécutif
d'Erys Group.

Il remplace
Nathalie Félines.
Jean-Jacques Duclaut
occupait jusqu'à maintenant
le poste de directeur général
du groupe spécialisé dans
la sécurité de sites sensibles
et de maisons de luxe.

AZURSOFT

SOPHIE CHARRIER



Azursoft
a annoncé
la nomination de
Sophie Charrier
en tant que

directrice générale.
Elle remplace Marc Vaillant
qui a quitté Azursoft
en décembre dernier
pour partir à la retraite.

FERMAX FRANCE

STÉPHANE AZAHAF



Le fabricant
espagnol
de solutions de
contrôle d'accès
et d'interphonie

a annoncé la nomination
de Stéphane Azahaf en tant
que directeur commercial
de Fermax France.

CHECKPOINT SYSTEMS

EMMANUELE SONCIN



a été nommé
directeur
de Checkpoint
Systems pour
la zone Espagne,

Portugal et France. Frédéric
Boukara reste directeur
général de la filiale française
de Checkpoint Systems.

PÔLE SAFE

JÉRÔME PERRIN



est nommé
directeur général
du pôle Safe.
Ce dernier a été
en poste

au ministère de l'Intérieur,
comme adjoint du délégué
ministériel aux industries
de sécurité et à la lutte contre
les cybermenaces, en charge
de promouvoir l'innovation et
d'animer la filière de sécurité.

PÔLE SAFE

MAGALI JAFFARD



a été nommée
directrice
générale
adjointe du pôle
Safe. Elle aura

notamment pour objectif
le déploiement opérationnel
de la stratégie du pôle
pour développer l'offre de
service et l'apport de valeur
ajoutée aux adhérents.

LYNRED

HERVÉ BOUAZIS



a été nommé
président
de Lynred.
Diplômé
de l'École

polytechnique (X88) et
de SupAero (1993), ainsi que
de l'Industrial College of the
Armed Forces (États-Unis)
en 2005, il a été également
breveté pilote militaire
de l'armée de l'air en 1994.

CNIL

MARIE-LAURE DENIS



Après l'avis
favorable des
commissions
des lois de
l'Assemblée

nationale et du Sénat,
Marie-Laure Denis a été
reconduite dans ses fonctions
de présidente de la Cnil,
pour un mandat de cinq ans.

ÉRIC BUCQUET

DIRECTEUR SÛRETÉ
DU GROUPE SANOFI

“

*Les données
sont au cœur
de la guerre
économique.*

”

BIO EXPRESS

2005-2007 Commandant
le 5^e RIAOM (Djibouti).

JUIL. 2009 État-major particulier
de la présidence de la République.

SEPT. 2012 Directeur
des opérations, DGSE.

SEPT. 2018 Directeur DRSD.

OCT. 2022 Directeur sûreté
du groupe Sanofi.

Après une longue carrière dans l'armée de terre, le renseignement et au plus haut de l'État, Éric Bucquet est désormais directeur sûreté du géant français de l'industrie pharmaceutique. Il apporte à Sanofi sa connaissance des rouages de l'État, du management des hommes, de la gestion de crise pour assurer la sécurité de ses collaborateurs et de ses produits.

Avant de rejoindre le groupe Sanofi en tant que directeur sûreté en octobre 2022, vous avez passé trente-six ans dans les forces armées.

Pouvez-vous revenir sur votre parcours militaire ?

Diplômé de Saint-Cyr, j'ai rejoint les troupes de marine, arme dans laquelle j'ai fait toute ma carrière. Lors de l'École de guerre, j'ai suivi la scolarité de l'Essec et effectué un stage de six mois chez Sextant Avionique, avant de rejoindre les États-Unis et de suivre une double scolarité, celle de l'US Marine Corps Command and Staff College à Quantico et celle du US Armed Forces Staff College, à Norfolk. J'ai ensuite pris part à l'élaboration de plusieurs lois de programmation militaire au sein d'abord de l'état-major des armées puis de l'armée de terre. En juillet 2009, j'ai été nommé adjoint du chef de l'état-major particulier du président de la République, en charge des opérations. En 2012, je suis devenu directeur des opérations de la DGSE, avant d'être nommé en 2018 à la tête de la Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD), poste exceptionnel, où j'étais responsable de la sécurité des 250 000 personnels, civils et militaires, de nos armées, sans oublier la protection des 4 000 entreprises de la Base industrielle et technologique de défense (BITD).

Outre votre formation militaire et votre expérience au sein des forces armées, vous avez assez régulièrement été confronté au monde de l'entreprise : passage par l'Essec, Sextant Avionique, BITD... Qu'est-ce cela vous a apporté ?

J'ai en effet eu cette chance au cours de ma carrière militaire. J'en tire tout d'abord une grande fierté car la France dispose de très belles entreprises, enviées dans le monde entier, qu'il s'agisse de grands groupes, PME, TPE ou start-up. Pendant quatre ans, j'ai pu rencontrer régulièrement les chefs d'entreprise de la BITD et constater qu'ils sont animés par une volonté d'innover et de produire en France. J'ai également pu observer à quel point nos entreprises de défense sont la cible d'actions offensives dans le cadre de la guerre économique à laquelle se livrent les États. C'est pour cette raison que j'ai créé en décembre 2018, au sein de la DRSD, la fonction d'Acie (Agence de contre-ingérence économique) dont la mission est d'aller à la rencontre des entreprises pour traiter les questions de sécurité, de protection de l'information et recueillir leurs besoins. Ce réseau d'Acie permet de récolter des signaux faibles sur d'éventuelles menaces et attaques. Ces agents sont très appréciés, au point que les entreprises n'hésitent pas à les débaucher. Face à la menace cybernétique, j'ai aussi lancé en 2021 la création au sein de la DRSD d'un CERT national (Computer Emergency Response Team), destiné aux entreprises de défense. En cas d'attaque, les entreprises s'adressent au CERT pour alerter sur l'attaque et obtenir une assistance. Il s'agit donc d'un outil indispensable à notre souveraineté nationale.

Venons-en à vos fonctions actuelles. Sanofi est un groupe international, dans un secteur d'activité éminemment stratégique et sensible. À quels risques est-il exposé ?

Sanofi est en effet un groupe innovant, qui développe, produit et vend des traitements médicaux dans le monde pour guérir et améliorer la qualité de vie des patients. C'est d'ailleurs le sens de sa devise : « Poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens ». La sûreté contribue à cet objectif en protégeant nos produits contre le vol, le trafic ou la contrefaçon. Le médicament administré aux patients doit être un produit original Sanofi, distribué en respectant certaines préconisations. C'est un sujet très important car le monde de la pharmacie est très régulé et contrôlé. Nous nous devons aussi de veiller à la protection des collaborateurs du groupe, qui sont parfois amenés à travailler dans des zones risquées, voire en guerre. Il nous faut également protéger nos informations sensibles dans un secteur très concurrentiel. Nous menons aussi des investigations sur de futurs partenaires afin de nous assurer qu'ils sont dignes de confiance. Sans oublier, évidemment, toutes les actions nécessaires pour développer chez les collaborateurs Sanofi une prise de conscience des menaces et accroître leur vigilance.

Le contexte géopolitique est particulièrement tendu.

Un peu partout dans le monde existent des tensions et des conflits. En quoi cela a-t-il un impact sur l'activité de votre groupe ? Comment s'y adapte-t-on ?

Sanofi a pour vocation de traiter ses patients sur le long terme. Lorsqu'un conflit éclate (Ukraine, Israël), Sanofi continue d'opérer. La vie des patients en dépend ! Il faut alors adapter l'activité en tenant compte des éventuelles difficultés d'approvisionnement et des menaces sur nos collaborateurs. Nous cherchons dans la mesure du possible à anticiper ces crises en créant éventuellement des stocks pour pallier des ruptures. Nous pouvons aussi réorienter des flux logistiques. Ainsi, les attaques houthis ont poussé les compagnies maritimes à déplacer leurs flux vers le cap de Bonne-Espérance, avec des conséquences immédiates sur l'approvisionnement de certains pays. Nous devons constamment garder à l'esprit que tout raté, toute lacune ou défaillance, ne serait-ce qu'un simple relâchement de notre vigilance et de l'implication de tous dans la sûreté du

• • •

“
Il faut proposer une offre globale de sûreté, inscrite dans l'activité du groupe.
”



“ Préserver la réputation de son entreprise est une priorité d’un directeur sûreté.”



groupe, peut avoir un impact immédiat et préjudiciable pour nos patients, et sur la réputation de l’entreprise. Assurer la livraison, à temps et en quantité nécessaire, de nos médicaments est une préoccupation de tous les instants.

Les entreprises, notamment certains grands groupes, peuvent être la cible d’activistes. Comment contrer ce type d’action et de discours ?

Il faut communiquer et faire comprendre que contrairement à ce que certains contempteurs de « Big Pharma » affirment, Sanofi n’a pour objectif que de contribuer au bien-être des patients en développant de nouveaux médicaments. Je suis toujours frappé par les témoignages des patients sur les bienfaits des molécules développées par le groupe. Ce sont nos meilleurs avocats ! Contrer le discours de ces activistes, c’est ne pas hésiter à expliquer qu’un groupe comme Sanofi est aussi très engagé sur le plan sociétal, pour faciliter l’accès aux soins au travers de sa fondation S ou de son entité à but non lucratif. Sanofi fait aussi beaucoup d’efforts pour réduire son empreinte environnementale. Contribuer à préserver la réputation de son entreprise est aujourd’hui un des axes majeurs de la stratégie et de l’action d’un directeur sûreté. Et donc également dans un groupe comme Sanofi.

Certains de vos confrères ont parfois du mal à basculer dans le secteur privé, à s’adapter à ses contraintes, ses caractéristiques.

Avez-vous éprouvé certaines de ces difficultés ?

La bascule dans le privé s’est faite en un week-end ! Je n’ai donc pas eu le temps de me poser trop de questions. D’autant que mon parcours précédent m’avait permis d’approcher le monde de l’entreprise, d’y établir des contacts, d’en percevoir les caractéristiques, de traiter d’affaires financières et d’être à jour sur les attaques menaçant les entreprises. Les membres de la direction sûreté de Sanofi ont aussi grandement facilité ma prise de poste et je les en remercie. Enfin, lors

de mes entretiens de recrutement, j’avais été reçu par le président du conseil d’administration de Sanofi et le CEO du groupe. J’ai ainsi pu constater que la sûreté était pour eux une direction à part entière, qui participe au business de l’entreprise, au même titre que la qualité, la production, la fonction commerciale...

Que pensez-vous apporter à Sanofi ?

Une bonne connaissance des services de l’État, une réelle pratique de la gestion de crise, une bonne compréhension des enjeux politiques et géopolitiques, une capacité à diriger des équipes ainsi qu’une grande expérience des problèmes de sûreté des entreprises constituent une partie de la réponse. Sanofi peut aussi compter sur mon envie de faire progresser la sûreté et d’être plus proche du business pour faciliter leur travail.

Quels ont été vos premiers axes de travail au sein du groupe ?

Je suis convaincu que l’efficacité d’une entreprise passe par l’étroite collaboration de toutes ses directions et composantes. J’ai donc souhaité sortir la sûreté de sa zone d’ombre pour la rapprocher du business. Cela passe, évidemment, par un contact régulier avec la direction du groupe pour aborder les différentes menaces, valoriser le travail réalisé et discuter les options pour contrer certaines menaces. J’ai en parallèle engagé un vaste programme de simplification de nos processus et de modernisation de nos outils. À titre d’exemple, nous travaillons à la mise en place d’outils conviviaux, ouverts à tous les collaborateurs afin de rendre certaines informations plus accessibles. Il est important de ne plus être perçus comme une contrainte ou un mal nécessaire. Un directeur sûreté et son équipe doivent proposer des solutions, comprendre les évolutions de l’activité de l’entreprise, venir en soutien des collaborateurs et, évidemment, avoir des résultats. Il faut proposer une offre globale de sûreté, inscrite dans l’activité du groupe. C’est à ce prix que nous devenons légitimes. Un directeur sûreté ne doit pas exister uniquement que lorsqu’une crise survient. C’est trop tard. Le bon positionnement d’un directeur sûreté est lié à sa

connexion avec l’entreprise pour anticiper la mise en œuvre de mesures pour prévenir les crises.

Avez-vous d’autres outils en développement ?

Nous développons de très nombreux outils comme une application qui nous permettra de visualiser instantanément ce que nous faisons pour lutter et contrer la contrefaçon. D’une manière plus générale, il est très important pour les entreprises, et encore plus pour un groupe comme Sanofi, de disposer des moyens techniques, d’exploiter au mieux les données. Les données sont un des enjeux de la guerre économique auquel se livrent les États et leurs entreprises.

Comme bon nombre de vos confrères, vous êtes membre du Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE). Pourquoi ?

Les cadres de la sûreté doivent confronter leur expérience avec celle de leurs confrères. Une organisation comme le CDSE facilite cela dans une ambiance conviviale. ■

J’AIME

- LA DEVISE DE SANOFI.
- ALLER SUR LE TERRAIN.
- LE SPORT ET LES JO 2024.

JE N’AIME PAS

- PERDRE AU RUGBY.
- LA BÊTISE.
- LA CRITIQUE NON CONSTRUCTIVE.

Plateforme de gestion vidéo et d'analyse neuronale Digifort

Éprouvé, unifié, fiable et sécurisé.

- ✓ VMS mondialement reconnu, leader sur ses marchés
- ✓ Licence à vie pour les caméras, sans frais annuels
- ✓ SDK et intégration de caméras ONVIF avec +de 400 grandes marques (plus de 10 000 caméras)
- ✓ Matériel serveur et poste client optimisé
- ✓ Grand nombre de systèmes tiers intégrés, contrôle d'accès, intrusion, vidéo-interphonie, capteurs



- ✓ Modules d'extension pour Edge analyse d'images, Lecture de plaque, reconnaissance faciale, terminaux d'encaissement, automate, et bien d'autre
- ✓ Options de vidéo sous forme de service
- ✓ Entièrement supporté par nos équipes en France

DOSSIER/

LES ALGORITHMES : QUEL IMPACT SUR VOTRE SÉCURITÉ ?

Dans un monde où la technologie évolue très vite, les algorithmes jouent un rôle crucial dans le renforcement de la sécurité des entreprises et des collectivités locales.

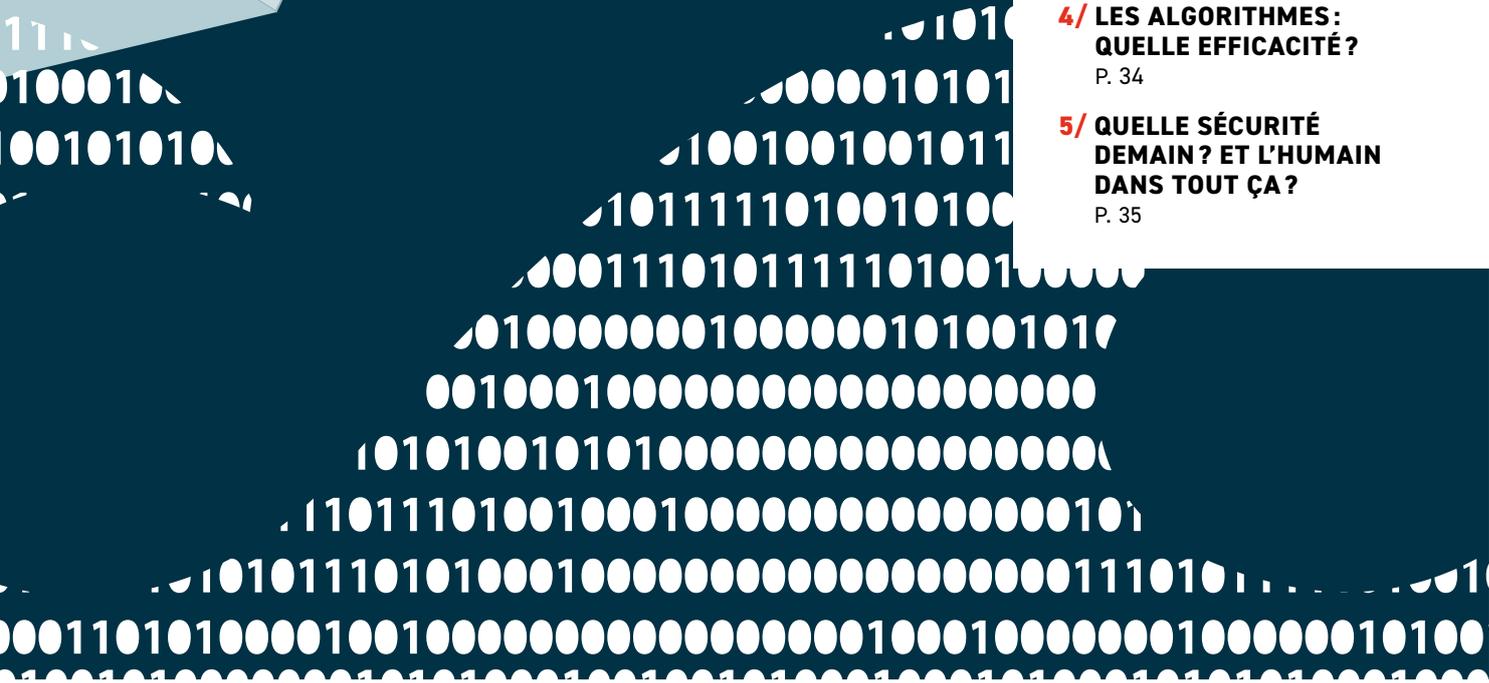
Getty Images





SOMMAIRE /

- 1/ DES ALGORITHMES QUI FONT DÉBAT!**
P. 28
- 2/ ALGORITHMES ET TECHNOSOLUTIONNISME**
P. 30
- 3/ RIEN DE TRÈS RÉVOLUTIONNAIRE...**
P. 32
- 4/ LES ALGORITHMES : QUELLE EFFICACITÉ ?**
P. 34
- 5/ QUELLE SÉCURITÉ DEMAIN ? ET L'HUMAIN DANS TOUT ÇA ?**
P. 35





Getty Images

1/ DES ALGORITHMES QUI FONT DÉBAT!

Le recours aux algorithmes, même encadré et régulé par la loi, suscite certaines craintes. Pas toujours infondées. D'autant plus que le débat est pollué par un flou quant aux possibilités réelles de ces outils. Ils n'ont pas encore le droit de tout faire!

Le monde de la sécurité et ses acteurs, publics ou privés, sont particulièrement concernés par le développement des usages possibles des algorithmes. Recourir à ces nouveaux «outils» ne va pas sans susciter des questions. Un exemple récent: les réactions à l'usage des «caméras augmentées» lors de la dernière Coupe du monde de rugby et à l'occasion des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Or, le décret du 28 août 2023 donne une liste des «événements prédéterminés» qui pourront faire l'objet d'un traitement algorithmique: la présence d'objets abandonnés; la présence ou utilisation d'armes, parmi celles mentionnées à l'article R.311-2 du Code de la sécurité intérieure; le non-respect par une personne ou un véhicule, du sens de circulation commun; le franchissement ou la présence d'une personne ou d'un

véhicule dans une zone interdite ou sensible; la présence d'une personne au sol à la suite d'une chute; les mouvements de foule; la densité trop importante de personnes; les départs de feux. En outre, le décret stipule que «seuls les traitements algorithmiques développés par ou pour le compte de l'État ou bénéficiant d'une attestation de conformité délivrée par le ministre de l'Intérieur» pourront être mis en œuvre.

Comme nous le confiait Dominique Legrand, président de l'AN2V, «ce texte va dans le bon sens. Il définit des applications précises, utiles, maîtrisées et pour lesquelles il n'est pas nécessaire de recourir à la biométrie. C'est une première étape qui va permettre d'expérimenter ces solutions lors des prochains JO de Paris. Si ces expérimentations sont concluantes, c'est-à-dire utiles aux forces de sécurité et démontrent qu'elles ne sont pas attentatoires aux libertés publiques et individuelles, il n'y aura pas de raison de revenir en arrière...»

DES AVANTAGES ET DES QUESTIONS

La plupart des acteurs de la sécurité reconnaissent l'utilité des algorithmes. À l'instar de Chems Akrouf, directeur de la sécurité et de la prévention de la Ville d'Argenteuil: «Dans un monde



PAROLE D'EXPERT



**JÉRÉMIE CARON,
DIRIGEANT
DE M2M FACTORY**

« L'IA est souvent mal comprise. »

Les débats sur l'utilisation des algorithmes découlent en partie d'une méconnaissance générale. La confusion entre concepts comme le « deep learning » et le « machine learning » en est un exemple. Le « deep learning » permet à l'IA d'apprendre de son environnement et de ses erreurs, tandis que le « machine learning » repose sur l'apprentissage de données préalablement labellisées par l'humain. La controverse autour de Briefcam illustre cette incompréhension. Des critiques ont été formulées contre le ministère de l'Intérieur français pour son usage présumé de la reconnaissance faciale pour une collecte massive de données via Briefcam. En réalité, le ministère utilise ce logiciel pour analyser rétrospectivement des données vidéo existantes, sans connexion en temps réel. L'IA est souvent mal comprise, notamment l'« IA prédictive », qui se limite généralement à l'analyse statistique des données. Cette perception erronée est due en partie à la survente de ses capacités par certains acteurs. Il est crucial de clarifier la réglementation actuelle pour rassurer le public. L'utilisation d'IA discriminatoire est strictement interdite, avec des réglementations assurant son développement éthique et responsable. Dans notre suite logicielle VXCore, nous avons adopté une approche mesurée de l'IA, limitant son usage à des tâches spécifiques comme la classification de véhicules, bagages, humains et animaux, pour maintenir la simplicité et l'efficacité du logiciel, tout en respectant les normes éthiques et réglementaires. Nous évitons l'utilisation de données personnelles, renforçant ainsi la confiance des utilisateurs et la conformité avec les lois sur la protection des données personnelles.

où la technologie évolue à un rythme effréné, les algorithmes jouent un rôle crucial dans le renforcement de la sécurité des entreprises et des collectivités locales.» Il ajoute: «Grâce à leur capacité à traiter et à analyser de grandes quantités de données, ils offrent une multitude d'avantages pour la sûreté des entreprises et des collectivités. Ils permettent une surveillance et une analyse en temps réel, rendant les systèmes de sécurité plus réactifs et efficaces. Par exemple, dans la vidéosurveillance, ils peuvent identifier automatiquement des comportements suspects ou des anomalies, déclenchant des alertes immédiates.» Cela dit, on ne peut nier le fait que les algorithmes, comme ceux utilisés dans la vidéosurveillance, impliquent de se poser certaines questions. Comme le reconnaît Jérémie Caron, dirigeant de M2M Factory: «Si d'un côté, les algorithmes permettent par exemple de détecter certains comportements, ils n'en posent pas moins des questions sur les données collectées et ce qu'on fait des dites données.» Utiliser les algorithmes dans la sécurité est-il pertinent? Oui, mais en se posant certaines questions: une fois ces algorithmes adoptés, pourra-t-on revenir en arrière quant à leur usage? Constituent-ils une menace pour les libertés publiques et individuelles? Les algorithmes sont-ils neutres? ■

**POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE PROFESSION
ET RESTER INFORMÉ,
RECEVEZ GRATUITEMENT
LA E-NEWSLETTER
BIMENSUELLE DE PSM**

- ➔ Nouveaux marchés
- ➔ Actu business
- ➔ Infos people
- ➔ Nouveaux produits
- ➔ Agenda
- ...

Pour recevoir tous les 15 jours la e-newsletter de PSM, inscrivez-vous d'un simple clic sur protectionsecurite-magazine.fr

psm • e-NEWSLETTER
PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE Les solutions pour les professionnels de la Sûreté - Sécurité
LETTRE BIMENSUELLE - N°115 - 30/11/2017 pour vous Vincent LEVER

actus
Le contrôle d'accès simplifié par Paxton
Marché mondial de la sécurité
Accélération des dépenses
A l'occasion du dernier salon Malipol qui s'est tenu à Paris Villepinte du 21 au 24 novembre dernier, notre confrère En Toute Sécurité a publié des

2 / ALGORITHMES ET TECHNOSOLUTIONNISME

Croire que les algorithmes sont une panacée en matière de sécurité est un leurre. Comme toujours, la technologie ne peut pas tout et peut même induire certains effets pervers...

« **L'**IA et ses algorithmes suscitent des inquiétudes, notamment quand ils sont supposés utiliser des données personnelles, voire biométriques, souligne Yamina Bouadi, doctorante qui travaille sur le droit à la protection des données personnelles face à l'utilisation de l'intelligence artificielle. *Le traitement des données biométriques à des fins de reconnaissance faciale en matière de maintien de l'ordre public est actuellement interdit en France, le Conseil d'État l'a d'ailleurs rappelé récemment dans son ordonnance du 21 décembre 2023, lorsqu'il fut saisi dans l'affaire Briefcam. La loi encadrant l'organisation des JO 2024, du 19 mai 2023, exclut d'ailleurs – par l'article 2 de son décret d'application du 28 août 2023 – tout système d'identification biométrique, dont fait partie la reconnaissance faciale.* » Avant d'ajouter : « *Des expérimentations ont cependant eu lieu précédemment, comme lors du carnaval de Nice en 2019. À ce titre, si l'efficacité de la reconnaissance faciale en matière de sécurité publique est vérifiée, nous pouvons légitimement nous demander si dans un avenir plus ou moins proche, le législateur français envisagerait de nouvelles formes de restrictions de droits sur le fondement du maintien de l'ordre public, en autorisation de la reconnaissance faciale. Cela sous conditions strictes, comme l'envisage l'accord du 2 février dernier des comités sur le projet de règlement européen sur l'IA, qui interdit l'utilisation de système d'identification biométrique (RBI) par principe, sauf dans des situations strictement énumérées et limitées dans le temps et l'espace pour, par exemple, rechercher une personne disparue ou prévenir un attentat.* »

DERRIÈRE LE CODE, IL Y A UN PROGRAMMEUR...

On peut donc, à juste titre, se poser des questions relatives aux libertés publiques à propos des algorithmes et de l'IA. Il ne faut pas oublier que lesdits algorithmes sont avant tout des outils conçus par des humains et peuvent donc, comme leurs programmeurs, être sujets à des biais cognitifs. « *Des expériences réalisées aux États-Unis, en Israël l'ont démontré : les algorithmes sont pollués par des biais cognitifs qui induisent une réelle orientation dans la détection de tel ou tel type de personnes, confirme Nicolas Le Saux, président d'Atao Consulting. C'est là tout le problème des algorithmes : la transposition dans les codes des biais des programmeurs. Certes, les algorithmes permettent de scanner plus rapidement des données pour éventuellement identifier des risques. Mais que sait-on du profil de ceux qui les ont programmés ? Il est étonnant que les utilisateurs des algorithmes, dont les forces de sécurité, ne se posent jamais cette question...* »



PAROLE D'EXPERT



**CHEMS AKROUF,
DIRECTEUR
DE LA SÉCURITÉ ET
DE LA PRÉVENTION
DE LA VILLE D'ARGENTEUIL**

« Détecer des signaux faibles. »

Pour les directions sûreté et les services de sécurité, les algorithmes permettent de détecter des signaux faibles ou des comportements anormaux qui pourraient indiquer une menace potentielle. En outre, l'analyse prédictive basée sur des algorithmes peut anticiper des failles de sécurité, permettant aux entreprises de prendre des mesures préventives plutôt que réactives. Outre la vidéosurveillance, les algorithmes trouvent leur utilité dans divers autres domaines, tels que la gestion des accès, la surveillance des réseaux informatiques, et l'analyse des communications pour détecter des fuites d'informations ou des tentatives d'intrusion.



**YAMINA BOUADI,
DOCTORANTE
SUR LE DROIT
À LA VIE PRIVÉE FACE
À L'UTILISATION DE L'IA**

« Il faut clarifier certains concepts. »

À l'article 4 (14) du RGPD, les données biométriques sont celles « relatives aux caractéristiques physiques, physiologiques ou comportementales d'une personne physique, qui permettent ou confirment son identification unique, telles que des images faciales ou des données dactyloscopiques ». Or, parmi les événements prédéterminés par l'article 3 du décret d'application de la loi JO, figure le fait pour une personne de tomber au sol, ou de ne pas respecter le sens commun de circulation. Comment ces événements peuvent-ils être détectés par les caméras augmentées si les données biométriques comportementales ne peuvent être traitées ? La réponse à cette question se trouve dans le sens que l'on attribue au concept de « comportement » qui mériterait d'être clarifié.

Par ailleurs, le recours aux algorithmes, même s'il peut être fondé, légitime, pertinent..., peut avoir, selon Nicolas Le Saux, des effets pervers: « C'est très bien d'avoir des algorithmes qui permettent de faire telle ou telle chose, mais ils sont souvent une excuse pour une certaine démesure. On croit que la technologie pourra tout et très efficacement. Par exemple, on imagine qu'on aura la possibilité de traiter des flux de personnes très importants grâce aux algorithmes. Pour parfois être contraint de revoir ses ambitions à la baisse. L'annonce de la réduction du nombre de personnes pouvant assister à la cérémonie d'ouverture des JO de Paris est assez parlante, en ce sens... N'a-t-on pas été leurré par les capacités supposées de l'IA et des algorithmes... »

Yamina Bouadi ajoute: « Il est primordial de ne pas tomber dans le "technosolutionnisme" de l'intelligence artificielle – terme emprunté à Evgeny Morozov. L'IA ne peut pas régler toutes les questions de sécurité. Au contraire, cet état d'esprit empêche d'une part de s'assurer que ces outils sont réellement pertinents et utiles aux autorités et d'autre part, légitimise à tort de nouvelles formes d'atteintes à nos droits et libertés fondamentaux. » ■



Getty Images

BIOMÉTRIE INTERDITE!

En France, il est interdit d'identifier un individu selon des critères dits biométriques ou spécifiques propres à son identité physique.

Votre vision de la sécurité, ça nous regarde de près.



© www.lafreuteillon.fr / Fotolia - Maksim Smejlov

Ils nous font déjà confiance : Air Liquide, Banque de France, France Télévision, Futuroscope, Inserm, LVMH, Onet, Orano, Renault, Solvay...



VisiMAX® Industrie/tertiaire, suite logicielle de vidéoprotection

- Solution ouverte sans limitation
- Cartographie et Système d'Information Géographique
- Interfaces : accès, intrusion, interphonie, GTC
- Gestion objets connectés et boutons d'alertes
- Main courante intégrée
- Protection des données / cybersécurité
- Fonctions d'analyse d'images (IA)
- Application Android® pour gestion 4G
- Conformité RGPD (Dossier de Sauvegarde Numérique)
- Hotline pro basée en France

CASD - ZAACTIPOLE - 296, rue de la Béalière - 38113 Veurey-Voroize - FRANCE



Solutions de vidéoprotection

Tél. : 04 76 72 80 59

www.casd.fr





2 QUESTIONS À...



NICOLAS LE SAUX,
PRÉSIDENT
D'ATAO CONSULTING

On parle de plus en plus de l'apport des algorithmes en matière de sécurité. Parfois avec inquiétude chez certains. Ces craintes sont-elles justifiées?

Les caméras « augmentées » déployées sur la voie publique ne sont pas exemptes de failles en matière de cybersécurité. Que se passerait-il si un hacker « militaire » parvenait à pénétrer le système et ses algorithmes ? Serait-il possible qu'il paralyse totalement un événement ? Qu'il y sème la confusion en paralysant le système en lui faisant remonter trop d'alertes ? Par ailleurs, les algorithmes posent des questions d'ordre juridique quant au contrôle et à l'utilisation de ce type d'outil...

Quelles sont ces questions d'ordre juridique ? L'État a-t-il tout de même clairement encadré les usages des algorithmes...

Un exemple. Lors des JO de Paris, on nous annonce que les données captées seront « oubliées », qu'elles ne seront donc pas conservées... Mais ces logiciels sont basés sur les algorithmes apprenants. J'ai du mal à croire que les éditeurs de logiciels renoncent à la possibilité que leurs solutions apprennent au cours de l'événement. Acceptant de ce fait que leur algorithme n'apprenne pas et ne s'améliore pas à l'occasion, somme toute, d'un test grandeur nature, dans le cadre d'un événement unique, ne se déroulant que tous les quatre ans... On a pu constater par le passé que certains éditeurs de logiciels faisaient des concessions sur le prix avec, en contrepartie, la conservation des données... Je ne vois aucune raison pour que cela ne soit pas le cas alors que ce modèle économique fonctionne. Les fournisseurs pouvant ensuite faire de l'utilisation de leur solution lors des JO un argument commercial : « Mon outil a été utilisé pour faire ça et a appris... ». Qui peut y croire ?

3/ RIEN DE TRÈS RÉVOLUTIONNAIRE...

À l'heure actuelle, les usages possibles des algorithmes dans la sécurité sont assez basiques. Il n'en demeure pas moins vrai qu'ils doivent se faire en ayant conscience des risques qu'ils peuvent induire. Notamment en matière de cybersécurité.

“ Utilisons les algorithmes de manière équilibrée. En complément des compétences humaines. ”

CHEMS AKROUF, DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION DE LA VILLE D'ARGENTEUIL

« **I**l est crucial de définir une doctrine d'emploi des algorithmes, comme le souligne Jérémie Caron, notamment pour les événements majeurs tels que la Coupe du monde de rugby et les JO. Le terme « caméra augmentée » ne renvoie pas forcément à des technologies complexes comme la reconnaissance faciale ou l'analyse comportementale avancée, mais souvent à des algorithmes d'IA standard pour des tâches basiques telles que la détection d'objets abandonnés, la distinction entre humains, véhicules et animaux. Ces usages ne représentent pas une révolution technologique mais une amélioration des fonctions existantes. » Auparavant, la détection de franchissement de zone, de personnes ou de dépôts de feu était gérée par des techniques d'analyse d'image traditionnelles. L'arrivée de l'IA a apporté une valeur ajoutée, notamment dans la reconnaissance de formes, offrant une classification plus précise et réduisant les fausses alarmes. Jérémie Caron ajoute : « Bien que ces progrès soient significatifs, ils ne sont pas révolutionnaires, mais représentent une évolution naturelle des systèmes de sécurité. L'impact des algorithmes change la façon dont les opérateurs de vidéosurveillance travaillent, permettant une concentration sur les images de caméras signalant des incidents ou des anomalies. Il faut insister sur la pertinence et la fiabilité des informations présentées aux opérateurs, leur permettant d'agir efficacement. » Une formation adéquate des opérateurs vidéo est essentielle pour exploiter au mieux ces technologies. Ils doivent savoir interpréter correctement les

situations et distinguer les fausses alertes des informations pertinentes. Des études ont révélé que les opérateurs éprouvent des difficultés à identifier les incidents après une surveillance continue, manquant jusqu'à 45 % des activités après douze minutes, et jusqu'à 95 % après vingt-deux minutes. Cette nécessité de formation souligne l'importance de la capacité des opérateurs à interagir efficacement avec les systèmes de surveillance modernes.

PRÉVENTION DES ATTAQUES CYBER

S'il est un domaine où les algorithmes et l'IA constituent une réelle avancée, c'est celui de la cybersécurité. Grâce, entre autres, à l'analyse prédictive. « Dans le domaine de la cybersécurité, les algorithmes jouent un rôle crucial en analysant les modèles de trafic de données au sein des réseaux d'une entreprise. En utilisant des techniques d'apprentissage automatique, ces algorithmes peuvent apprendre à détecter des schémas de trafic qui dévient de la norme, indiquant potentiellement une cyberattaque en cours, comme un ransomware ou une tentative d'intrusion. Ces systèmes peuvent également utiliser des données historiques pour prédire et identifier les vulnérabilités potentielles dans le réseau avant qu'elles ne soient exploitées. Ainsi, ils permettent aux entreprises de prendre des mesures proactives pour renforcer leurs défenses, réduisant ainsi le risque de violations de données coûteuses et perturbatrices », explique Chems Akrouf. Ces exemples illustrent comment les algorithmes peuvent augmenter considérablement l'efficacité et la réactivité des systèmes de sécurité, tout en soulignant l'importance de leur utilisation judicieuse pour compléter et non remplacer le jugement humain dans la gestion de la sécurité. « En résumé, les algorithmes offrent des possibilités considérables pour améliorer la sûreté et la sécurité des entreprises et des collectivités locales. Toutefois, il est essentiel de les utiliser de manière équilibrée, en complément des compétences humaines et en prenant conscience de leurs limites et de leurs risques potentiels. L'avenir de la sécurité réside dans une synergie entre l'humain et la technologie, où chaque élément complète et renforce l'autre », conclut Chems Akrouf. ■

95 %

DE L'ACTIVITÉ

Après 22 minutes de surveillance, les opérateurs manquent jusqu'à 95 % de l'activité sur leurs écrans...

11

MILLIARDS

Selon un rapport d'information de l'Assemblée nationale, le marché mondial des caméras « augmentées » a atteint onze milliards de dollars en 2020.



PAROLE D'EXPERT



**VÉRONIQUE BORRÉ,
VICE-PRÉSIDENTE
DE LA RÉGION SUD,
EN CHARGE DE
LA SÉCURITÉ ET
DE LA DÉFENSE**

« Un réel intérêt en matière de sécurité. »

La Région est très favorable aux algorithmes et à l'IA. Ils nous permettent d'être plus efficaces et, bien évidemment, ces technologies doivent pouvoir contribuer à accroître notre sécurité, laquelle est un facteur d'attractivité économique et touristique. Par ailleurs, le président de la Région va rencontrer prochainement le président de la Cnil afin de lui présenter et d'expliquer notre volonté de tenter une expérimentation visant à utiliser les algorithmes pour renforcer la sécurité de nos établissements scolaires et sécuriser les accès aux établissements. Nous souhaitons aussi, dans le cadre du programme européen Prevent et après les Jeux olympiques de Paris, lancer une autre expérimentation, avec des industriels, pour identifier plus facilement et rapidement le propriétaire d'un bagage abandonné dans une gare.

4 / LES ALGORITHMES : QUELLE EFFICACITÉ ?

Pour des usages matures, dans des environnements assez maîtrisés, les algorithmes font preuve d'une certaine efficacité. Pour d'autres usages, taux de détection et fausses alarmes peuvent fortement varier.

Dans certains cas, les algorithmes, testés sur le terrain, ne semblent pas aussi efficaces qu'annoncé. C'est par exemple ce qu'a constaté la SNCF qui a testé, depuis 2017, de nombreux algorithmes de vidéosurveillance. Pour finalement se rendre compte que les résultats de ces tests étaient presque insuffisants et que les taux de détection étaient presque nuls avec « *des dizaines de fausses alarmes* ». Dans le cadre de ses tests, la SNCF a travaillé avec des solutions de différents acteurs du marché Thales, Atos, Aquilae, XXII, Anyvision, Briefcam. Concrètement, les tests avaient pour objectif : de juger de l'efficacité des solutions pour suivre en temps réel un individu sur l'ensemble du réseau, selon différentes caractéristiques,

dont les vêtements ; de remonter une alerte dans le cas où une personne emprunterait à contresens un accès ou franchirait une zone interdite, l'entrée à contresens d'un individu ; de détecter une personne au sol ; le port d'une arme. Les résultats ont fortement varié selon l'objectif défini par la SNCF. Par exemple, pour l'entrée à contresens ou le franchissement d'une zone, certaines solutions testées se sont révélées efficaces, avec des taux de détection élevés et peu de fausses alarmes. En ce qui concerne la détection d'une personne à terre, les tests n'ont pas été concluants. Avec de nombreuses fausses alarmes et des taux de détection quasi nuls. Idem pour la détection du port d'arme.

Cela confirme que les algorithmes sont efficaces pour des usages et technologies plutôt matures comme le comptage d'un flux de spectateurs ou le repérage d'un individu dans une zone interdite. Pour le reste – détection de personnes au sol, objets abandonnés, mouvements de foule, port d'une arme, les choses sont plus complexes.

DÉCALAGE DE DONNÉES

Pour expliquer les problèmes rencontrés par certaines solutions, il ne faut pas chercher du côté de la robustesse des modèles IA utilisés, mais du côté des données qui ont servi à « entraîner » les réseaux de neurones. On serait, dans ce cas, face à un « décalage de données », constat courant dans le monde de la vision par ordinateur et qui survient quand la distribution conjointe des entrées et des sorties diffère entre les étapes d'apprentissage et de test. Comme le soulignait le professeur François Terrier, directeur du programme Intelligence artificielle de l'Institut CEA List, lors de son audition par la mission parlementaire d'information sur les enjeux de l'utilisation d'images de sécurité dans le domaine public dans une finalité de lutte contre l'insécurité, « *si la réalité dépasse la base de données, l'algorithme sera hors scope [champ] de manière systématique* ».

On ne doit pas se focaliser sur les possibles usages des algorithmes dans la sécurité. D'autres applications sont possibles et peuvent paraître tout aussi inquiétantes. « *En préalable, on doit se poser la question de la confiance qu'on accorde à ces systèmes, souligne Jérémie Caron. Et ne pas en attendre plus. Par ailleurs, si les algorithmes sont utiles pour certaines applications de sécurité – recherche a posteriori, détection périmétrique... – il ne faut pas se leurrer, l'IA dans la vidéosurveillance représente 1 % des solutions déployées dans le monde. Dans d'autres secteurs, elle est bien plus répandue et semble susciter moins de débats. À l'instar de son utilisation à des fins de marketing et d'analyses des comportements des consommateurs. Sans parler des réseaux sociaux. Et c'est bien plus inquiétant...* » ■



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



**MARC DECOMBAS,
PDG DE KOOPING**

« Le recours aux algorithmes doit être strictement encadré. »

Kooping est spécialisée dans la transformation des flux vidéo en données métiers. Nous installons chez nos clients une box qui récupère les flux des caméras vidéo existantes, sécurise la transmission des données et opère un prétraitement d'anonymisation des données. En clair, la box floute les images. Seule l'IA est alors capable de les lire. On ne doit pas se focaliser sur la problématique « biométrie » des algorithmes. On ne peut faire ce que l'on veut avec l'IA et ce sont les usages qui définiront ce que l'on veut. Il faut dédramatiser le débat et expliquer à tout le monde que l'IA ne rime pas nécessairement avec biométrie. Et qu'il existe aujourd'hui des applications de l'IA non intrusives et qui permettront d'accroître la sécurité de tous. Le recours aux algorithmes doit être très strictement encadré et réservé à des cas de force majeure.



PAROLE D'EXPERT



**ARIANE TRUFFERT,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'AN2V**

“189 usages possibles des algorithmes.”

L'AN2V travaille depuis longtemps sur les usages possibles des algorithmes. Nos travaux ont permis d'en identifier 189*! Il ne faut pas se leurrer quant aux usages possibles d'algorithmes. Ils ne constituent que «l'industrialisation» du regard basique de l'opérateur. En cela, ils présentent un réel apport pour leur fournir avant, pendant et après, des informations utiles. En effet, on sait que les opérateurs, dans les CSU et autres PC de sécurité, soumis à de nombreux flux d'images ne voient finalement pas grand-chose. C'est l'intérêt des algorithmes: mettre à disposition des agents des séquences pertinentes qu'ils pourront interpréter.

* <https://an2v-surete.org/index.php/s/5CH7gCyydNo5MZB>



**FABRICE LOLLIA,
DIRECTEUR SÛRETÉ, DOCTEUR
EN SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION**

“Gare au technosolutionnisme!”

L'IA et les algorithmes permettent aux directions sûreté de jouir d'une expertise plus approfondie pour la protection de leur entreprise. S'il faut être conscients des risques éthiques qu'ils induisent, on ne doit pas non plus tomber dans le «technosolutionnisme», c'est-à-dire croire que la technologie, en l'occurrence l'IA, peut tout, est une panacée. On doit s'en servir dans une perspective de complémentarité avec les moyens humains. L'expertise, la prise de décision, la capacité à interpréter et engager des actions doivent demeurer du ressort des forces de sécurité, publiques ou privées.

5 / QUELLE SÉCURITÉ DEMAIN ? ET L'HUMAIN DANS TOUT ÇA ?

C'est peut-être dans le monde de la sécurité privée que le recours aux algorithmes pourrait avoir le plus fort impact. En remplaçant, pour des raisons de coûts, et sur de nombreux sites, les agents de sécurité déployés.

Nous l'avons déjà évoqué, l'IA et les algorithmes ont fortement modifié le travail des opérateurs dans le CSU et le PC de sécurité. Cela dit, on peut se demander si, dans un avenir proche, il y aura encore de la place pour les agents de sécurité privée. «*Il serait déjà possible, dans certains grands sièges sociaux, de gérer les accès des collaborateurs et des visiteurs en recourant à l'IA et à ses algorithmes, reconnaît Nicolas Le Saux. Il est tout à fait possible de mettre en place un système capable de reconnaître les personnes pouvant accéder au site, et de configurer automatiquement les accès des collaborateurs par rapport à leur profil. On pourrait aussi imaginer des logiciels capables de détecter une situation de stress chez un collaborateur, une*

éventuelle menace, et lui refuser l'accès. Tout cela peut fonctionner, sous certaines conditions évidemment: autorisation accordée par les personnes concernées pour que leurs données soient stockées, installation de caméras permettant de détecter de manière assez précoce les individus... Les limites et les contraintes sont réelles, mais il n'est pas interdit de penser que cela pourra se faire à terme. Si cela arrive, on supprimera largement un tiers des activités de la sécurité privée.»

L'exemple décrit par le président d'Atao Consulting n'est pas encore, loin de là, d'actualité. Pour des raisons réglementaires et de coûts. Mais il n'est pas totalement impossible. Également pour des raisons de coûts.

Les Gafam, par exemple, dépensent entre un et deux millions d'euros par an pour sécuriser les accès à leur siège. On peut raisonnablement penser que, si un jour, les systèmes décrits par Nicolas Le Saux sont disponibles à ce prix, une importante part du marché de la sécurité privée disparaîtra. «*Certaines contraintes imposées à la sécurité privée font que l'on s'oriente vers de tels modèles technologiques,* souligne Nicolas Le Saux.





Prenons l'exemple de la loi sécurité globale de 2021. Elle impose aujourd'hui d'être titulaire d'un titre de séjour d'au moins cinq ans pour pouvoir exercer une activité dans la sécurité privée. Alors qu'auparavant, la sécurité privée comptait dans ses rangs jusqu'à 60 % de ses effectifs venant de pays extra-européens. Contrainte réglementaire qui crée, évidemment, des problèmes de recrutement.

ON NE REVIENDRA PAS EN ARRIÈRE...

Cette contrainte induit donc de réelles difficultés pour recruter des agents. Comment répondre à ce problème de déficit en personnel ? En ayant recours à la technologie. » Avant de conclure: « Le coût de la sécurité privée est tel pour les donneurs d'ordres, et ce bien que les agents soient mal payés, que les donneurs d'ordres vont très vite se poser la question de remplacer les agents par des solutions techniques. Tout comme les prestataires qui ont tant de mal à recruter. Il y a fort à parier que dans un avenir plus ou moins proche, les algorithmes feront, dans la sécurité privée, ce que font aujourd'hui les agents sur le terrain. Il ne faut pas se bercer d'illusions. Les huit usages autorisés dans le cadre de la Coupe du monde de rugby et des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Paris ne constituent que le début du déploiement des algorithmes dans la sécurité. Et on n'a jamais vu, dans l'histoire des techniques, des retours en arrière. Ces usages seront pérennisés, bien au-delà de la sécurité des grands événements... » ■

EN SAVOIR PLUS



LE RAPPORT GOSSELIN/LATOMBE

Ce rapport revient sur les enjeux de l'utilisation d'images de sécurité dans le domaine public dans une finalité de lutte contre l'insécurité.

À SCANNER

POUR CONSULTER LE RAPPORT



2 QUESTIONS À...



Radio France - C. Abramowitz

LOÏC POUCEL, DÉLÉGUÉ À L'ACCUEIL ET À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS, RADIO FRANCE

En quoi les algorithmes constituent-ils un apport dans la sécurité ?

Lors de mon passage à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) et à titre personnel, j'ai eu l'occasion de me pencher sur le sujet de la reconnaissance faciale, de l'IA, des algorithmes. Ces outils sont des atouts considérables en matière de sécurité. L'IA permet de faire de la veille des réseaux sociaux (en source ouverte) pour analyser le « bruit » informationnel autour d'une entreprise et identifier d'éventuelles menaces. Évidemment l'IA permet de détecter certaines anomalies et incidents : mouvements de foule, port d'arme, véhicule suspect. Et ainsi, si nécessaire de redéployer sur le terrain, les effectifs humains pour faciliter leur intervention. Mais il faut être vigilant et ne pas croire que la technologie peut tout. En la matière, tout est affaire d'équilibre : la technologie ne sera rien s'il n'y a pas suffisamment d'effectifs capables de traiter l'information et d'agir en conséquence.

L'IA et les algorithmes sont-ils une menace pour les libertés publiques et individuelles ?

La directive européenne IA Act a tout récemment défini un cadre réglementaire précis et posé comme principe que la surveillance permanente de la population est interdite. Cela dit, on pourrait envisager pour les sites les plus exposés, en cas de menaces particulièrement élevées et après un accord du ministère de la Justice se servir de l'IA pour identifier des personnes dangereuses comme des terroristes ou recherchées par la justice. Comme à la gare d'Atocha, à Madrid. L'IA permet de remonter de l'information très vite, de prévenir ou de gagner du temps pendant un événement, une crise, lors de la prise de décision mais aussi après. Il sera difficile de se passer de ces outils. Encore faut-il un cadre réglementaire exhaustif.

Pour vous, Horoquartz se réinvente.

Innovation de nos
solutions et services



Vision de
nos métiers



Expérience
utilisateurs

Satisfaction
Clients



CONTRÔLE
D'ACCÈS



DÉTECTION
INTRUSION



VIDÉO
SURVEILLANCE

HOROQUARTZ

A COMPANY OF THE  AMANO GROUP

Pourquoi innover ?

Pour répondre aux enjeux des entreprises en matière de protection des personnes et des biens, Horoquartz innove en proposant des solutions sécurisées, intégrées aux nouvelles technologies pour anticiper les risques de demain et améliorant l'efficacité des organisations.

www.horoquartz-security.com

VIDÉOSURVEILLANCE /



Les systèmes nomades ou mobiles sont très utilisés, à l'instar de la solution de Kooi, pour la protection des chantiers.

Getty Images

SOLUTIONS MOBILES OU NOMADES

ELLES ONT LE VENT EN POUPE!

Les domaines d'application des moyens mobiles de vidéosurveillance sont nombreux. Mais au-delà de simplement filmer, leurs détecteurs embarqués permettent de détecter des intrus, des hausses de températures, des points chauds, etc.

Le segment des moyens mobiles ou nomades de vidéosurveillance est en pleine expansion et suscite l'appétit de nombreux acteurs: Alvisys, BauWatch, Epsi, Hikvision, IP-Mirador, Kooi, VDSYS... pour ne citer que ceux-là. La raison en est simple, comme le reconnaît Christophe Segall, président du Français IP-Mirador: «*Les moyens de vidéosurveillance mobiles ou nomades répondent aujourd'hui à de réels besoins et constituent une réponse tout à fait efficace à des problématiques multiples. Aujourd'hui, ces solutions peuvent assurer bien plus que de la simple surveillance via des caméras. Et peuvent faire la détection d'intrusion, de la thermographie, de la détection de hausse de température, etc.*»

Autre explication de ce succès: malgré certaines contraintes à prendre en considération, les solutions nomades ou mobiles sont déployables facilement et rapidement, pour de nombreux usages et dans des sites variés. À titre d'exemple: sécuriser les extérieurs (chantier de construction, terrain en friche, parking, lieu de stockage, exploitation...), et/ou les espaces intérieurs (hangar, site industriel, bureau...). On peut aussi les déployer lors d'événements recevant du public (sportifs, festivals...) afin de sécuriser des espaces habituellement interdits au public. S'il y a peu de différences entre une solution dite nomade ou une mobile – la mobile sera généralement embarquée à bord d'une remorque qui pourra être déplacée au gré de l'évolution du site, tandis que la nomade sera installée sur un mât ou un candélabre, ces solutions répondent à de nombreux besoins et peuvent embarquer un grand nombre de détecteurs. Couramment, on associera des détecteurs de mouvement et de la vidéo. L'ensemble peut être complété avec des radars, des dopplers, des scanners, des lidars, de la détection sonore... ●●●

UFO KOOI

DES TECHNOLOGIES DE DÉTECTION IDOINES

Les solutions Kooi intègrent différentes technologies de détection: analyse d'image avec IA embarquée, détecteurs bi-volumétriques... Chaque projet fait l'objet d'une étude précise pour déterminer la technologie la plus adaptée au site.





BAUWATCH GREENLIGHT

DÉTECTION RAPIDE PAR IA

Avec quinze ans d'expérience, BauWatch, spécialiste en solutions de sécurité innovantes et écologiques pour chantiers et sites divers, offre une détection rapide par IA dans tout environnement, garantissant une sécurité optimale et personnalisée.



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



SERGE TRÉBOIS,
GÉRANT D'ALVISYS

“Les usages possibles se sont fortement accrus !”

La remorque Alvisys STD met à disposition de sites où la surveillance vidéo est souvent complexe à déployer, voire impossible, une solution mobile de surveillance. Dotée de caméras thermiques Flir ou Hikvision pour de la détection de chaleur ou de points chauds, elle peut transmettre les détections sur un smartphone et surtout aux centres dédiés de télésurveillance du client. Depuis la première version

de la remorque lancée en 2012, et dont certaines sont toujours en fonctionnement, les applications possibles de ce type de solution se sont accrus, car les utilisateurs ont été séduits par la facilité avec laquelle on peut déplacer la remorque d'un point à un autre, et par la fiabilité au long terme. La dernière génération est dotée d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de six mètres.



PAROLE D'EXPERT



ABDEL BENOITHMANE,
PRÉSIDENT FONDATEUR
DE VDSYS

“Très utilisées pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordures.”

Vigicam II l'Hirondelle, grâce à ses algorithmes propriétaires et son IA embarquée, peut faire de la remontée d'alarme pour de la maintenance prédictive en classifiant l'état du système : fonctionnements anormaux des composants actifs [serveur, routeur, switch...], niveau de charge de la batterie, etc. Vigicam II embarque sur un GPU des solutions algorithmiques adaptées à différents cas d'usage et s'intègre à des solutions françaises comme Wintics et Videtics. Les outils comme Vigicam II sont très demandés pour lutter contre la dépose sauvage des ordures. En ce qui concerne Mésange, ses principaux atouts résident dans sa très faible consommation d'énergie [moins de 7 watts pour tout le dispositif] et son autonomie pouvant atteindre dix jours. Nous pouvons aussi fournir ces solutions avec des panneaux solaires.

10

JOURS

La plupart des solutions nomades ou mobiles jouissent d'une autonomie importante. Elle peut atteindre dix jours pour certaines.



VIGICAM VDSYS

UNE HIRONDELLE INTELLIGENTE

Vigicam II l'Hirondelle est développée par VDSYS, en partenariat avec Axis Communication et le Français Cartesiam, éditeur de logiciel, dont la technologie Nano Edge AI Studio qui a permis d'intégrer de la maintenance prédictive dans la Vigicam II. L'intelligence embarquée classe l'état du système, elle détecte les fonctionnements anormaux des composants actifs [serveur, routeur, switch, etc.] et le niveau de charge de la batterie.

...

DES SOLUTIONS AUTONOMES ET SOUPLES

Comme l'explique Abdel Benothmane, président fondateur de VDSSYS: «Pour un coût raisonnable (environ 10 000 euros pour Vigicam II et 3 000 euros pour Mésange), on peut se doter d'un système nomade ou mobile qui pourra être très facilement installé à tel endroit pour une période donnée, par exemple surveiller une zone accueillant des touristes, et redéployé, tout aussi facilement et rapidement, une fois le moment venu, en centre-ville ou dans une autre zone à surveiller. Et pour de nombreux usages: sécurisation de bâtiments en construction, lutte contre le squat, contre les déposes sauvages d'ordures, chantier du BTP, sécurisation d'événements sportifs ou culturels...»

Cela dit, le déploiement de ces outils nécessite la prise en compte de quelques prérequis. Tout d'abord, les réseaux de communications disponibles sur le site et nécessaires à la transmission des données saisies par les caméras ou les détecteurs. «C'est un point très important», souligne Serge Trébois, gérant d'Alvisys. Ainsi, notre remorque Alvisys STD (Système Thermal Détection) est dotée d'un système de communication via le réseau GPRS, avec une carte SIM multi-opérateur (SFR, Bouygues, Orange) et d'une antenne 4G. Nous pouvons aussi la fournir avec une liaison wi-fi pour envoyer les images de la caméra vers le PC ou le bureau de l'exploitant. » Avant d'ajouter: «Par ailleurs, le logiciel Stim-Parc permet d'analyser en temps réel si la remorque rencontre des problèmes quant à son bon fonctionnement et ainsi anticiper les opérations de maintenance de ses caméras ou le risque de mise hors-service du ...»



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



FRÉDÉRIC CHAUMEIL,
DIRECTEUR D'EPSI

« Associer IA et radar pour plus d'efficacité. »

La détection par l'image, intégrée dans notre solution, est un atout pour la lutte contre l'intrusion. L'IA permet d'analyser l'image pour aider l'opérateur, l'exploitant du site dans sa prise de décision. De la levée de doute au déclenchement de tel ou tel scénario. L'IA, associée à d'autres solutions comme les radars, répond à des besoins clairement exprimés par les utilisateurs. Notamment nos donneurs

d'ordres qui travaillent dans l'énergie afin de détecter plus efficacement, de traquer l'intrus et d'effectuer la levée de doute. Pendant longtemps, tous les acteurs de la lutte contre l'intrusion ont tenté de combler les trous dans les systèmes anti-intrusion. L'association du radar et de l'IA est une réelle avancée en matière de lutte contre l'intrusion.



2 QUESTIONS À...



**JEAN-PHILIPPE CHASSOT,
DIRECTEUR COMMERCIAL
CHEZ KOOI FRANCE**

Le marché des solutions mobiles ou nomades intéresse de plus en plus d'acteurs. Qu'est-ce qui vous différencie de vos principaux concurrents ?

Chez Kooi, nous ne nous contentons pas de fournir des solutions mobiles mais bien une prestation de service complète. Nous développons, construisons et proposons à nos clients des solutions UFO embarquant le meilleur des technologies de détection mais aussi l'ensemble des moyens permettant une parfaite continuité de service (back-up, autoprotection, monitoring, télémaintenance). Cela nous permet d'assurer des taux de disponibilité record au-delà des 99 %. Par ailleurs, nos solutions sont reliées à notre propre centre d'alarme, exclusivement dédié à notre parc. Les opérateurs Kooi

connaissent parfaitement les sites de nos clients et font preuve d'une réactivité exceptionnelle. Nous sommes capables de réagir sur alarme en moins de huit secondes, d'analyser la situation et de mettre en œuvre les moyens de téléinterpellation dès les premiers instants d'une intrusion. Dans le respect du cadre légal, nous faisons intervenir des agents de sécurité et prévenons les forces de l'ordre. Accompagnement, fiabilité, expertise, transparence, efficacité... : une solution de sécurité clés en main basée sur une qualité de service inégalée.

Vous êtes très bien implantés sur le marché de la protection des chantiers. Attaquez-vous d'autres types d'applications ?

Nous nous sommes récemment penchés vers le marché de l'événementiel en proposant un service sur mesure. Par exemple, nous avons participé au dispositif de sécurité sur Village Rugby, place de la Concorde, à Paris, lors de la dernière Coupe du monde. Aussi, dans le cadre de notre programme « Be Partner », nous poursuivons notre collaboration avec les « majors » de la sécurité privée.



REMORQUE ALVIS ALVISYS

CAMÉRAS THERMIQUES

La remorque Alvis est dotée de caméras thermiques Flir ou Hikvision pour de la détection de chaleur ou de points chauds et peut transmettre les détections sur un smartphone.

CAME ÖZAK SOLUTIONS POUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES FLUX PIÉTONS

GAMME P.M.R. COULOIRS DE CONTRÔLE D'ACCÈS RAPIDE

TOURNIQUET HAUTÉ SÉCURITÉ PLEINE HAUTEUR **GAMME TRIPODE**

Retrouvez l'offre complète sur www.came.com/fr

... système. La remorque peut être raccordée sur secteur pour son alimentation et tenir dix heures sans courant. Pour accroître son autonomie, nous pouvons la doter de panneaux solaires ou de piles à combustible.»

Abdel Benothame ajoute : « Outre les réseaux de communications disponibles, il faut aussi être très vigilant en ce qui concerne l'autonomie de ces solutions. Ces dernières ont grandement évolué en matière d'autonomie. Qu'il s'agisse de Vigicam II Hironnelle et ses 40 heures d'autonomie (pour répondre à la problématique des coupures de courant la nuit dans les villes), ou de sa petite sœur Mésange, avec une autonomie de dix jours.»
Christophe Segall ajoute : « Réduire la consommation d'énergie est un axe majeur de notre travail de R&D pour réduire notre empreinte carbone de nos tours de vidéosurveillance. Ainsi, la combinaison des technologies embarquées dans la solution Vigisolar (caméra thermique, batterie lithium, panneaux ...»

IDS-MCD402-E HIKVISION

SUPPORT MAGNÉTIQUE

Cette solution se compose d'une caméra fixe de contexte et d'une caméra PTZ de détail avec zoom optique 36X IR 100 m et fonctions LAPI/VPI. Alimenté sur batterie, le système stocke en local sur carte TF. Autres caractéristiques: autonomie > 9 heures, 4 G/wi-fi, base magnétique, installation rapide sur support métallique ou trépied.



IPMIRADOR VIGISOLAR

DEUX CAMÉRAS THERMIQUES

Chez IP-Mirador, la tour de vidéosurveillance Vigisolar est équipée de trois panneaux solaires puissants. Grâce à ce dispositif combiné aux batteries au lithium, elle peut fonctionner toute l'année. Caractéristiques: mât télescopique de 5 m avec une à trois caméras thermiques/optiques, caméras et enregistrement en très haute résolution de 4 MP, détection d'intrusion Vigitracking IA « humain/véhicules », large couverture avec les radars satellites radio (portée 1500 m).



PAROLE D'EXPERT



CHRISTOPHE SEGALL,
PRÉSIDENT
D'IP-MIRADOR

« Nous allons doubler notre flotte cette année. »

IP-Mirador est un concepteur et constructeur français de solutions mobiles de vidéosurveillance. Nous avons été un des pionniers sur ce marché, dès 2005. Les besoins exprimés par nos clients, les majors de la sécurité privée, sont de plus en plus importants. Nous allons ainsi doubler notre flotte durant l'année 2024, avec plus de 400 systèmes en location. Dans notre solution Vigisolar, nous avons intégré de la détection thermique capable de voir jusqu'à 200 m, et la seule qui ne soit pas polluée par la mauvaise luminosité, les conditions climatiques... Nous y associons, outre différents capteurs et détecteurs, une très puissante dissuasion lumineuse grâce à un flash stroboscopique. Ce qui ne serait pas possible avec une caméra visible.



2 QUESTIONS À...



**FRANCK PAYEN, RESPONSABLE
VIDÉOPROTECTION,
DIRECTION PRÉVENTION
ET SÉCURITÉ, VILLE DE PAU**

Vous utilisez depuis plusieurs années des solutions nomades de vidéosurveillance. Pourquoi ?

Dès 2015, nous avons décidé de nous équiper, car nous devons assurer la sécurité de manifestations ponctuelles (festivals, Tour de France et autres événements sportifs, concerts, fêtes foraines, etc.) pour lesquels il n'était pas utile de déployer des solutions fixes. Nous avons donc opté pour des blocs nomades de VDSYS. Depuis, nous avons adapté ces blocs (équipés de caméras Axis Q6000-Q6075) à nos besoins. Par exemple, à l'origine, les policiers municipaux étaient contraints d'aller extraire les données des caméras en pied de mât. Opération longue qui bloquait les équipes. Nous avons

donc choisi, en souscrivant un abonnement assez onéreux à des cartes SIM MtoM spécifiques et illimitées, de remonter H24 les images en 4G vers notre centre de supervision urbaine. Un enregistrement direct dans les caméras nous assure de pouvoir disposer des images en cas de coupure du réseau. Le passage à la 5G nous permettra bientôt de disposer d'un volume de données utilisables supérieur.

Quels sont les atouts de ce type de solutions nomades ? Avez-vous expérimenté d'autres usages ?

Si on prend en compte certaines contraintes comme l'alimentation et leur autonomie, c'est très simple et rapide à déployer. On peut installer très vite une ou des caméras en cas d'événements imprévus. Par ailleurs, cela nous permet d'étudier la pertinence d'un déploiement de moyens fixes de vidéoprotection en amont d'un projet. Nous les utilisons également pour lutter contre la dépose sauvage d'ordures, tout en veillant, évidemment, à les déployer dans les périmètres de vidéoprotection déclarés en préfecture.

Votre spécialiste de la vidéosurveillance temporaire et mobile

247kooi.fr

Soyez Rassuré

CNAPS N° AUT-056-2121-06-28-20220699866 | L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

KOOI

02 56 54 13 54

contactfrance@247kooi.com

... solaires, équipements à faible consommation, gestion d'énergie) permet de diminuer de manière drastique l'empreinte carbone de notre tour de vidéosurveillance et sa consommation d'énergie (divisée par deux). D'ailleurs, les évaluations faites avec l'outil Eval Carbon Process démontrent que Vigisolar émet en kg de CO₂ par m² de surface surveillée, 40 fois moins qu'une solution vidéo optique alimentée en énergie 230 volts sur le réseau. Nous avons aussi diminué le poids de notre solution de près de 60 % permettant ainsi d'embarquer deux machines dans un petit camion de transport (430 kg au lieu de 750). » ■



PAROLE D'EXPERT



NICOLAS MOULY,
DIRECTEUR MARKETING
BAUWATCH FRANCE

“Des solutions facilement déplaçables.”

Même sans possibilité d'alimentation électrique sur le site de construction, la surveillance BauWatch se met en place facilement grâce à la tour autonome Solar, elle-même recyclable, qui permet une surveillance vidéo 100 % alimentée par l'énergie solaire. Des solutions fonctionnant avec ou sans raccordement électrique, sans compromis sur la performance. Équipées de caméras intelligentes, les tours de vidéosurveillance BauWatch alertent proactivement les centrales d'alarmes et permettent une intervention dissuasive en direct des téléopérateurs. Par ailleurs, BauWatch propose la livraison, l'installation, la maintenance sur l'intégralité du territoire national en 48 heures.



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



NICOLAS HESS,
KEY ACCOUNT MANAGER
CHEZ HIKVISION FRANCE

“Autonomie et facilité d'installation.”

Chez Hikvision, nous proposons deux types de solutions. Une associée à des panneaux solaires pour un déploiement rapide, sans avoir à tirer de câbles, pour assurer son alimentation en énergie. Cet outil est très apprécié pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordures et de déchets. Nous avons aussi conçu une caméra qui s'installe très rapidement

sur un candélabre grâce à un socle magnétique. Dotée d'une caméra PTZ, cette solution fonctionne sur batteries qui se rechargent dans la journée via l'énergie du candélabre. Cela permet de s'assurer qu'elle pourra fonctionner la nuit, lorsque l'éclairage public est coupé. On peut aussi y associer un panneau solaire. Ce système jouit d'une autonomie de douze jours.



SENTINIS EPSI

COÛTS RÉDUITS

Entièrement packagé, Sentinis permet d'optimiser les installations des systèmes de surveillance et de minimiser les coûts d'installation et de maintenance. Sentinis est utilisé comme unique support à tous les radars de la gamme PSR, ainsi que des systèmes tiers, tels que des caméras ou des haut-parleurs.

Toute l'offre vidéosurveillance sur la Marketplace de PSM: e-protectionsecurite-magazine.fr



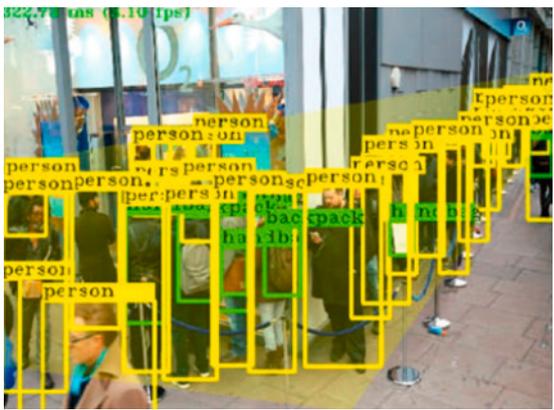
À SCANNER

RETROUVEZ TOUTE L'OFFRE SUR LA MARKETPLACE DE PSM!

DIGIFORT ANALYTICS DEEP LEARNING - AI - IPXANALYTICS

MARCHÉ Professionnel Grand public

La révolution de l'intelligence artificielle a commencé! Digifort IPXAnalytics est un logiciel qui utilise l'IA pour apprendre et détecter des événements dans les caméras de surveillance. L'intelligence artificielle est basée sur les réseaux neuronaux artificiels, qui sont des algorithmes qui tentent d'imiter le comportement du cerveau humain. Par rapport aux logiciels d'analyse vidéo traditionnels actuellement sur le marché, Digifort IPXAnalytics peut réduire considérablement le nombre de « faux positifs ».



LES + Haute précision
Faible demande en GPU
Digifort IPXAnalytics, un logiciel d'IA pour apprendre et détecter des événements dans les vidéos

CARRIER FIRE AND SECURITY FRANCE SAS ARITECH

CAMÉRAS IP FULL COLOR TRUVISION SÉRIE M

MARCHÉ Professionnel Grand public

- Résolution (en lignes): résolution de 4 Mpx et 8 Mpx
- Portée maximale (en m): lumière blanche intégrée, 60 m
- Objectif (en mm et °): fixe et varifocal

Avec les caméras IP TruVision™ Full Color, vous bénéficiez d'une qualité de perception qui surpasse celle des caméras IP traditionnelles. Les caméras peuvent enregistrer des vidéos en couleur de jour comme de nuit, ce qui permet une identification plus claire et plus précise des personnes et des objets se trouvant dans le champ de vision.

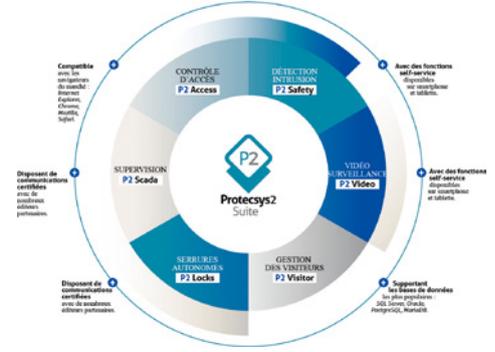


LES + Séquences vidéo en couleur 24/7
Modèles Bullet, Dôme, Tourelle, Wedge
Lumière stroboscopique intégrée

HOROQUARTZ PROTECSYS 2 SUITE - P2 VIDEO

MARCHÉ Professionnel Grand public

La solution P2 Video améliore la sécurité de vos activités par une surveillance des lieux et renforce la réactivité et la résolution des situations de crise avec une identification plus rapide des problèmes et une levée de doute facilitée. Horoquartz propose une large gamme de caméras IP, couplées à des stockeurs numériques et à des solutions de supervision afin de tirer le meilleur profit d'une vidéosurveillance globale ou locale d'une organisation. En intégrant la vidéosurveillance à votre système de sécurité existant, vous l'exploitez de façon cohérente avec les autres composants: contrôle d'accès, gestion d'alarmes, détection intrusion...



LES + Une gamme complète de caméras IP choisies pour leur fiabilité et leur évolutivité
Des solutions efficaces de stockage et de gestion de vos images (Milestone, Camtrac).
Une vidéosurveillance globale du site conforme aux recommandations de la Cnil

EPSI SOLUTIONS NOMAD RADARS/VIDÉO

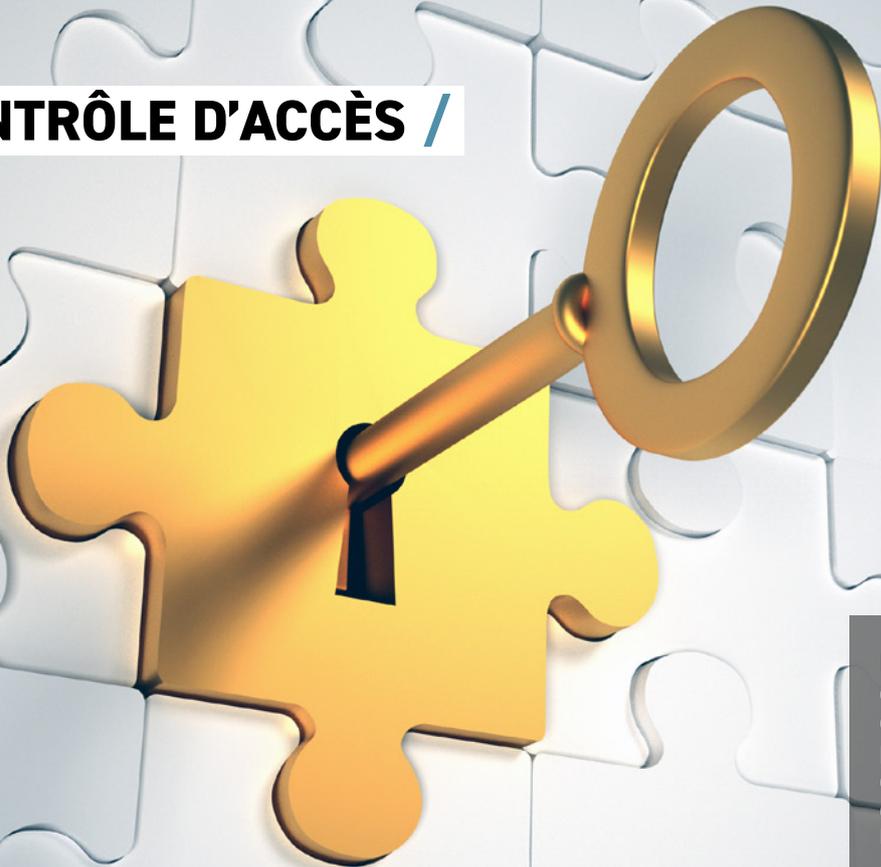
MARCHÉ Professionnel Grand public

Les solutions NOMAD déclinent en version mobile le système radar PSR conçu, développé et fabriqué en France pouvant couvrir des surfaces jusqu'à 55 hectares sur des zones terrestres, maritimes et aériennes. Disponibles en différentes versions, les solutions NOMAD permettent une mise en opération rapide (moins de 30 minutes) du système radar PSR pour une surveillance de zone temporaire. Gestion de 1 à 4 radars pour 1 système NOMAD avec possibilité de mise en réseaux des solutions NOMAD. Alerte par SMS par liaison sans fil sécurisée. Possibilité de levée de doute et de suivi automatique par caméra vidéo. Haut-parleur pour diffusion de message personnalisé sur détection.



LES + Large zone de détection: 0 à 80 hectares possibles sur 360°
Déploiement rapide
À la vente comme à la location

CONTRÔLE D'ACCÈS /



Fruits de technologies de pointe, des cylindres et des clés mécaniques peuvent aussi se prévaloir d'une fabrication française de haute qualité, à laquelle les clients finaux sont de plus en plus attentifs.

LES CLÉS PHYSIQUES

L'AVENIR LEUR EST OUVERT

Solution majoritaire, la clé traditionnelle bénéficie d'évolutions technologiques continues pour renforcer ses qualités de sécurité et de confort d'usage. Elle est aussi le centre d'un écosystème dynamique.

Rudimentaire ou façonnée par un serrurier virtuose, la clé, cœur historique du contrôle d'accès, a valeur de symbole. « Un résident en Ehpad sera encore attaché à la clé physique de sa chambre où se concentre désormais sa vie personnelle, analyse Agnès Richter, directrice marketing & développement chez Vachette Assa Abloy. Le format est ancré dans ses usages, même si les habitudes sont en train de changer. » Des marques sont aussi ancrées dans le paysage de la serrurerie... tels Vachette fondé en 1864 ou Dény Security en 1891.

INDISPENSABLE

« Coût mis à part, l'électronique n'a pas sa raison d'être partout, en termes de faisabilité comme d'utilité, souligne Hubert Bocktaels, directeur des ventes France chez Dény Security. La mécanique ne tombe pas en panne et garantit une redondance aux accès électroniques; environ 80 % des portes avec lecteur de badge ont aussi une manœuvre à la clé redondante. » Outre les particuliers et le commerce, les fournisseurs ciblent l'éducation et la santé, les collectivités locales et territoriales jusqu'aux prisons via le

tertiaire, l'industrie ou les sites énergétiques. « L'objectif est de construire des solutions globales pour sécuriser, fluidifier, évacuer, décrit Agnès Richter. Des impératifs à la fois simples et complexes a fortiori quand il s'agit d'ERP à l'instar des hôpitaux où se croisent des flux de nature multiple. Fondamental dans la gestion des accès, l'organigramme se construit à partir d'une bonne compréhension du diagnostic utilisateur, laquelle induit l'arborescence des droits. Pour être optimales, les solutions peuvent s'appuyer sur des mix de typologies de clés. »

L'ORGANIGRAMME: FONDAMENTAL

Dény Security aligne près de 50 000 organigrammes ouverts depuis ses débuts. Du cousu main exigeant parfois jusqu'à un an de conception, telle la récente collaboration – pour repenser un existant – entre le fabricant et les établissements Gérard Pariche où Eugénie Douville, la responsable d'exploitation, évoque « une mixité ingérable entre anciens et nouveaux accès, ainsi qu'un trousseau de clés devenu trop volumineux avec le temps. Cela engendrait de sérieux problèmes de sécurité entre les clés perdues et les portes non équipées ». Les clients finaux bénéficient d'outils performants pour faire vivre leur organigramme. Avec le logiciel de gestion sécurisée Logiclés de chez Dény Security, ils visualisent l'ensemble des trousseaux et savent quel détenteur possède quelle clé et quels accès sont ouverts par qui. Via la plateforme Dény Online, ils commandent à tout moment des clés, des cylindres, des serrures...



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



MÉLANIE DUBUS,
DIRECTRICE DIGITAL
ACCESS SOLUTIONS
CHEZ ASSA ABLOY

«Les clés et cylindres auto-alimentés s'inscrivent dans la sensibilité au développement durable.»

Pour les entreprises et les collectivités souhaitant maîtriser leurs droits d'accès et le budget y afférant, les dispositifs autoalimentés sont à préconiser. En effet, il suffit de changer de cylindre, la clé paramétrable porte les droits. Ni l'un ni l'autre ne comporte de pile et c'est la friction de la clé dans le cylindre qui génère l'énergie nécessaire à alimenter le système électronique crypté. La solution,

économique, répond aux critères de développement durable auxquels un nombre croissant de clients finaux est attentif.

Chez Assa Abloy, cette solution – Pulse – apporte une simplicité de gestion, via le système Incedo, sans toutefois permettre la remontée horaire des accès. De plus, Pulse peut s'intégrer dans un dispositif multitechnologie incluant par exemple d'autres accès connectés.

Les besoins en passes demandent une anticipation rigoureuse. On parle alors non seulement de passe-partout, mais de « passes partiel, administratif, scolaire, technique ou encore sportif lorsqu'il s'agit d'une mairie », énumère Hubert Bocktaels.

UNE APPROCHE HYBRIDE

Comme le souligne Mélanie Dubus, directrice digital access solutions chez Assa Abloy, « avec une multiplicité d'intervenants, il est tentant pour le gestionnaire de passer à la clé électronique. Notre offre Cliq est basée sur une ergonomie calquée sur les serrures mécaniques. Son cylindre ressemble à son homologue traditionnel, la clé contient les droits tout en étant par sa forme comparable à une clé classique, ce qui évite de déstabiliser l'utilisateur. Le logiciel de contrôle d'accès Cliq se décline en quatre formats selon les dimensions de l'installation. Le système permet de sécuriser avec souplesse les accès à divers porteurs, d'accorder ou de désactiver leurs droits. Le cylindre est autonome, l'alimentation est générée par la clé qui comporte la pile. » Cette migration en douceur du mécanique vers l'électronique garantit un retour sur investissement ...



CYLINDRES DE HAUTE PRÉCISION CHEZ VACHETTE ASSA ABLOY

Le savoir-faire déployé sur le site de Sainte-Savine (Aube) est comparable à l'expertise de l'horlogerie dans l'ajustement des pièces fines que sont les goupilles et ressorts. Six mois de formation sont nécessaires pour atteindre le niveau de précision requis.

FDI URMET GROUP | Friendly Development & Innovation

EXPERT EN
CONTRÔLE D'ACCÈS

fdi-access.com

... rapide dans l'hypothèse de la perte de clés mécaniques ; « en moins de deux ans, comparé au surcoût lié à la réfection d'un organigramme », avance la spécialiste chez Assa Abloy.

VEILLE TECHNOLOGIQUE

La robustesse des produits est notamment validée par la certification A2P délivrée par le CNPP (Centre national de prévention et de protection). À titre d'exemple, le cylindre Volt de Vachette Assa Abloy est protégé contre le bumping, le perçage, le crochetage. « La technologie de la clé est extrêmement sécuritaire, commente Hubert Bocktaels. La clé peut faire l'objet d'un dépôt de modèle ou bénéficier d'un brevet d'une durée de vingt ans maximum, preuve d'une conception technique très évoluée, préservée de la fraude, mais aussi plus onéreuse. Dans un objectif de pérennisation de client, à la fin d'un brevet technologique, Dény Security développe et conçoit un nouveau cylindre et une clé brevetés compatibles avec les installations existantes. » Chez Vachette Assa Abloy, Agnès Richter ajoute : « L'évolution des clés mobilise en continu l'équipe R&D, en particulier sur de nouveaux brevets, destinés entre autres à éviter les copies alors que le potentiel des imprimantes 3D est en plein essor. La reproduction de nos clés est validée uniquement sur présentation du certificat de sécurité ou de la carte de propriété et du numéro de clé. »



GESCLÉS LIMITE L'ACCÈS AUX CLÉS

Présentée lors d'APS 2023, cette armoire est sécurisée par une ouverture autorisée par badge. Elle offre une protection basique aux clés qui ne nécessitent pas une traçabilité individuelle. Selon les formats, le dispositif permet d'accrocher de 30 à 200 clés.



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



**MAXIME ROTTIER,
DIRECTEUR COMMERCIAL
CHEZ FDI**

« L'intégration d'une puce RFID à la clé physique augmente le niveau de sécurité et de traçabilité. »

Expert en RFID appliquée au contrôle d'accès, FDI collabore aussi avec des fabricants de clés physiques. De nombreux sites disposent d'organigrammes à clé complexes. Sur certains accès, le cylindre mécanique se double d'une authentification électronique. Nous concevons des puces RFID dans des designs spécifiques pour s'intégrer dans la plasturgie des clés fabriquées par des acteurs français. Cette collaboration

garantit que les clés de chiffrement embarquées dans le badge soient paramétrées en France, dans notre usine de Cholet. FDI peut se prévaloir d'être un fournisseur fiable et rassurant pour ses partenaires, en particulier en termes d'approvisionnement et de gestion de stock des composants. Nous produisons annuellement quelque 20 000 puces associées à des clés physiques... contre 1,2 million de badges.

INVESTISSEMENT Lourd

D'un côté, des organigrammes s'inscrivant sur le temps long et de l'autre des brevets à durée limitée... les fabricants maîtrisent la problématique via notamment la compatibilité entre les différentes générations ; et en opérant des changements de clés uniquement en périphérie sur les accès sensibles d'un site. L'objectif est de maintenir une sécurité sans faille au prix de technologies de plus en plus fines. Dény Security vient d'investir un million d'euros dans son outil de production. La somme englobe la mise au point du système SIS (Squelette Inox standardisé) qui vise à augmenter la résistance au crochetage du cylindre Dény, un nouveau brevet (jusqu'en 2036), une nouvelle clé associée, un robot de taillage. Ce dernier travaille en autonomie sur 300 clés et taille totalement une clé au nouveau brevet en 90 secondes contre six minutes auparavant.

A2P

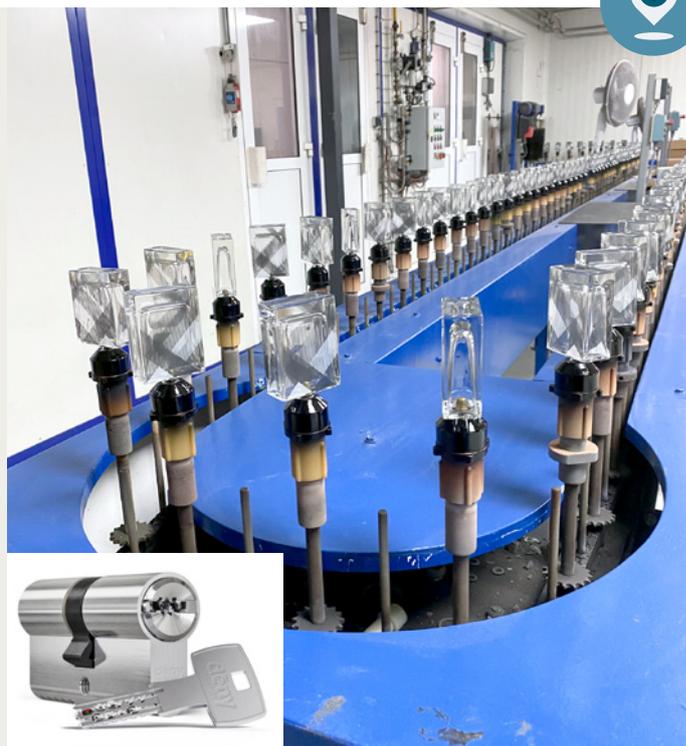
LES TROIS NIVEAUX

de cette certification correspondent au temps de résistance minimum de la serrure à l'effraction, soit cinq ou dix ou quinze minutes. La serrure elle-même est certifiée et marquée, le cylindre et la clé également.

SUR LE TERRAIN

DÉNY SECURITY ÉQUIPE 120 PORTES SUR LE SITE GÉRARD PARICHE

Le spécialiste du dépolissage et du laquage de flacons de Bouillancourt-en-Séry (80) a étendu sa surface à 10 000 m² et compte à présent 200 employés. Son organigramme de clés étant devenu obsolète, l'intégralité du contrôle d'accès a été repensée par Dény Security. Le cylindre mécanique européen Satyx Twin (photo) équipe la majorité des portes. Outre sa puissance combinatoire élevée avec 24 éléments de codage, il permet, en cas de perte ou de vol d'un passe (général ou partiel) de commander un deuxième jeu de clés pour sécuriser tous les cylindres sans les changer et ainsi désactiver la clé égarée. Sont aussi installées des serrures mécaniques à mortaiser verticales ou en applique horizontales un ou multipoint de fermeture sur les portes équipées de versions trop anciennes ou non compatibles avec un cylindre européen, ainsi que des serrures antipanique de la gamme éO à un point de fermeture en version barre de manœuvre (issues de secours, local électrique).



HC HEURE
ET CONTROLE

VIGIPAD ET VIGICLE



- Leader en Système de contrôle de gestion électronique de clés
- Armoires à clés sécurisées avec logiciel de traçabilité
- Ecran tactile 7 pouces (VIGIPAD)
- Carte réseau intégrée permettant contrôle / consultation à distance
- Ouverture par badge ou code
- Alertes, alarmes et traçabilité des clés en temps réel
- Jusqu'à 14400 clés / 10000 utilisateurs
- Modèles évolutifs et modulables
- Possibilité de réserver des clés de véhicule, salle de réunion.....

71 Rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris – Tél. 01 43 14 87 77 – Fax 01 40 21 07 21

E-mail : hc@heureetcontrole.fr

S.A.S. au capital de 80 000 € - Siret 317.034.551.000.42 – NAF 8020 Z – N° TVA intracommunautaire FR 41 317034551



3 QUESTIONS À...



PHILIPPE WELLARD,
PDG D'HEURE ET CONTRÔLE

Heure et Contrôle propose depuis vingt-cinq ans des systèmes de sécurité et de gestion des clés. Que conseillez-vous pour en faire un usage judicieux?

Souvent, les clients finaux sont tentés de vouloir garantir ainsi une traçabilité applicable à l'intégralité de leurs clés, ce que permet le logiciel associé. En effet, toute remise de clé est soumise à l'identification d'un usager autorisé par badge, code, voire biométrie. Toutefois, il importe de se concentrer sur les accès sensibles et sur les clés qui bougent beaucoup. Dans un hypermarché, outre les portes du magasin, c'est le cas des réserves d'alcool ou de la comptabilité. Dans une université, la comptabilité est aussi à sécuriser en premier chef, également la direction, les salles informatiques ou encore les locaux techniques.

Quels sont les critères majeurs qui guident le choix d'une solution?

À mes yeux, la marque – et sa capacité à rassurer – est primordiale. Les références dont elle peut se prévaloir représentent un point majeur. Il importe également de se renseigner sur les compétences d'après-vente du fournisseur, en effet, en cas de dysfonctionnement, la réactivité quant à un dépannage sans délai s'impose. Enfin, le prix intervient sans – et c'est heureux – être déterminant! En résumé, le service et la confiance sont les piliers de la décision.

Comment s'assurer que le détenteur d'une clé ne va pas tenter d'en faire un double?

Certaines clés sont brevetées ou protégées de la reproduction. Par ailleurs, le porte-clés d'Heure et Contrôle, fait en ABS, possède un anneau en acier qui verrouille les clés grâce à son système exclusif de fermeture par clips. Ce dispositif doit être brisé pour que la clé soit désolidarisée afin d'être manipulée pour la reproduire. À charge pour l'utilisateur de la clé, forcément identifié, de justifier la raison du dommage. Ce qui est dissuasif...



L'ARMOIRE ÉLECTRONIQUE TRAKA TOUCH

La gamme Traka est déclinée en trois modèles (mini, standard ou grand format) pouvant contenir de dix à 720 trousseaux. Ces solutions offrent une sécurisation des clés, une traçabilité de leur utilisation et une gestion des droits d'accès à l'armoire.

... FILTRE L'ACCÈS AUX CLÉS

« La gestion des clés mécaniques reste le parent pauvre de la sécurité, constate Philippe Wellard, PDG d'Heure et Contrôle. L'armoire à clés en permet une gestion intelligente à l'issue d'une heure d'installation, d'une autre de paramétrage. » Avec 2500 sites équipés (dont la Banque de France), le dirigeant continue d'évangéliser... « J'ai exposé sur APS, en octobre dernier, pour me faire connaître des installateurs, ajoute Dominique Coquatrix, responsable de Gesclés. Nous pallions les problèmes de gestion de clés avec des solutions faciles à mettre en œuvre. » Parmi ses clients, des hôtels, des boutiques de luxe ou des Ehpad. La société distribue des armoires à clés de différentes marques, « sélectionnées et testées avec minutie pour s'assurer de leur qualité pérenne. »

Chez Traka France, Bruno Gregorio, responsable commercial, précise que « la marque représente sur le territoire plus de 7000 systèmes répartis sur de nombreux secteurs, comme des centres pénitentiaires, des industries, des hôtels, des musées... Au fil des années, cette technologie sort de son carcan uniquement sécuritaire. Elle permet de répondre à des enjeux ergonomiques sur les lieux de travail et offre un vrai gain d'efficacité. Traka France compte aujourd'hui 23 personnes, dont des techniciens formés à la mise en service et à la maintenance de nos systèmes ainsi que l'accompagnement de nos clients ».

Ce marché de niche, assez disputé, répond à des problématiques variées. En effet, les armoires sécurisent aussi les badges et garantissent la traçabilité des clés de véhicule, sachant qu'il y a obligation de désigner le conducteur

en cas d'infraction si le véhicule est propriété d'une personne morale.

DES SERVICES DISRUPTIFS

La clé a inspiré des solutions innovantes à Pascal Métivier. Fin 2018, il lançait SecurKeys, un service de conciergerie où particuliers et entreprises déposent anonymement un double de leurs clés pour éviter de recourir à des dépanneurs aux tarifs prohibitifs. En cas de perte, le double leur est livré en deux heures maximum par un des 1 500 agents Cnaps dépendant du dispositif. « Celui-ci s'appuie sur le maillage des centres de téléalarme », explique l'entrepreneur. À son actif également, l'application mobile SecurClés lancée en avril 2021. « En dix ans, les serruriers sont passés de 10 000 à moins de 3 500, le besoin de reproduction restant identique... Grâce à l'IA, il est possible de refaire, auprès du fabricant, un double de clé à partir d'une simple photo. Si la clé est protégée, la carte de propriété est requise par l'application. » ■



PAROLE D'EXPERT



HUBERT BOCKTAELS,
DIRECTEUR
DES VENTES FRANCE,
DÉNY SECURITY

« Pour l'installateur, l'organigramme se présente comme un produit fini par le fabricant avec l'utilisateur. »

Un organigramme de clés mécaniques n'a évidemment pas la souplesse d'un système électronique. Il implique en amont un travail précis et relativement long, les arborescences doivent être pensées pour perdurer dans le temps. Bien conçu, il vit des décennies, tel celui de l'abbaye de Solesmes, dans la Sarthe, opérationnel depuis 1884 ! Chez Dény Security, cette expertise est au cœur de notre métier, nos technico-commerciaux en maîtrisent toutes les subtilités. En qualité de fabricant de clés, nous travaillons directement avec l'exploitant, chaque choix est réfléchi et validé selon ses besoins actuels et les extensions futures ; à ces nombreux échanges sont associées des visites sur site. Le fruit de cette étroite collaboration est recueilli par l'installateur auprès de qui la commande finale est passée.

NUIT DE LA SÉCURITÉ GLOBALE 2024



**Date limite de dépôt
des dossiers**

**Vendredi
28 juin**

**Grand Oral
Paris**



**Mardi
4 septembre**

**Cérémonie
Théâtre Madeleine**

**Lundi
23 septembre**



Guillaume STEVENS
Directeur Républik Sécu

g.stevens@republikgroup.fr
06 58 30 71 46

www.republikgroup-securite.fr

RÉPUBLIK

SECU



ROBOTS RONDIERS

Les robots terrestres sont désormais des auxiliaires efficaces des agents de sécurité sur le terrain. Leurs missions sont variées et ne se limitent pas à la seule sécurité.

ROBOT TERRESTRE THALAMUS / SCOPEX

ROBOT 100 % FRANÇAIS

Scopex est le distributeur exclusif du robot terrestre Thalamus conçu par Glocal Robotics Europe. Il s'agit d'un robot 100 % autonome capable d'assurer des missions de surveillance et de détection pour de vastes périmètres extérieurs sur des sites industriels sensibles ou industriels ayant une activité critique. Il peut assumer de nombreuses missions comme les rondes sur le périmètre extérieur de sites, avec une très grande efficacité. Grâce à ses capteurs (LiDAR + caméra haute résolution + caméra thermique) reliés à deux modules d'intelligence artificielle (IA), le Thalamus peut détecter un intrus, alerter sur un incident, dissuader ou encore interpellier. Sa capacité d'apprentissage lui permet d'informer quant aux aspects techniques. Thalamus a évolué en matière de capacités de navigation, en termes de précision et de géolocalisation. Il est également doté de nouvelles caméras thermiques.

CARACTÉRISTIQUES

- Ses fonctions de détection sont combinées avec le contrôleur C2M2H qui est complètement paramétrable en fonction des politiques de sécurité et de sûreté de l'organisation et des standards de protection à atteindre.
- Sa conception et sa fabrication sont 100 % françaises.



GR100 / RUNNING BRAINS

ANALYSE VIDÉO INTELLIGENTE

Grâce à l'utilisation du robot autonome mobile GR100, les levées de doute peuvent s'opérer à distance, limitant les risques pour les opérateurs. Le robot détecte les personnes et les véhicules. Via son interface d'analyse vidéo intelligente embarquée, il est possible de suivre les personnes à travers plusieurs flux vidéo. Le GR100 peut être piloté à distance par un opérateur pour réaliser la levée de doute en toute sécurité. L'opérateur peut également prendre la main sur le robot pour voir et entendre une situation. Respect des normes RGPD en vigueur.



OSCAR / PROLEXIA/ONET SÉCURITÉ

DÉTECTION AUGMENTÉE

Présenté sur APS 2023, ce robot rondier tout-terrain de 50 kg devrait être opérationnel courant 2024. Oscar est un robot de surveillance autonome avec une capacité de détection augmentée de jour comme de nuit pour élever le niveau de sûreté et de sécurité de sites sensibles. Coconstruit par Prolexia, spécialiste de la robotique, et Onet Sécurité qui en conserve l'exclusivité et l'intègre à ses offres de sécurité humaine. Il embarque huit caméras et sa thermique PTZ multicapteur surveille à 360° en haut du mât télescopique afin de glisser sous les barrières levantes. Son autonomie est de dix heures.



PGUARD / ENOVA ROBOTICS

CAMÉRAS HD ET THERMIQUE

La charge utile de PGuard est composée de quatre caméras couleur HD pour une vision immersive à 360° ainsi que d'une tourelle panoramique. La tourelle comprend une caméra thermique ainsi qu'une caméra jour/nuit avec zoom optique 32x et éclairage infrarouge adaptatif (permettant une observation jusqu'à 500 mètres). Deux haut-parleurs et un microphone permettent une téléinterpellation et un dialogue à distance, donnant ainsi au robot de surveillance une présence sonore dissuasive. Capacités de franchissement de 20 cm sur une inclinaison allant jusqu'à 25°. 12 km/h en vitesse max. Résiste à des températures allant de -20 °C à +50 °C. Autonomie de 8 heures.

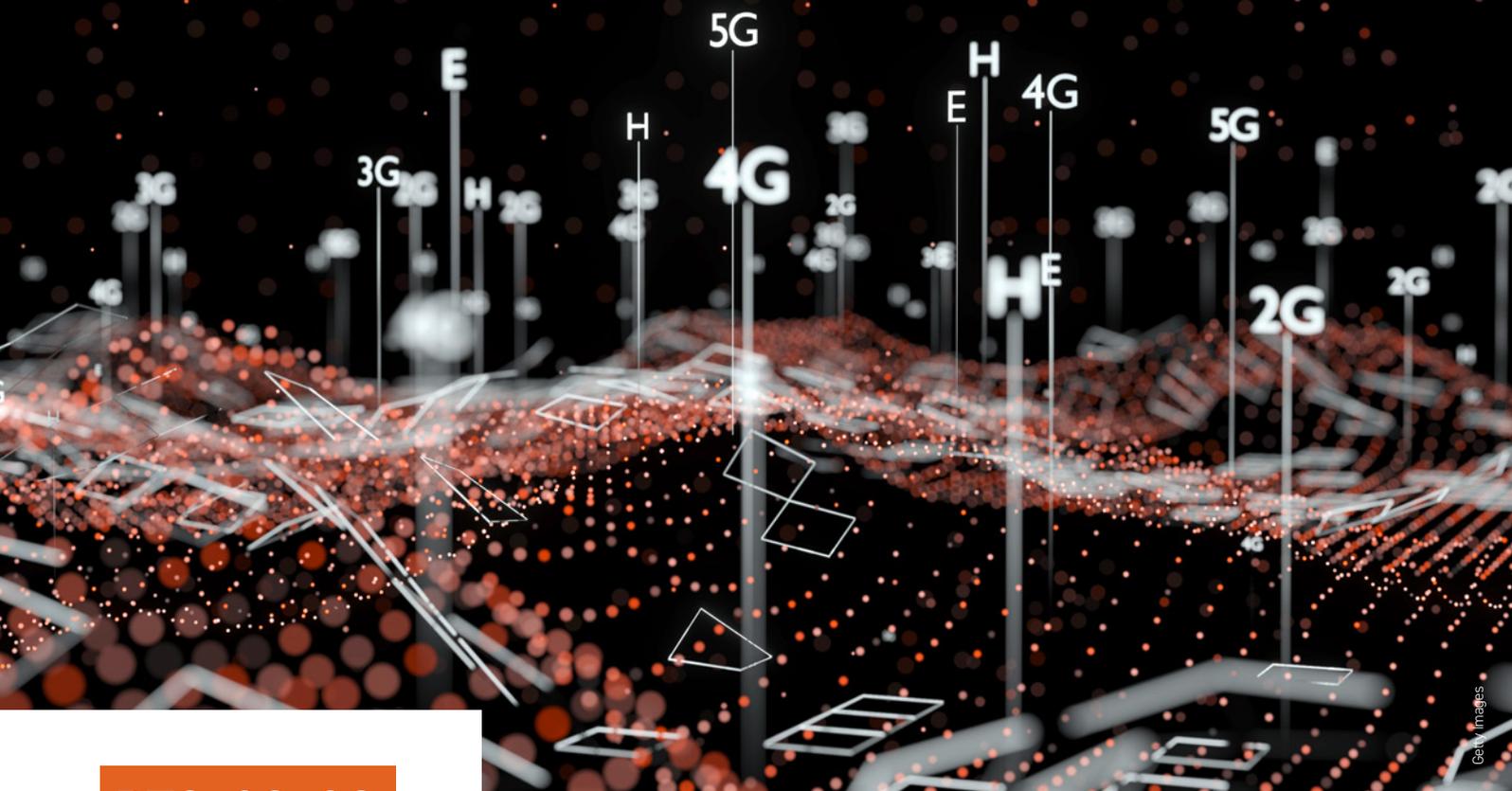


E-GUARDIAN / UBECOME

MODIFIABLE SELON LES BESOINS

Le robot E-Guardian est un robot de surveillance en intérieur ou en extérieur. Sa grande particularité est sa modularité: il est possible de modifier ses composants en fonction des besoins du client. Caractéristiques: patrouille et navigation autonome sur tout type de terrains, patrouilles pour prendre des photographies thermiques et optiques 4K, assistance sur site pour les techniciens pendant les opérations, télécommande et communication, détecte les niveaux de température et d'humidité et enregistre des informations sur le robot et sur un serveur distant. Interface dédiée.





RTC, 2G, 3G

DE LA FRITURE SUR LA LIGNE!

RTC, 2G et 3G vont disparaître. Faute d'une information claire et cohérente des opérateurs de téléphonie envers les sociétés de télésurveillance sur le calendrier d'arrêt desdits réseaux, les télésurveilleurs ont des difficultés pour migrer leurs parcs de clients.

Les professionnels de l'alarme, les télésurveilleurs et leurs clients vont devoir faire face, dans un avenir proche, à un bouleversement technologique: la fin annoncée du RTC, de la 2G et de la 3G. Or, d'une manière générale, il semble que les opérateurs de téléphonie mobile n'aient pas pris conscience des enjeux de ce basculement ou considèrent, à tort, que leurs clients ont encore le temps de s'y préparer. Illusion trompeuse... Bon nombre d'entre

eux n'ont pas eu suffisamment à l'avance les informations, notamment les dates d'arrêts du réseau 2G et 3G, et se retrouvent en difficulté pour bâtir des solutions de remplacement industrielles, alors que les opérateurs commencent à peine à proposer des solutions techniques viables sur la 4G avec de la voix (VoLTE) dans le domaine du MtoM (Machine To Machine), indispensable à ces métiers. «*La fin du RTC ne devrait être une surprise pour personne. Les opérateurs l'ont largement annoncée. Il fallait donc anticiper cette situation et réfléchir à des solutions alternatives*, souligne Philippe Camilleri, directeur général d'ESI France et membre du GPMSE. *Ainsi, la fin du RTC rime avec la disparition des accès T2 RNIS. Pour résoudre ce problème, aujourd'hui, on peut travailler sur des Sip Trunks qui permettent de recevoir des appels téléphoniques en masse. À condition que les équipements des télésurveilleurs soient adaptés.*»

Le réseau téléphonique communiqué (RTC)



MUTAKOM DE J2C

Sigfox et J2C proposent MutaKom, une solution à la disparition du RTC. Le boîtier MutaKom se raccorde sur tout type de centrale d'alarme équipé d'un transmetteur RTC. Il fonctionne sur la plateforme Sigfox IoT et permet de transmettre les alarmes en télésurveillance et en vocal. Fonctionne avec une centrale RTC équipée du boîtier MutaKom ou avec une centrale IP.



2 QUESTIONS À...



ALAIN BÉAL,
VICE-PRÉSIDENT
ET ADMINISTRATEUR
DU GPMSE

Comment abordez-vous la fin de la 2G-3G?

Nous sommes très actifs sur ces sujets. D'une part, parce que le GPMSE est confronté à de plus en plus de remontées de la part de ses adhérents nous alertant sur les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre de la migration 2G/3G selon un calendrier imposé par les opérateurs de téléphonie, ne serait-ce que pour assurer la continuité du service. Le GPMSE s'est donc rapproché d'autres secteurs d'activité – téléassistance, ascensoristes, etc. – et d'organismes comme l'Arcep, la FFT, l'Ignes. Nous menons donc des actions communes pour parler d'une seule voix face aux opérateurs, afin de leur faire comprendre que le calendrier imposé sans concertation n'est pas tenable. Une telle migration ne s'improvise pas et nécessite la mobilisation de nombreuses

ressources, de la validation des solutions techniques de remplacement à la conception des transmetteurs 4G, de l'identification des industriels capables de les produire jusqu'aux ressources techniques terrain nécessaires pour effectuer les migrations chez les clients...

Quelles sont les actions plus spécifiques du GPMSE?

Nous organisons depuis toujours une commission technique régulière pour suivre l'ensemble des évolutions technologiques et normatives de notre métier et informer nos adhérents. Nous tenons à leur disposition une note d'information sur les actions en cours et communiquons dans notre newsletter sur ce dossier. Nous allons aussi leur fournir le maximum d'informations pour les accompagner, leur expliquer les solutions technologiques existantes. Par ailleurs, la fin de ces réseaux sera un des thèmes du prochain congrès du GPMSE, à La Grande-Motte, du 6 au 7 juin prochains.

est une technologie ancienne – elle remonte aux années soixante-dix/quatre-vingt – qui jouissait de réels avantages. Par exemple, elle ne nécessitait qu'un téléphone raccordé via un câble dans la prise France Télécom. Tout comme elle ne nécessitait pas d'alimentation électrique... Par ailleurs, la coupure de ligne était détectée localement à moindres frais, simplement par l'absence de 48V. Autre atout : le RTC était naturellement adapté à la levée de doute audio et à l'interpellation, très importante dans le monde de la télésurveillance. Or, depuis octobre 2018, et l'annonce d'Orange, opérateur historique, de son plan d'abandon du RTC, on sait qu'il va falloir faire autrement. En tenant compte de l'impact de cet abandon sur les matériels d'alarmes actuels. « Depuis l'annonce d'Orange, on ne peut plus souscrire de ligne RTC, ajoute Thierry Beauregard, CTO de Securitas Technology. De ce fait, de nombreux nouveaux équipés et raccordés s'appuient sur la 2G ou la 3G pour remplacer le RTC. Réseaux qu'il faudra aussi faire basculer... Nous sommes donc face à une situation complexe qui va contraindre tous les professionnels du secteur à se mobiliser et à communiquer pour accompagner leurs partenaires et clients. »

UNE NÉCESSAIRE MOBILISATION GÉNÉRALE

Malgré l'enjeu majeur que constitue la disparition des RTC, 2G et 3G, le monde de la ...

Programme Be Partner Kooi,
le programme unique pour une sécurité renforcée

KOOI
247kooi.com

KOOI

Soyez Rassuré

CNAPS N° AUT 054 2121 04 28 20220499844
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

contactfrance@247kooi.com | 247kooi.fr



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



**PASCAL FOUCAULT,
RESPONSABLE COMMERCIAL
CHEZ ATLS**

«Il faut migrer sans attendre.»

En ce qui concerne la fin du RTC, il ne faut pas attendre, car les opérateurs et leurs clients risquent de se retrouver confrontés à un goulot d'étranglement, à une surabondance de demandes de migration plus sera proche la date butoir. Les installateurs et mainteneurs auront du mal à répondre à toutes ces demandes. Or, des solutions permettant

de migrer existent déjà. Comme notre boîtier «Switch GSM IP» qui permet de transformer des protocoles digitaux au format internet Protocol DC-09, via des canaux ethernet ou data GSM. Cette solution offre de nombreux avantages sécuritaires par une supervision permanente des canaux de transmission, le cryptage des trames d'alarme et une mémoire d'événements.

... sécurité a fait preuve, hormis quelques exceptions, d'une certaine discrétion sur le sujet. «On a un peu l'impression que certains n'ont pas compris ce que tout cela implique pour eux et leurs clients, regrette Pascal Foucault, responsable commercial chez ATLS. Or, il faut absolument anticiper cette problématique. À l'heure actuelle, une très forte majorité des abonnés à un service de télésurveillance sont raccordés via une ligne RTC. Et beaucoup d'entre eux n'ont pas encore entamé ou réfléchi à leur "migration" vers d'autres solutions. Malgré les efforts fournis, il est compliqué de faire bouger le marché. Par exemple, chez ATLS, nous mettons en place depuis 2018 des solutions qui permettent de maintenir l'installation alarme/intrusion et de la faire basculer vers l'IP. À l'instar de notre petit boîtier "Switch GSM IP".»

Même constat du côté d'Alain Béal, vice-président et administrateur du GPMSE: «Il est parfois difficile d'expliquer la sortie du RTC. Par ailleurs, certains professionnels, pour offrir une alternative au RTC, ont équipé des sites avec des solutions 2G, sur recommandations des opérateurs. Ces sites sont donc



PAROLE D'EXPERT



**THIERRY BEAUREGARD,
CTO DE SECURITAS TECHNOLOGY**

**«Il faut agir dès aujourd'hui.
Les échéances arrivent vite.»**

La migration des installations doit se faire en prenant en considération certaines contraintes. Par exemple, l'utilisation de la box ADSL en remplacement du RTC soulève la question d'une interruption temporaire du réseau. Il faut donc prévoir un dispositif de secours. Il faut aussi que les télésurveilleurs, installateurs et mainteneurs se saisissent du sujet dès aujourd'hui. Les échéances arrivent vite. Faute d'anticipation, ils risquent de se retrouver au pied du mur, confrontés à de nombreuses demandes induites par les disparitions de réseaux concernés et donc à des installations qui ne fonctionnent plus. Chez Securitas Technology, nous avons migré nos infrastructures de réception monitoring depuis 2021 pour recevoir la VoIP et upgradé notre stratégie d'installation et de raccordement.



DATES À RETENIR

POUR LE RTC

- Depuis le 15 novembre 2018: arrêt de la mise en production des lignes analogiques en Métropole.
- Depuis le 15 novembre 2019: arrêt de la mise en production des lignes numériques de base (T0) en Métropole.
- Puis la fermeture technique se fera par vague. La 1^{re} vague de fermeture technique du RTC est intervenue le 15/10/2023 pour 1 257 communes réparties par plaques sur sept départements. La deuxième vague interviendra le 15/10/2024 et concernera 1 190 communes réparties par plaques sur huit départements. D'autres lots (plaques) suivront jusqu'à 2030 et au-delà.

POUR LA 2G/3G

Orange a annoncé en mars 2022 que la désactivation de la 2G sera effective d'ici fin 2025 et la 3G à la fin 2028. Les autres opérateurs annoncent fin 2026.

aujourd'hui dotés d'installations neuves qu'il va falloir remplacer dans un avenir très proche. Où est la logique ? La cohérence ? »

LA FIN D'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE

Chez Securitas Technology, Thierry Beauregard reconnaît volontiers que la fin des numéros surtaxés va contraindre les télésurveilleurs à s'adapter : « Ces numéros, il faut le reconnaître, étaient une source de revenus très importante pour les professionnels de la télésurveillance. Certains ont du mal à y renoncer et ne sont pas toujours prêts, même à l'heure actuelle, à faire migrer leurs clients vers des communications IP. Alors que les solutions existent... »

COMMENT MIGRER ET AVEC QUOI ?

Selon Orange, l'utilisation des lignes téléphoniques pour les transmissions d'alarme représenterait environ 12 % des lignes téléphoniques. Cela dit, les alternatives aux RTC, 2G ou 3G existent. Elles ont des avantages, mais aussi des inconvénients dont il faut être conscient. « L'arrêt progressif du RTC et des débits 2G et 3G marque effectivement une transition majeure dans le paysage des télécommunications, mettant ... »



LE POINT DE VUE D'UN TÉLÉSURVEILLEUR



**ARNAUD VIALARD,
DIRECTEUR SERVICES
ET EXPÉRIENCE CLIENT
CHEZ SCUTUM**

« Des solutions simples pour migrer. »

Depuis 2022, nos équipes sont très investies dans l'accompagnement de nos clients concernés par la fin du RTC. Nous nous sommes d'abord attachés à les contacter, selon les priorités géographiques de l'opérateur Orange afin de les sensibiliser sur le changement de technologie et ses impacts. Nous leur proposons un RDV sur site pour réaliser un audit de l'ensemble de leur dispositif afin de leur préconiser une des trois

solutions possibles pour migrer. Ces solutions sont assez simples. On peut installer une passerelle qui traduit l'analogique en protocole IP. La solution la moins onéreuse quand on peut le faire. On peut aussi, si la centrale est assez récente, l'upgrader assez facilement en changeant l'interface de communication (le modem) par une carte IP. On peut aussi changer la centrale. Ces trois options sont possibles, en gardant à l'esprit que la 2G/3G va disparaître aussi...



UNE SOLUTION COMPLÈTE D'ANALYSE VIDÉO POUR LA SÉCURITÉ GLOBALE

EVITECH
Our eyes never close...

SITES PRIVÉS

- Détection d'intrusion
- Analyse de Comportements
- Détection de fuites (Oil & Gaz)
- Gestion des co-activités
- Tracking par dômes

SITES PUBLICS

- Comptage et Fréquentation
- Flux et présence
- Mouvements de foule
- Risques spécifiques (fumée, armes)
- Tableau de bord



evitech.com





2 QUESTIONS À...



**JORDAN PHILIPPON-LEBREC,
RESPONSABLE COMMERCIAL
CHEZ G-I-P CONNECT
ET ADMINISTRATEUR MEMBRE
DE L'ADMS**

Depuis quand l'ADMS travaille-t-elle sur les enjeux induits par la fin du RTC et de la 2G/3G ?

L'ADMS s'est très tôt saisie du sujet. Par exemple, dès 2021, nous avons publié, en partenariat avec le CNPP, un *Guide de bonnes pratiques des installations de systèmes électroniques de sécurité* qui revient sur l'arrêt du RTC. Il faut faire beaucoup de pédagogie sur ce sujet, car nous sommes encore confrontés à des pratiques qui auront nécessairement un impact sur les utilisateurs. Par exemple, certains continuent à vendre des systèmes avec des cartes 2G. Ce n'est pas tolérable. Les professionnels ne doivent pas oublier qu'ils ont un devoir de conseil.

Comment agir pour faire en sorte que tout le monde travaille dans le même sens ?

Il faut mener des actions de sensibilisation auprès des installateurs et leur faire comprendre qu'ils ne peuvent plus attendre. Les fabricants doivent comprendre qu'ils ne peuvent plus vendre des systèmes qui entrent en obsolescence. Tout comme les distributeurs qui ne doivent plus les mettre à leurs catalogues. En ce qui concerne les solutions de remplacement, il faut signaler qu'un seul vecteur de communication ne sera pas suffisant. Il faudra déployer au minimum deux vecteurs communicants, en gardant à l'esprit qu'ils ont tous des limites. Qu'il s'agisse du hertzien, de l'IP, de l'IoT, du GSM. Par ailleurs, il faudra mélanger les opérateurs (un en IP et une autre technologie chez un autre). Opérateurs qui, rappelons-le, excluent parfois dans leurs conditions générales l'utilisation de leurs réseaux pour les systèmes d'alarme...



SWITCH GSM IP CHEZ ATLS

Offrant jusqu'à trois canaux de transmission (Ethernet-Data-GSM [IP] et GSM voix) à partir des protocoles digitaux Contact ID, SIA, XSIA et Cesa, les informations sont envoyées au télésurveilleur qui acquitte directement la centrale d'alarme pour plus de sécurité.

... en évidence l'importance de l'adaptation à de nouvelles technologies plus rapides. Bien que cela puisse entraîner des perturbations pour certains utilisateurs, il est important de noter que des solutions palliatives existent, notamment l'adoption de la 4G et de la 5G, qui offrent des performances accrues et une connectivité plus robuste pour répondre aux besoins futurs. Sans oublier le GSM, la VoIP, l'IP...», explique Thierry Beaugard.

Philippe Camilleri ajoute: «Pour transmettre en mode numérique des datas, on a développé différents modes de transmission: GPRS, 2G, 3G, 4G, 5G... La disparition du GPRS, 2G et de la 3G doit être gérée du côté des fabricants d'alarmes. Ce sont eux qui doivent s'adapter et concevoir des systèmes qui permettront aux solutions déjà déployées de migrer ou pour remplacer des installations obsolètes. Tout cela aurait dû être anticipé mais force est de constater que le monde la sécurité a été, pendant un temps, moins mobilisé sur le sujet que celui des ascensoristes, par exemple.»

Alain Béal conclut: «Depuis l'annonce du calendrier avec une fin de la 2G en 2025 pour Orange et 2026 pour SFR et Bouygues, les télésurveilleurs doivent mettre en place un processus long de conception de solutions techniques, d'intégration des services et de migration terrain extrêmement difficile, voire impossible, à mettre en œuvre dans les temps imposés sans concertation par les opérateurs». ■



EN SAVOIR PLUS

LE GUIDE DE L'ADMS ET DU CNPP

En 2021, le CNPP et l'ADMS ont publié le *Guide de bonnes pratiques des installations de systèmes électroniques de sécurité*. À destination: des clients, des donneurs d'ordre, des prescripteurs, des installateurs, des mainteneurs et des télésurveilleurs. Il revient sur l'incidence que peut avoir la fin du RTC dans la chaîne globale de sécurité et liste tous les modes de transmission entre une installation de sécurité électronique et une station de télésurveillance.

LA SOLUTION POUR RÉPONDRE À LA FIN DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES

SWITCH'GSM IP

Passerelle GSM & IP pour
transmetteur téléphonique



- Supervision des liaisons GSM & Ethernet (Pooling)
- Acquiescement des alarmes par la télésurveillance
- Mémoire avec plus de 40 000 événements
- Notifications sur le téléphone via l'application dédiée

1

Conservez vos installations existantes

2

Évoluez vers la technologie IP, en Ethernet & Data GSM

3

Renforcez la sécurité de vos équipements

4

Optez pour une solution économique & écologique



INCENDIE /

La détection incendie par vidéo ou DIV est de plus en plus utilisée pour assurer la protection incendie de sites ou locaux, par exemple dans les entrepôts de grande hauteur, quand les moyens de détection traditionnels peuvent être à la limite de leur utilisation.

DÉTECTION INCENDIE PAR VIDÉO

DE PLUS EN PLUS UTILISÉE!

En sécurité incendie, pour obtenir une performance certaine, la mise en œuvre de la détection incendie par vidéo nécessite un respect des règles de l'art.

« Sur certains sites ou applications, les moyens de détection incendie traditionnelle peuvent être à la limite de leur utilisation, explique Franck Lorgery, président du Groupement français des industries électroniques de sécurité incendie (Ges), membre de la FFMI. C'est le cas, par exemple, des bâtiments avec de grands volumes et ou de grandes hauteurs, majoritairement des sites industriels... Y utiliser des détecteurs incendie ponctuels y est souvent impossible. On peut alors, sous certaines conditions très précises, recourir à d'autres moyens techniques, tels que la détection incendie par vidéo qui utilise deux principes : l'analyse d'image ou une matrice détectant les points de chaleur. » Comme le rappelle sur son site le CNPP (Centre

national de prévention et de protection), on utilisera donc deux technologies principales pour la détection incendie par vidéo. À savoir :
– les systèmes de détection de fumées et/ou de flammes, basés sur des caméras « classiques » (spectre visible) : dite DIV par analyse.
– les systèmes de détection de chaleur, basés sur l'imagerie thermique (spectre infrarouge) : dite DIV thermique.

Dans le premier cas, un algorithme permet d'analyser l'image et de détecter la présence de fumée et son développement et envoie une alarme feu vers la centrale incendie. Dans l'autre, la caméra thermique permet de voir et de mesurer les points chauds via la mesure de température. Et envoie une alarme si un certain seuil de température est dépassé vers la centrale incendie.

CONTRAINTES TECHNIQUES ET EXIGENCES PRÉCISES

« Ces solutions techniques sont en train de faire leurs preuves, souligne Franck Carette, Thermal Product Manager Europe Security &

3

FABRICANTS

C'est le nombre de fabricants de solutions de détection incendie par vidéo (par analyse ou thermiques) certifiés CNPP Certified : Araani, Firemob (Réseau Def) et Hikvision.

Safety chez Hikivision France. Ces solutions sont fiables et de plus en plus demandées sur certains sites, bien au-delà de ceux pour lesquels elles ont été déployées dans un premier temps. On peut aujourd'hui utiliser les caméras pour assurer la sécurité incendie des sites de production composés de panneaux voltaïques, des batteries de voitures électriques, des parkings, des armoires électriques, de certains monuments historiques comme les cathédrales... Cela dit, la DIV par analyse ou la DIV thermique ne sont pas des solutions miracle et ne doivent en aucun ...



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



**FRANCK CARETTE,
THERMAL PRODUCT MANAGER
EUROPE SECURITY & SAFETY
CHEZ HIKIVISION FRANCE**

«Tenir compte des contraintes pour une bonne prévention incendie.»

Les caméras thermiques sont très efficaces pour détecter un départ de feu, un point de chaleur, de manière précoce, dans des grands volumes ou sur certains sites pour lesquels la détection traditionnelle n'est pas adaptée: sites de traitement des déchets, centres d'enfouissement, stockage de batteries, data centers, armoires électriques... Cela dit, on n'installe pas ces caméras qui doivent être uniquement dédiées

à la sécurité incendie, sans tenir compte de certaines contraintes: distance, possibles facteurs extérieurs pouvant perturber la caméra (reflets du soleil, engins...). L'analyse de la caméra peut gommer certaines perturbations. Une fois posées, elles nécessiteront un peu d'attention. On devra, par exemple, vérifier périodiquement que la chaîne de communication est bien établie.



PAROLE D'EXPERT



**NICOLAS SOCHARD,
BUSINESS DEVELOPMENT MANAGER
FRANCE CHEZ ARAANI**

«La réglementation avance sur ces technologies.»

Notre solution Araani FireCatcher Camera (évolution de nos produits FlameCatcher et SmokeCatcher) permet de détecter la fumée et/ou la flamme et est certifiée CNPP Certified depuis 2023. L'intégration de l'IA type machine learning à nos algorithmes nous permet d'avoir une solution permettant de s'adapter aux environnements complexes. L'évolution des capteurs vidéo nous permet également d'être opérationnels à partir de 1 lux de lumière. La réglementation évolue également avec l'annexe XIII de la règle Apsad R7, le NF508, la ISO7240 partie 29, publiée en janvier 2024. Ce qui donne des cadres de conception et d'installation. Ce ne sont pas de simples caméras avec un algorithme: les DIV répondent à des critères de conception du matériel et de réception des installations. Les DIV doivent être installées par des intégrateurs Apsad I7/F7.



INSTALLATION

UN RÉFÉRENTIEL APSAD

Le référentiel Apsad R7 «Détection automatique d'incendie. Règle d'installation et de maintenance», dans son annexe XIII, donne un cadre méthodologique spécifique pour les installations de détection incendie par vidéo. Il traite de l'analyse de risque incendie, de la réalisation, de la réception et de la maintenance des installations.



À SCANNER
POUR
CONSULTER LE R7



LA VIDÉO INTELLIGENTE AU SERVICE DE LA DÉTECTION

Def Fire Eye est composé de caméras HD intelligentes de 1080 px, embarquant des algorithmes pour détecter fumées et flammes. DEF Fire Eye est particulièrement adaptée à la surveillance de zones spacieuses ou semi-ouvertes. CNPP Certified depuis 2019.

... cas se substituer aux moyens de détection conventionnels quand leur usage est pertinent et efficace. Nous sommes, avec les caméras dédiées à la prévention incendie, sur un marché de niche, certes en développement, mais aux contraintes techniques très précises. On ne fait pas de la vidéosurveillance mais de l'incendie. Il est donc impératif de concevoir, d'installer et de maintenir les caméras, comme tous les autres moyens de détection incendie, avec le même degré d'exigence.»

LA CAMÉRA EST UN DÉTECTEUR À PART ENTIÈRE

Les caméras doivent donc être considérées comme des capteurs incendie à part entière. Il est par conséquent primordial de s'interroger sur leurs performances réelles : quelle est la rapidité de la détection ? À quelle distance ? Cette détection est-elle fiable ? Le système est-il toujours disponible ? De réelles contraintes non seulement pour le choix de la caméra, mais aussi en ce qui concerne son installation. On ne s'improvise pas installateur de caméras de détection incendie. Nicolas Sochard, responsable commercial France chez Araani, rappelle : « Il ne faut pas croire que la DIV peut remplacer la détection

traditionnelle. Cette dernière, pour de très nombreuses applications, est éprouvée, maîtrisée et efficace. En revanche, on pourra par exemple les installer sur des sites de stockage et de traitement des déchets, dans de très grands locaux industriels, dans des environnements à hauts risques ou sur des sites sur lesquels trop d'alarmes sont générées... ou dans les cas imposant une détection très

précoce afin de protéger de la plus-value. »

Adrien Gauchard, directeur des opérations Firemob chez Réseau DEF, ajoute : « Les clients qui déploient notre solution par analyse d'images Fire Eye doivent faire face à des contraintes spécifiques comme les très grands volumes, les grandes hauteurs ou les environnements spécifiques. Dans certains cas, les caméras sont déployées pour remplacer des détecteurs dont le fonctionnement peut être perturbé par certaines caractéristiques du site. Par exemple, des sites très poussiéreux comme les déchetteries. Dans ce cas, la poussière encrasse les détecteurs conventionnels et les rend inefficaces. Les caméras constituent alors une bonne alternative pour maintenir une détection incendie fiable. »

Par ailleurs, on ne pourra pas utiliser ces caméras pour faire de la simple levée de doute. Cela requiert donc nécessairement de se déplacer pour aller vérifier sur zone et mobiliser les moyens d'intervention idoines. On ne peut en aucune manière se passer des sens et des compétences de l'être humain. Enfin, toutes les informations qui transitent doivent être dédiées aux systèmes de sécurité incendie. On devra donc disposer d'un réseau de communication dédié aux systèmes de sécurité incendie et les caméras – qui sont des détecteurs – doivent être connectées sur ce réseau. ■



DS-2TD1228T- HIKVISION

EN 2020, Hikvision a reçu le premier certificat CNPP Certifié pour quinze de ses systèmes de détection de chaleur par caméra thermique. Depuis, le fabricant a enrichi sa gamme avec la caméra compacte (DS-2TD1228T), pour des petites distances de détection (de 16 à 59 m).



PAROLE D'EXPERT



ADRIEN GAUCHARD,
DIRECTEUR DES OPÉRATIONS
FIREMOB CHEZ RÉSEAU DEF

« Une levée de doute physique est nécessaire. »

Nous travaillons à intégrer de l'IA dans notre solution Fire Eye. Il s'agit d'un apport intéressant car la caméra va apprendre d'elle-même de son environnement pour s'adapter aux contraintes du site et ainsi apprendre à ignorer certains événements pouvant être à l'origine de fausses alarmes : fumée dégagée par un pot d'échappement, reflets du soleil, fumée de vapoteuse... Recourir aux caméras par analyse d'image permet de détecter et d'augmenter la précocité de détection notamment sur les feux couvant qui ne dégagent pas de chaleur en surface mais plutôt des fumerolles. Disposer de l'image est un réel atout dans la levée de doute mais se rendre physiquement sur le lieu de détection reste indispensable. Se rendre sur la zone physiquement peut permettre de confirmer la détection, et d'engager, si possible, les premiers moyens d'intervention.

Toute l'information dont
vous avez besoin
est **ici** !



protectionsecurite-magazine.fr

Toute l'actualité de la Sûreté et de la Sécurité

psm
PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE
Les Solutions pour les Professionnels de la Sûreté - Sécurité
www.protectionsecurite-magazine.fr

- Actualités
- Archives
- Annuaires

- Marketplace
- Dossiers techniques...



Sur le site de Thésée DataCenter, à Aubergenville (78), batteries, groupes électrogènes et onduleurs sont abrités en containers à l'extérieur du bâtiment. Un mur de béton, protecteur en cas de sinistre, sépare ce double équipement, afin d'assurer la continuité de service sur une des deux voies électriques.

Thésée DataCenter

LES CENTRES DE DONNÉES

DES CLIENTS EXIGEANTS ET VALORISANTS

Ce marché dynamique est porté par des investissements continus. Très attentifs à l'engagement environnemental, les datacenters demandent des solutions précises voire sur mesure et une maîtrise sans faille de la cybersécurité.

Le 10 mars 2021 à 0h47, un incendie se déclarait dans le datacenter SBG2 d'OVH, à Strasbourg. Le sinistre a marqué les esprits. Plus l'économie se digitalise, plus ces coffres-forts numériques doivent prouver leur résistance, balisée par des certifications. Comme expliqué chez Ionos, « au niveau international, la disponibilité, la qualité et la sécurité des centres de données sont caractérisées par les quatre niveaux de qualité Tier de l'Uptime Institute, entité étasunienne et par la récente norme ISO/IEC 22237. En Europe, la norme ANSI/TIA-942 à quatre niveaux est utilisée. Ces systèmes d'évaluation fournissent des informations sur les mesures de protection contre les incendies, les performances d'approvisionnement et la disponibilité des datacenters. » La notion de redondance est récurrente dans l'appréciation des services. Ionos en fournit une définition : « La redondance volontaire se caractérise par la création planifiée de plusieurs composants techniques

identiques visant à sécuriser les serveurs, renforcer les voies d'approvisionnement et sécuriser les données critiques d'un système ou d'une entreprise. »

DES DONNEURS D'ORDRES EXPERTS

Les datacenters développent un processus d'amélioration continu. Un de ces opérateurs confie : « Nous avons beaucoup appris après avoir été audités par le chef de la sécurité d'une entreprise du CAC 40. » Un cercle vertueux dont se félicitent aussi leurs fournisseurs. « Ce sont des experts quant à leurs besoins, confie Aymeric Caradec, directeur produit chez Sorhea. Ils ont leurs propres exigences et notre service R&D est amené à travailler avec eux sur des solutions. Ces clients nous font progresser ! »

Les standards requis lors des phases de qualification sont très élevés. « C'est un secteur prometteur et disputé, souligne Serge Parenti, chef produits extinction chez Réseau DEF. Ces projets vitrines offrent une renommée aux sociétés qui les réalisent. » À condition qu'elles puissent en faire écho, car la discrétion est souvent de rigueur...

UNE FILIÈRE EN PLEINE CROISSANCE

Comment appréhender ce marché ? « Nous sommes toujours en concurrence, poursuit Serge Parenti. Sont évaluées les technologies proposées et leur maîtrise, la



3 QUESTIONS À...



ANTOINE FOURNIER,
PRÉSIDENT
DE THÉSÉE DATACENTER

Thésée DataCenter fournit des services d'hébergement de données en colocation en région parisienne.

À quels types de risques êtes-vous confronté ?

La promesse de sécurité est centrale vis-à-vis de nos clients, essentiellement des grands comptes. Nous bénéficions de la classification Tier IV, la note maximale délivrée par l'Uptime Institute quant à la protection de la continuité de service. Je compte trois risques majeurs dont la dimension logique et cyber. À cet égard, Thésée DataCenter est certifié ISO 27001 et HDS. Point très important, la protection juridique des données au sens géographique est garantie par notre actionariat 100 % français. Enfin, le troisième risque est d'ordre physique.

Comment est organisé le contrôle d'accès ?

Il comporte sept niveaux, à commencer par le portail extérieur

doté d'un interphone, puis la récupération d'un badge à la loge du gardien, le passage du tourniquet, le cheminement piétonnier jusqu'à la porte du bâtiment où la présentation du badge est exigée avant de franchir un sas à unicité de passage. Un nouveau sas à sens unique précède l'entrée dans la salle des serveurs dotée d'un mur en béton armé, le badge est requis de nouveau à la porte de la cage. Un huitième niveau peut être ajouté en option sur la baie.

Quels équipements complètent le dispositif de sécurité ?

Le site est ceint d'une clôture haute de trois mètres avec un détecteur de vibration. Une caméra directionnelle est installée au portail, des caméras intelligentes fixées aux murs du bâtiment détectent les mouvements en périphérie. Un sous-traitant assure le gardiennage permanent avec une présence humaine, indispensable pour les levées de doute. Nous disposons de deux sites, distants d'une trentaine de kilomètres, dont les vidéosurveillances se sécurisent notamment l'une l'autre. Pour le risque incendie, nous avons choisi l'extinction par brouillard d'eau.

reconnaissance de la société, son expérience des datacenters... Le prix est sans doute le dernier critère. Souvent, le client final ne souhaite qu'un seul interlocuteur, un intervenant multitechnique d'envergure qui pilote alors la totalité des fournisseurs. » Aymeric Caradec ajoute : « Si le client final pèse beaucoup quant au choix des compétences, en revanche c'est souvent un acteur du BTP qui déploie les solutions. »

Selon le Baromètre France Datacenter 2023 (de France Datacenter et EY-Parthenon), l'Hexagone comptait en 2022 environ 250 datacenters commerciaux de tailles, de capacité de stockage, de consommations électriques différentes majoritairement basés en Île-de-France et dans le Sud-Est. La capacité disponible installée des datacenters était de 566 MW, en hausse annuelle de 16 % depuis 2016. Cette croissance va continuer au rythme de 11 % par an dans les dix ans à venir, pour atteindre une capacité de 1,8 GW en 2033 selon les estimations d'EY-Parthenon.

Aux pure players, s'ajoutent « certains industriels qui conçoivent leur propre centre de données, rappelle Aymeric Caradec. C'est un des marchés verticaux les plus dynamiques. » Également chez Sorhea, Éric Guérin, directeur commercial France, observe : « Nos installateurs s'investissent de plus en plus dans ce secteur. D'ailleurs, nous leur proposons une convention tripartite sur dix ... »

CYBERSÉCURITÉ INTÉGRÉE POUR LA P3267-LV D'AXIS

Qualité d'images en 5 MP, même en éclairage très faible, pour cette caméra dôme. L'objectif varifocal de 9 mm offre un champ de vision de 104 à 40 degrés.

L'unité de traitement de deep learning optimise les capacités de collecte et d'analyse des données. Ses fonctions de cybersécurité bloquent les accès non autorisés protégeant ainsi le système.



... ans incluant le client final. L'intégrateur vend un contrat d'entretien annuel, rassurant pour le client, dont les termes prévoient l'intervention des techniciens Sorhea et la fourniture des pièces. »

CONTINUER D'INNOVER POUR LA CYBERSÉCURITÉ

Ces sites sensibles exigent différentes couches de technologies. « La clôture en périmétrie sera instrumentée par des câbles de détection de choc de type G-Fence, détaille Éric Guérin. L'apport de bavolets, tel Acti-Top en partie haute de la clôture détectrice, offre une solution haut de gamme à réarmement automatique et sans risque de déclenchement intempestif. Véritables murs de détection immatériels, les barrières infrarouges, fiables sur le temps long, conviennent à la fois sur le chemin de passage avec le format Maxiris et apposées en façade avec des Miniris, qui, peintes au RAL de la façade, se fondent avec l'architecture du bâtiment sécurisé. » Sorhea a lancé le Maxibus-Neo, concentrateur augmenté d'intelligence artificielle. Connecté aux capteurs d'intrusion et aux caméras du site protégé, il centralise et analyse les informations et les communique de manière cybersécurisée vers les systèmes d'exploitation d'alarme (VMS par exemple), systèmes de maintenance et le cloud. De fait, les constructeurs sont mobilisés sur la cybersécurité. « Axis Communications inclut un dispositif dans le processeur qui sécurise le mécanisme cryptographique de la caméra, expose Dominique Gueguen, ingénieur avant-vente pour la marque suédoise. Une caméra donnée est associée à un identifiant unique qui authentifie sa connexion au réseau. En parallèle, les opérateurs doivent être formés à l'exploitation de ces solutions en phase avec le niveau d'exigence des datacenters. Ces sites, souvent



LES E-LOCKS PROTÈGENT LES BAIES DE SERVEUR

Les poignées électroniques proposées par Essentra donnent accès à l'ouverture des armoires de données par carte et/ou code et fonctionnent avec ou sans logiciel. Alimentées par des batteries, les E-Locks ne nécessitent pas d'entretien spécifique.



PAROLE D'EXPERT



SERGE PARENTI,
CHEF PRODUITS
EXTINCTION
CHEZ RÉSEAU DEF

« Chaque datacenter exige une approche unique de sa sécurité incendie via les technologies disponibles... et à venir. »

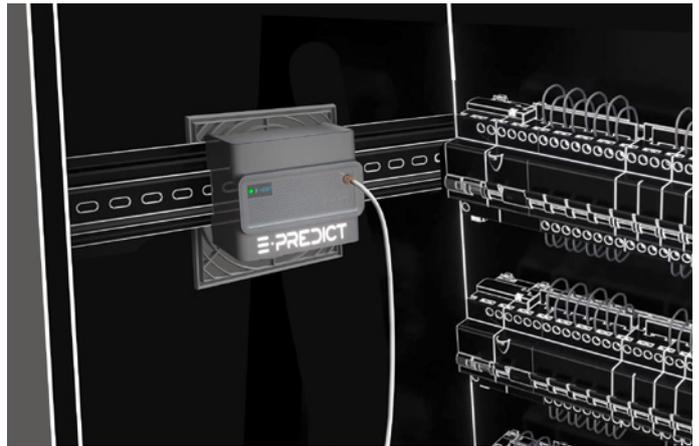
La plupart du temps, il s'agit de constructions neuves, très techniques dont la conception, privilégiant la redondance, intègre de nombreux coupe-feu. En détection précoce, on utilise des DFHS (détecteur de fumée haute sensibilité) dont le dispositif d'aspiration de fumée est peu sensible à la ventilation des locaux, fortement climatisés. Des points de captation peuvent être prévus dans les armoires informatiques. Pour sa part, notre nouvelle gamme de détecteurs, Lota, embarque un algorithme évitant les fausses alarmes. À la réception de l'alarme, le CMSI (centralisateur de mise en sécurité incendie) initie le compartimentage, le désenfumage et l'évacuation. Puis le Dect (dispositif électrique de commande et de temporisation) pilote la protection incendie par brouillard d'eau et/ou de gaz, au choix du client et de l'assureur. Le gaz exige une étanchéité extrême et davantage de maintenance que le brouillard d'eau. Ce dernier, encadré par la norme EN 14972 depuis 2020, prend l'ascendant car simple d'entretien, toutefois il implique des investissements plus importants que le gaz. Si le brouillard d'eau est aussi efficace en basse qu'en haute pression, la première technologie implique une tuyauterie plus volumineuse que la seconde mais s'avère moins onéreuse. Chaque datacenter relève d'une approche unique, leur conception est en constante évolution. Aussi, le Réseau DEF, avec sa branche TTD (Transport Télécom Défense) dédiée et Profog (brouillard d'eau), suit avec attention toutes les technologies en devenir et développe une approche globale à travers ses agences régionales.

grands et complexes, demandent des protections en périphérie, et aussi à l'extérieur comme à l'intérieur du bâtiment lequel comportent des zones sensibles comme les salles de serveurs, voire les armoires de rack où des caméras discrètes peuvent être installées. Axis dispose d'un portefeuille de solutions, des caméras thermiques pour détecter les intrusions et thermométriques pour mesurer les anomalies de température, également des radars de détection, une gamme audio pour diffuser des messages de dissuasion et aussi des interphones.»

QUÊTE D'EXCELLENCE EN RSE

Le potentiel du marché a conduit les fournisseurs à concevoir des offres sur mesure pour ces besoins sectoriels et leur environnement. Ainsi, le spécialiste du contrôle d'accès Suprema déroule des propositions englobant, entre autres, la gestion des visiteurs, des solutions anti-talonnage, des méthodes d'authentification multifacteurs pour les zones les plus sécurisées jusqu'à l'intégration de la vidéosurveillance. Un accompagnement pas-à-pas du parking aux salles de serveurs...

Le PUE, comme Power Usage effectiveness ou indicateur d'efficacité énergétique, s'obtient en divisant le total de l'énergie consommée par le datacenter par le total de l'énergie utilisée par l'équipement informatique (serveur, stockage, réseau). Il s'impose comme un marqueur ...



E-PREDICT DÉTECTE LE RISQUE D'INCENDIE

Certifié CNPP Initial, ce dispositif breveté, conçu par HDSN, associe l'intelligence artificielle et des capteurs augmentés. Au sein des armoires électriques, E-Predict analyse les gaz et microparticules afin d'alerter en cas de dépassement des seuils, et ce jusqu'à plusieurs jours à l'avance.

ABONNEZ-VOUS! ET SOYEZ BIEN INFORMÉ SUR VOTRE MÉTIER



PLUS DE
34%
DE RÉDUCTION!

PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE

Le magazine de la Sûreté et de la Sécurité

La solution d'information qui comprend :

- Le magazine en version papier et digitale
- La e-newsletter tous les 15 jours qui résume l'essentiel de l'actualité
- Le Guide d'Achat Annuel, l'outil indispensable pour bien acheter
- Le Hors-Série Sécurité Privée
- L'accès illimité à toutes nos archives, bien pratique pour retrouver une problématique sur la Sûreté et la Sécurité à traiter !

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

Abonnescient - TBS Group/PSM - 20 rue Rouget de Lisle - 92130 Issy les Moulineaux. Tél : 01 76 41 05 88. Fax : 01 48 00 05 03. abopsm@tpmedia.fr

Oui, je souhaite m'abonner à PSM pour 1 an (6 numéros): **111 € TTC au lieu de ~~168 €~~**

Je règle : chèque > à l'ordre de PSM à réception de la facture

J'économise 57 €, soit + de 34 % de réduction !

Mes coordonnées :

NOM _____

SOCIÉTÉ _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CP _____

VILLE _____

E-MAIL _____

Le tarif indiqué est valable jusqu'au 31/12/2024 (TVA : 2.10%) en France seulement. Pour l'étranger, nous consulter. Conformément à la loi « Informatiques et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant auprès de l'éditeur.

TP Média : SARL au capital de 20.000 € - 488 819 137 RCS PARIS

... vertueux, auquel le client du datacenter est sensible dans sa propre politique RSE. À titre d'exemple, Thésée Datacenter affiche un « PUE de 1,2 soit l'un des tout meilleurs PUE de France ». Les fournisseurs sont aussi dans la boucle: « Les appels d'offres comportent des critères RSE, témoignant d'une réelle prise de conscience, relève Dominique Gueguen chez Axis. Dans cette optique, nous mettons en avant nos efforts pour améliorer l'impact environnemental de nos caméras, comme la réduction de notre empreinte carbone et celle de la consommation énergétique de nos produits ou l'utilisation de matériaux recyclés. » ■

12

MRD €

C'est l'estimation des investissements prévus par la filière des datacenters dans les dix prochaines années, en majorité en région parisienne, laquelle devrait concentrer 86 % des investissements dans les cinq ans à venir.

Source: France Datacenter/EY Parthenon



PROTECTION PÉRIMÉTRIQUE ET CYBER CHEZ SORHEA

Le câble à détection de chocs sur clôture G-Fence 2400 transmet les alarmes en simultané en sortie bus vers le concentrateur, dont la version 2024 - Maxibus-Neo - est augmentée d'une IA lui permettant de communiquer de manière cybersécurisée avec le système d'exploitation.



2 QUESTIONS À...



ANWAR SALIBA,
DIRECTEUR D'EUCLILDE
DATACENTERS

Quels sont les critères déterminant l'implantation d'un centre de données ?

Fondé en 2004, Euclilde DataCenters est précurseur dans la mutualisation de l'hébergement des données. Notre objectif est de porter à quinze sites notre parc actuel de six unités afin de mailler le territoire au plus près des besoins. L'implantation d'un centre de données repose sur un savoir-faire spécifique; les ingénieurs aux compétences informatiques et électromécaniques sont rares. Un datacenter réclame deux éléments essentiels: la possibilité de se raccorder au réseau électrique puissant et une connexion à la fibre optique à haute puissance. La superficie dépend du projet, de 2000 mètres carrés dans une ville moyenne à deux hectares près de Paris. Pour certaines applications, le gain de temps dans le transfert

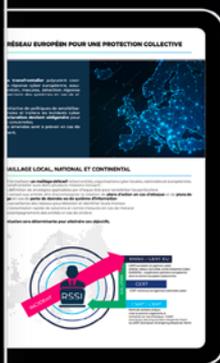
de données est essentiel comme pour les places de marchés financiers par exemple. En effet, la période de latence est d'une milliseconde tous les cent kilomètres.

Quelles sont les attentes des clients et vos réponses ?

Nous hébergeons la richesse du siècle, la data. Gardiens des données, nous assurons leur sécurité et leur continuité. Le centre doit être auditable par le client afin qu'il choisisse la meilleure gouvernance pour ses données. Les besoins en continuité d'activité sont variables, des clients exigent un hébergement sur plusieurs sites, d'autres non. Toutefois, la gestion des risques est systématique et nous fournissons la sécurité à la fois physique pour les infrastructures, technologique et environnementale. La prévention incendie utilise deux technologies différentes pour réduire le risque, soit la détection précoce par aspiration d'air et l'extinction par gaz inerte. Nos sites sont des usines modernes quasi autonomes avec une équipe polyvalente sur site qui s'appuie sur un large panel de partenaires externes notamment des sociétés de sécurité privée dont les missions varient selon la taille et l'emplacement du centre de données.

MENACES CYBER : VOTRE CONTRÔLE D'ACCÈS EST-IL PRÊT ?

L'Expert du contrôle d'accès sur la sécurité de bout en bout
décrypte les nouvelles réglementations
NIS2 et CER pour vous.



- Nouvelles réglementations : Êtes-vous concerné ?
- Quels risques et obligations vous guettent ?
- Quelles solutions choisir pour être en conformité ?

Télécharger le guide →

ou contactez un expert
sur www.stid.com



Guide ANNUEL d'achat

Retrouvez plus de prestataires,
leurs équipements et services sur :
e-protectionsecurite-magazine.fr

www.protectionsecurite-magazine.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique, n'hésitez pas à nous contacter!

Mail : info@protectionsecurite-magazine.fr - Tél. : 01 45 23 33 78

DÉTECTION - ALARME

AE&T
www.aet.fr/fr/
BY DEMES FRANCE
www.bydemes.com
BOSCH
www.boschsecurity.fr
FICHET SECURITY SOLUTIONS FRANCE
www.fichetgroup.fr
FOXSTREAM
www.foxstream.fr
HONEYWELL
www.honeywell.com/security/fr
IZYX SYSTEMS
www.izyx-systems.com



Ksenia
security innovation

Alarme et Domotique

www.kseniasecurity.com

Ksenia Security France SAS
1 rue Georges Stephenson
78180 Montigny-le-Bretonneux

LEGRAND
www.legrand.fr
MAGNETA
www.magneta.fr
MWS
www.mws.fr
OPTEX
www.optex-europe.com/fr
PROSEGUR FRANCE
www.prosegur.fr
RISCO GROUP
www.riscogroup.com
SCHNEIDER ELECTRIC
www.se.com
SCUTUM
www.scutum.fr
SEPTAM
www.septam.fr
SERIS SECURITY
seris.fr/fr
SERVIACOM
www.serviacom.fr

SORHEA
www.sorhea.com
SURTEC
www.surtec-alarme.com
SYNCHRONIC
<http://www.synchronic.fr>
TIL TECHNOLOGIES
www.til-technologies.fr
ZENITEL
www.zenitel.com/fr

VIDÉOSURVEILLANCE

AASSET SECURITY
www.aasset-security.fr
ACAL BFI
www.acalbfi.com
ARECONT VISION
www.arecontvision.com
AVIGILON CORPORATION
www.avigilon.com
AXIS COMMUNICATIONS
www.axis.com/fr
BOSCH
www.boschsecurity.fr
CAMTRACE
www.camtrace.com
CISCO SYSTEMS
www.cisco.com
COMPUTAR / GANZ
www.cbc-cctv.com



CASD

Solutions de vidéo-protection
Suite logicielle
de vidéo-protection VisiMAX™



Tél : +33 (0)4 76 72 80 59
casd@casd.fr - www.casd.fr

D-LINK
www.dlink-com/fr
DAHUA
www.dahuasecurity.com/fr
DELTA SECURITY SOLUTIONS
www.chubbdelta.fr
DIGIFORT
www.digifort.com

DIGITAL BARRIERS
www.digitalbarriers.com
EET EUROPARTS FRANCE
<http://fr.eetgroup.com>
ERYMA SÉCURITÉ SYSTÈMES
www.eryma.com
EVITECH
www.evitech.com
EXAVISION
www.exavision.com



FLIR

www.flir.com

FOXSTREAM
www.foxstream.fr
FRANCOFA EURODIS
www.francofa-eurodis.fr
GENETEC
www.genetec.com
GEUTEBRÜCK
www.geutebruck.com
HANWHA TECHWIN
www.hanwha-security.eu/fr
HIKVISION
www.hikvision.com
HONEYWELL
www.honeywell.com/security/fr
I-PRO
<https://i-pro.com/eu/fr/surveillance>
IDIS EUROPE
www.idisglobal.com
JVC PROFESSIONAL FRANCE
www.pro.jvc.com
MERIT LILIN
www.meritlilin.com
MILESTONE SYSTEMS-FRANCE
www.milestonesys.com
MOBOTIX
www.mobotix.com
MYFOX
www.myfox.pro
OPTEX
www.optex-europe.com/fr
PELCO
www.pelco.com

PROSEGUR FRANCE
www.prosegur.fr
RSI VIDEO TECHNOLOGIES
www.videofed.com
SAMSUNG TECHWIN EUROPE
www.samsungsecurity.fr
SCUTUM
www.scutum.fr
SEAGATE
www.seagate.com
SERVIACOM
www.serviacom.fr
SONY
www.sony.fr/pro/products/videosecurity
STIM
www.stim.fr
SVD - SYSTÈMES VIDEO DIGITAL
www.exertis-connect.fr
SYNOLOGY
www.synology.com/fr-fr/
TAMRON FRANCE
www.tamron.eu/fr
TEB
www.teb-videosecurite.com
TIL TECHNOLOGIES
www.til-technologies.fr
VANDERBILT INTERNATIONAL
www.vanderbiltindustries.com



VIVOTEK

Mail :
salesvivotekfrance@vivotek.com
www.vivotek.com

VIZEO
www.vizeo.eu
WESTERN DIGITAL FRANCE
www.wdc.com/fr/

IDENTIFICATION CONTRÔLE D'ACCÈS

ABIOVA
www.abiova.com
ABUS FRANCE
www.abus.com

ACIE SÉCURITÉ

http://aciesecurite.com

AIPHONE

www.aiphone.fr

ALCEA

www.alcea.fr

ARD

www.controle-acces.fr

ASSA ABLOY FRANCE

www.assaabloyopeningsolutions.fr

AVIGILON

www.avigilon.com



32 avenue Michelet
93400 Saint-Ouen
Tél. 0 825 12 8000
Tél. 0 825 12 8000

fr.securitysystems@fr.bosch.com
www.boschsecurity.fr

CASTEL

www.castel.fr

DAHUA

www.dahuasecurity.com

DAITEM

www.daitem.fr

DEISTER ELECTRONIC FRANCE

www.fr.deister.com

DIRICKX GROUPE

www.dirickx.fr



+33 4 83 58 11 07
www.doorbird.com

INTERPHONES
VIDÉO IP

EAGLE EYE NETWORKS

www.een.com

ERYMA

www.eryma.com

FOXSTREAM

www.foxstream.fr

GEUTEBRÜCK

www.geutebruck.com

HID GLOBAL

www.hidglobal.com

HIKVISION

www.hikvision.fr

HONEYWELL

www.honeywell.com/security/fr

HOROQUARTZ

www.horoquartz.fr



Making life accessible

27 rue du Chemin Vert
75011 Paris

01 81 80 14 30

france@iloq.com

www.iLOQ.com



La sûreté des bâtiments



30 rue de Lamirault
77090 COLLEGIEN

contact@integral-systeme.fr

01 60 95 17 60

integral-systeme.fr

IZYX SYSTEMS

www.izyx-systems.com



Tél. 03 88 75 32 32
info@izyx-systems.com
www.izyx-systems.com

FABRICANT
INNOVANT

Solutions de contrôle d'accès
et de sécurité électronique



Bd du Cormier – CS 40211
49302 Cholet Cedex
0 825 814 400
marketing@kelio.com
www.kelio.com

LOCKEN

www.locken.fr



Milestone Systems France
9, Avenue Edouard Belin
92500 Rueil Malmaison
+33 1 84 02 10 80
www.milestonesys.com

MYFOX

www.myfox.pro

NEDAP FRANCE

www.nedap.info

PAXTON

www.paxton-access.com

PRASTEL

www.prastel.com

PROSEGUR FRANCE

www.prosegur.fr

REXEL

www.rexel.fr

RISCO

www.riscogroup.com

SALTO SYSTEMS FRANCE

www.saltosystems.com/fr

SCOPUS

www.scopus.fr

SCUTUM

www.scutum.fr

SEPTAM

www.septam.fr

SERIS SECURITY

www.seris.fr

SERVIACOM

www.serviacom.fr

SIEMENS

www.siemens.fr/smart-
infrastructure

**SIMONS VOSS
TECHNOLOGIES**

www.simon-voss.com/fr



Fabricant

13b rue Saint-Exupéry
ZA de l'Aérodrome - CS20152
F-67503 Haguenau Cedex

Tél. : +33(0)3 90 59 02 20

Fax : +33(0)3 90 59 02 19

www.sewosy.com

SECURITAS TECHNOLOGY

www.securitastechnology.fr

STID

www.stid.com

SYNCHRONIC

www.synchronic.fr

SVD

www.svd-france.com

TIL TECHNOLOGIES

www.til-technologies.fr

TAGMASTER FRANCE

fr.tagmaster.com

UHLMANN & ZACHER

www.uundz.com

UNIACCESS

www.uniaccessgroup.com

VANDERBILT INTERNATIONAL

www.vanderbiltindustries.com

ZENITEL

www.zenitel.com/fr

LUTTE CONTRE LE FEU

AVISS

www.aviss.fr

BOSCH

www.boschsecurity.com/fr/fr

COOPER SAFETY FRANCE

www.cooperfrance.com

DEF

www.def-online.com

DUBERNARD

www.dubernard.fr

EATON FRANCE

www.eaton.com/fr

EUROFEU

www.eurofeu.fr

GROUPE GORGE

www.groupe-gorge.com

MYFOX

www.myfox.pro

PYREXX

http://pyrex.com/detecteurs-
de-fumee

SERVIACOM

www.serviacom.fr

SLAT

www.slat.com

TYCO FIRE PROTECTION

www.tyco.fr

ZETTLER

www.zettlerfire.com

CNPP

www.cnpp.com

DEKRA INDUSTRIAL

www.dekra-industrial.fr

EXAVISION

www.exavision.com

SOCOTEC

www.socotec.fr

SCUTUM

www.scutum.fr

**PROTECTION
PÉRIMÉTRIQUE**

FOXSTREAM

www.foxtream.fr

GEUTEBRÜCK

www.geutebruk.com

HYMATOM

www.hymatom.fr

OPTEX

www.optex-security.com

OREP

www.orep-securite.com

SORHEA

www.sorhea.com/fr

**UTC CLIMATE, CONTROLS &
SECURITY**

www.ccs.utc.com/ccs/en/
worldwide

SERRURES

IZYS SYSTEMS

www.izyx-systems.com

SALTO SYSTEMS

www.saltosystems.com

UHLMANN & ZACHER

www.uzfrance.fr

DRONES & ROBOTS

ACAL BFI FRANCE

www.acalbfi.fr

AZUR DRONES

www.azurdrones.com/fr



DÉTECTION

DÉTECTEURS DE PRÉSENCE HUMAINE DANS LES VÉHICULES

Distribué en exclusivité en France par HTDS et conçu par la société Clantect, le système MDT Mobile est une nouvelle solution portable et sans fil de nouvelle génération permettant la détection d'une présence humaine dans tout type de véhicule routier. Ce système a la particularité d'être une solution rapide, très précise et non intrusive qui va pouvoir détecter n'importe quel mouvement ou vibration du corps humain, et ce, quel que soit le type de véhicule.

Le système MDT Mobile est composé d'une tablette renforcée très résistante avec un clavier amovible, quatre capteurs sans fil et un capteur de vent exclusif, qui, avec le traitement avancé du signal développé par Clantect, fournit des mesures de haute précision et est capable de supprimer l'effet du vent dans les environnements ouverts et non protégés.

Particulièrement facile et rapide à installer, il permet d'effectuer un « test électronique » complet d'un véhicule en seulement une minute. Les opérations quotidiennes comme celles mises en place pour des contrôles frontaliers, et en particulier les flux de trafic, ne sont pas affectées.

→ www.htds.fr

CARACTÉRISTIQUES

- Les capteurs sont facilement fixés à l'extérieur du véhicule et le système effectue automatiquement une « fouille électronique » du véhicule. Le terminal informatique est piloté par un menu intuitif, avec une saisie de données très minimale, permettant au système d'être automatisé du début à la fin.



3 QUESTIONS À...



**SYLVAIN EL OMARI,
DIRECTEUR
COMMERCIAL, DIVISION
SÛRETÉ, CHEZ HTDS**

Pouvez-vous nous présenter HTDS ?

Depuis plus de vingt ans et avec un CA de 100 millions d'euros, HTDS, qui emploie plus de 200 personnes dans le monde, est un distributeur spécialisé autour de deux activités : l'activité sûreté, pour 55 % de son CA, et l'activité instrumentalisation analytique et composants, pour les sciences analytiques, les activités nucléaires, l'électrochimie... Notre activité ne se limite pas à la simple distribution. Nous sommes aussi capables de prendre en charge l'intégration, l'installation, la maintenance des solutions que nous distribuons, ainsi que la formation des exploitants.

Pourquoi avez-vous décidé d'intégrer le système MDT Mobile de Clantect dans votre offre ?

Sur nos marchés, les technologies permettant la détection d'engins explosifs sont les plus demandées, en particulier pour les applications aéroportuaires. De nombreux donneurs d'ordres – OIV, pénitentiaire, sécurisation des frontières... – recherchent des solutions d'inspection non intrusive des véhicules dans le cadre de la sécurisation de leurs accès routiers. Pour détecter des passagers clandestins, par exemple. Le MDT Mobile est une réelle avancée : il se compose de capteurs sans fil (rechargeables par induction ou USB) et se déploie facilement. Après une période de test sur site pour analyser les contraintes du site, il suffit de modifier son algorithme pour l'adapter parfaitement à son environnement. Il constitue une bonne solution, en complément des scanners cargo et des caméras d'inspection sous véhicules.

A-t-il déjà été testé sur le terrain ?

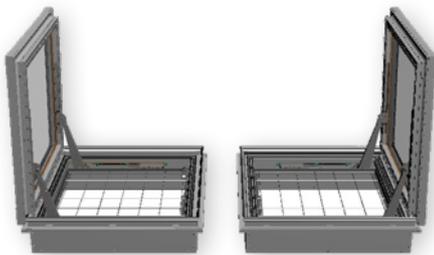
Nous avons mené des tests en France, en milieu portuaire. Tests très concluants. Nous testons aussi avec un partenaire aéroportuaire le nouvel EDS (Explosive Detection System) Rapiscan 920CT pour la détection des explosifs dans les bagages cabine.

DÉSENFUMAGE

NOUVEL EXUTOIRE CERTILIGHT VISION

Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur (DENFC), Certilight Vision est composé de deux châssis indépendants en aluminium à rupture de pont thermique, à installer côte à côte. Cette solution peut être placée au choix, directement à plat ou sur une monopente, vantaux en face-à-face avec un angle d'installation compris entre 5 et 60°. Il peut également être couplé à un exutoire de toiture monovantail Ventilight vision pour mise en œuvre en ligne. Il répond aux besoins directs des architectes et des maîtres d'ouvrage en recherche de solutions adaptées aux verrières, pour conserver l'important apport de lumière tout en offrant une sécurité aux bâtiments industriels ainsi qu'aux ERP. Il dispose de deux systèmes pour assurer l'ouverture-fermeture des vantaux : électrique ou pneumatique.

→ www.souchier-boullet.com



CARACTÉRISTIQUES

- Résistance aux chocs : 1200 J (avec grille)
- Classe fiabilité : Re 1000 (+10 000) Bi-fonction autorisée
- Performance aéraulique : CV de 0,18 à 0,6 (selon dimensions et options)
- Tenue statique au vent : WL = 1500 Pa
- Conformité UE : Marque CE et NF

VIDÉOSURVEILLANCE

DARKFIGHTERS ET DARKFIGHTERX CHEZ HIKVISION

Hikvision propose DarkFighterS et DarkFighterX. Ses caméras DarkFighterS utilisent, par exemple, l'imagerie faible luminosité pour capter plus de lumière et produire des images plus lumineuses. Les lentilles super-confocales, quant à elles, sont conçues avec une précision de l'ordre du micron. Cela signifie que le point de focalisation des images visuelles et IR est pratiquement le même, pour éviter le flou des images, et obtenir une mise au point de haut niveau et des images haute définition de longue durée.

Pour les grandes zones et applications, la technologie DarkFighterX offre les capacités de vision nocturne les plus puissantes d'Hikvision. Ainsi, cette technologie ultra-basse luminosité prend en charge l'imagerie vidéo en couleurs et très claire jusqu'à seulement 0,0002 lux.

→ www.hikvision.com



CARACTÉRISTIQUES

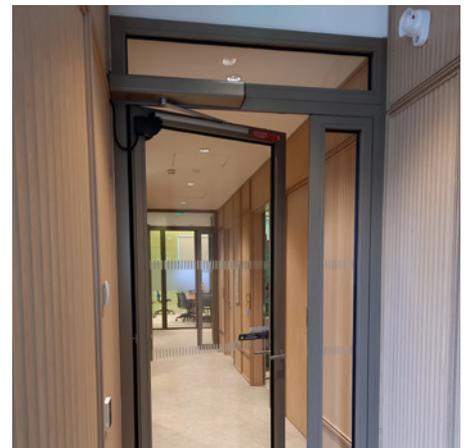
- Les caméras DarkFighterX utilisent un objectif à grande ouverture et deux capteurs pour capturer et combiner des images vidéo en lumière visible et des images basées sur la perception IR.
- DarkFighterX, intégré aux caméras dômes rapides Hikvision de 2, 4 et 8 MP et aux caméras bullet multicapteurs DeepinView disposent de fonctions : zoom optique, mise au point rapide, suivi des personnes ou des objets en mouvement...

COMPARTIMENTAGE

PORTE BATTANTE CF MOTORISÉE

Cardea, de Maf Atlantique, est une porte battante automatique motorisée coupe-feu sur paumelles avec ouverture dans un seul sens. Elle dispose d'un ou de deux vantaux, sans battement central pour une ouverture dans un seul sens. Elle est dotée d'une ossature en acier soudé et thermolaqué pour un assemblage invisible, et de laser de sécurité, conformes à la norme EN16005, évitant de se pincer les doigts. Cette porte est proposée en acier, vitrée ou en panneau plein pareclosé avec ou sans oculus, avec un contrôle d'accès piloté par un ferme-porte motorisé ou sans verrouillage. Elle peut recevoir en option un bandeau ventouses ou des pivots au sol, mais aussi des équipements de sécurité uniques. Marquage NF (en cours).

→ <https://maf-atlantique.fr/>



CARACTÉRISTIQUES

- Sens de feu indifférent
- Supports béton, cloison plâtre, cloison vitrée
- Disponible en un vantail ou deux vantaux
- Vitrages simples ou isolants
- Maintien des vitrages par pareclosés
- Joints de vitrages EPDM (norme anti-feu)
- Motorisation des vantaux par mécanisme Record DFA 127



“
*Stimulons
et structurons
la demande, plutôt
que de contraindre
l'offre!*”

PIERRE BOUZIN

CONSULTANT SPÉCIALISÉ SÉCURITÉ PRIVÉE

**Et si la sécurité privée s'inspirait...
des revendications agricoles? Moins de taxes,
de normes, de contrôles: les demandes de nos
agriculteurs ont été reçues très favorablement
dans la société. Et si la sécurité privée
souffrait, elle aussi, d'un excès de contraintes?**

Peu d'acteurs du champ réglementé osent questionner le bien-fondé d'une réglementation sans cesse durcie depuis quarante ans, et envisager des assouplissements ciblés. Pourtant, les marges des entreprises ont-elles été améliorées? Les compétences et les rémunérations ont-elles été mieux structurées? La carte professionnelle, avec toutes les pesanteurs associées, a pour effet pervers de niveler par le bas la surveillance humaine et d'étouffer le progrès. Le savoir-faire d'une entreprise de surveillance humaine

BIO EXPRESS

2018/19 Délégué général de l'USP. **2019/21** MBA, Management de la sécurité, EOGN (École des officiers de la gendarmerie nationale). **2020/22** Délégué général FFSP.

n'est plus de construire la meilleure offre de services pour mieux la vendre à son client, mais de raboter les coûts, tout en restant réglementairement conforme. Les acteurs passionnés par leur métier peinent à trouver un modèle économique pour la montée en qualité et se sentent incompris par le marché comme par l'État. À quand une profession capable de grandir avec ses clients, de construire des parcours de carrière, de valoriser l'équipement et l'entraînement de ses agents?

LIBÉRER LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Les agriculteurs ont leurs IGP, leurs filières bio et autres labels, reconnus et valorisés par les clients. À la sécurité de s'en inspirer! Risquons-nous à quelques propositions pour libérer la sécurité privée:

- appliquer une TVA réduite à 5,5 %, car la sécurité n'a rien d'un confort ni d'un luxe, et elle fait économiser des moyens à l'État.
- Simplifier le régime d'autorisation pour les prestations armées, aujourd'hui beaucoup trop restrictif et décourageant. Ce, afin de contrer la hausse de la criminalité et d'offrir des perspectives de carrière aux meilleurs agents.
- Créer un statut d'agent de sécurité adjoint, non soumis à la carte professionnelle, pour des cadres d'activité spécifiques (lieux fermés au public, renfort de certains dispositifs, etc.).
- Concentrer la régulation par l'État sur le contrôle de moralité et certaines compétences transverses de base, et laisser aux organes de la profession et organismes certificateurs le volet compétences métier.
- Supprimer l'exigence de maîtrise de la langue française pour la surveillance des grands événements, afin de permettre l'embauche temporaire d'agents européens par les entreprises françaises.
- Libérer l'utilisation de l'analyse vidéo par IA pour favoriser la prévention et la flagrance, plutôt que la simple élucidation.
- Autoriser l'utilisation de caméras piéton connectées pour les agents de sécurité, notamment pour les services de sécurité des bailleurs d'immeubles.

Pour conclure, s'il y a un champ de durcissement de la réglementation à explorer, c'est plutôt celui des obligations de sécurisation des différents types de lieux privés, sur le modèle de la sécurité incendie, créant des obligations nouvelles pour les exploitants des lieux ou des événements. Stimulons et structurons la demande, plutôt que de contraindre l'offre! Tout le monde y gagnera, car une sécurité efficace est créatrice de valeur. ■

ABONNEZ-VOUS ! ET SOYEZ BIEN INFORMÉ SUR VOTRE MÉTIER



PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE

Le magazine de la Sûreté et de la Sécurité

La solution d'information qui comprend :

- Le magazine en version papier et digitale
- La e-newsletter tous les 15 jours qui résume l'essentiel de l'actualité dans la Sécurité et la Sûreté
- Le Guide d'Achat Annuel, l'outil indispensable pour bien acheter
- Le Hors-Série sur l'actualité de la Sécurité Privée
- L'accès illimité à toutes nos archives, bien pratique pour retrouver une problématique sur la Sûreté et la Sécurité à traiter !



BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

Abonnéscient - TBS Group/PSM - 20 rue Rouget de Lisle - 92130 Issy les Moulineaux.
Tél : 01 76 41 05 88. Fax : 01 48 00 05 03. abopsm@tpmedia.fr

Oui, je souhaite m'abonner à PSM pour 1 an (6 numéros) : **111 € TTC au lieu de ~~168 €~~**

Je règle : chèque > à l'ordre de PSM à réception de la facture

J'économise 57 €, soit + de 34% de réduction !

Mes coordonnées :

NOM _____

SOCIÉTÉ _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CP _____

VILLE _____

E-MAIL _____

Le tarif indiqué est valable jusqu'au 31/12/2024 (TVA : 2.10%) en France seulement. Pour l'étranger, nous consulter.

Conformément à la loi « Informatiques et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant auprès de l'éditeur.

TP Média : SARL au capital de 20.000 € - 488 819 137 RCS PARIS

NE CHERCHEZ PLUS! TROUVEZ!

Marketplace

e-protectionsecurite-magazine.fr

La seule plateforme du secteur de mise
en relation entre acheteurs et vendeurs!

Visitez la **1^{ère} Marketplace sur la Sûreté et Sécurité**, choisissez tranquillement le matériel
ou produit dont vous avez besoin et contactez directement le fabricant!



1

Vous sélectionnez les catégories
de produit que vous recherchez :
vidéosurveillance, identification,
contrôle d'accès, détection, alarme.....

2

Vous sélectionnez les produits selon
vos critères de recherche.

3

Vous consultez tranquillement les fiches
techniques des produits, visionnez
les vidéos de démonstration, les
documentations techniques, les catalogues,
faites en direct des demandes de devis...

Si vous souhaitez faire figurer vos produits sur cette plateforme,
merci de nous contacter : info@protectionsecurite-magazine.fr